Beau et frais
Vallée d'Ottawa et région de Montréal.
Beau et frais ; plus doux encore vendredi.

LE JOURNAL

Beau et froid
Région de Québec et Golfe.
Beau et froid.

CINQUIEME ANNEE.—N° 281 | MONTREAL. JEUDI MATIN, 17 NOVEMBRE 1904 | LE NUMERO, UN CENTIN

Guerre Russo-Japonaise

Le contre-torpilleur russe "Rastoropny," entré dans le port de Tçhé-Fou hier matin, était porteur d'importants messages du général Stoessel et du contre-amiral Wiren

Les officiers russes déclarent que la situation à Port-Arthur est aussi bonne qu'il y a deux mois et qu'il y a des vivres, des munitions et du charbon en abondance

La deuxième division de la seconde escadre russe du Pacifique a quitté Libau hier, en route pour l'Extrême-Orient

A TCHE-FOU

Tché-Fou, 16 novembre.— A midi.—Le capitaine du contre-torpilleur "Rastoropny", entré dans ce port, a notifié les autorités chinoises qu'il allait désarmer son navire.

Il y a raison de croire que des croiseurs japonais ont surveillé le port, bien qu'un steamer qui vient d'arriver n'ait aperçu aucun navire nippon.

Le "Rastoropny" a apporté plusieurs numéros du "Noviarai", journal de Port-Arthur. On annonce, dans l'un de ces numéros, qu'un contre-torpilleur japonais qui posait des torpilles dormantes, a été surpris par le cuirassé "Retvizan" et coûlé.

UNE INTERVIEW DU CAPITAINE

Le capitaine du "Rastoropny", au cours d'une interview sur son aventureux voyage, a dit:

"J'ai quitté Port-Arthur à minuit, pendant une forte tempête de neige. Le bateau a navigué au milieu des dangers des torpilles flottantes sans subir aucune avarie.

"En atteignant la haute mer, nous vîmes dans le lointain un croiseur et quelques torpilleurs japonais, mais nous naviguions rapidement à travers la tempête, nos lumières éteintes, et nous avons passé inaperçus. Nous avons atteint Tché-Fou sans avarie d'aucune sorte."

Le commandant du contre-torpilleur s'est montré optimiste, au sujet de Port-Arthur. Il a déclaré que les forts étaient demeurés en la possessions des Russes et que la garnison était confiante et pleine d'entrain.

L'ancien gouverneur russe de Port-Dalny, M. Sakharoff, est décédé récemment à Port-Arthur, de fièvre entérique.

ILS FONT SAUTER LEUR NAVIRE

Tché-Fou, 16 novembre.— Les Russes ont fait sauter le contre-torpilleur "Rastoropny".

Ce navire, d'un deplacement de 240 tonnes, avait 200 pieds de long et une vitesse de 26 nœuds. Son armement comprenait une pièce de 24, 3 pièces de 3 et 2 tubes lance-torpilles. Ce bateau avait été lancé en 1901.

LA DESTRUCTION DU "RESTOROPNY"

Tché-Fou, 16 novembre.— 7 heures du soir.— Les Russes, à l'exception d'un seul, ont quitté le contre-torpilleur cette après-midi. Celui qui est resté à bord a allumé les mèches et fait sauter le navire.

Il y eut trois sourdes explosions, à peine perceptibles à cent verges de la place où elles se sont produites. Le "Rastoropny" a coûlé presque instantanément.

Il est impossible, ce soir, d'obtenir une explication de l'action des Russes. On croit qu'ils étaient déterminés à empêcher une répétition de l'incident du "Ryeshitelni".

Avant la destruction du contre-torpilleur, le tao-taï avait officiellement notifié au consul japonais que le navire avait été complètement désarmé.

Au cours de l'après-midi, le consul russe avait déclaré officiellement au tao-taï que le contre-torpilleur avait été poussé à la dérive jusqu'à Tché-Fou par la grosse mer et qu'il avait été décidé de le désarmer par suite d'avaries à ses machines. En certains milieux, on regarde ces déclarations comme ayant été faites dans l'intention de voiler le but de la visite du navire.

LA SITUATION A PORT-ARTHUR

Londres, 16 novembre.— D'après une dépêche reçue de Tché-Fou par une agence de nouvelles, le capitaine Plen, commandant du contre-torpilleur russe "Rastoropny", a confirmé le rapport annonçant que le lieutenant-général Stoessel était blessé, mais il a dit que le général Fock était très bien.

Le commandant a ajouté qu'il y avait à Port-Arthur, en vivres, munitions et charbon, un approvisionnement suffisant pour une année.

TOUS BIEN

Tché-Fou, 16 novembre. — 6 heures 45 minutes du soir. — Une lettre, reçue cette après-midi de Port-Arthur, demande à la Presse Associée d'annoncer que tous les étrangers qui se trouvent dans cette ville sont en bonne santé et qu'aucun d'eux n'a été blessé pendant le siège.

DES ORDRES SCELLES

Tché-Fou, 16 novembre. — 11 heures 30 minutes du soir. — Le correspondant de la Presse Associée a appris ce soir, de source autorisée, que le "Rastoropny" était porteur d'ordres scellés, commandant qu'on fit sauter le navire, à moins qu'une occasion très favorable ne se présentât d'échapper. Dans cette intention, avant de quitter Port-Arthur, on avait embarqué suffisamment de poudre. De petites charges de poudre ordinaire, placées dans chacun des cinq compartiments étanches,, furent explosées.

Le préposé aux douanes Kœnig vint à bord du contre-torpilleur et les Russes ont eu beaucoup de difficulté à l'éloigner sans éveiller ses soupçons. Le cutter du contre-torpilleur, manœuvré par deux hommes, était mouillé tout près et l'on persuada au fonctionnaire d'embarquer dans le petit bateau et de faire le tour du "Rastoropny", afin qu'il pût se rendre compte des prétendues avaries subies par le contre-torpilleur.

Le fonctionnaire des douanes avait à peine mis le pied dans le cutter qu'un officier marinier tira sa montre et ordonna aux rameurs de s'éloigner à toute vitesse. Lorsque le contre-torpilleur eût sombré, le fonctionnaire fut conduit au rivage.

Deux torpilleurs japonais avaient été vus à l'entrée du port ce soir. Leur présence a sans doute induit les Russes à hâter la destruction du "Rastoropny."

Le consul japonais dit que neuf hommes de l'équipage russes sont descendus à terre avec leurs fusils. Il a protesté contre ce fait auprès des autorités.

PORTEUR DE DEPECHES.

Tché-Fou, 16 novembre. —Le commandant Pelem a déclaré que l'objet du voyage du "Rastoropny" était simplement d'apporter des dépêches. Les autres navires russes sont restés à Port-Arthur.

Les officiers russes disent que la situation à Port-Arthur est aussi bonne qu'il y a deux mois.

Ils démentent le rapport annonçant que le croiseur "Bayan" avait été coulé, bien qu'ils avouent qu'un obus ait avarié ses machines qu'on est à réparer.

Les croiseurs russes sortent tous les jours de Port-Arthur; les cuirassés restent dans le port.

UN EXPLOIT AUDACIEUX.

Le "Novikrai" de Port-Arthur, numéro du 11 novembre, donne de brefs détails au sujet d'un exploit audacieux qui a eu pour résultat la destruction d'un contre-torpilleur japonais à quatre cheminées.

Des torpilleurs et des destroyers japonais étaient occupés à enlever des mines, en majeure partie les leurs, dans la baie Tache, le 3 novembre, quand l'aspirant de marine Dimitrieff conçut l'idée qu'il pourrait torpiller les navires japonais, à la faveur des ténèbres, car ces derniers étaient très occupés et se pensaient en pleine sécurité. C'est l'audace même du plan, dit le "Novikrai", qui l'a fait réussir.

Avec une chaloupe à vapeur du cuirassé "Retvizan", laquelle portait un tube lance-torpilles, et accompagné d'une demi-douzaine de volontaires, l'aspirant de marine Dimitrieff, au sein d'une profonde obscurité, se glissa en dehors du port et réussit à éviter les projecteurs japonais.

Tournant autour des bateaux japonais avec sa chaloupe marchant à toute vitesse, l'aspirant de marine parvint à portée et lança son projectile qui atteignit le destroyer.

Une explosion soudaine se produisit et le destroyer coula instantanément.

La chaloupe s'élança ensuite à toute vitesse vers le port, mais elle ne fut pas poursuivie; les Japonais évidemment ne l'avaient pas aperçue et pensèrent que le destroyer avait heurté une de leurs propres mines.

UNE FEMME HEROIQUE.

Le "Novikrai" du 12 novembre contient l'histoire romanesque de Paritena Korotkiewitch qui, quoique femme, a combattu valeureusement dans plusieurs engagements sous Port Arthur, jusqu'à ce que la mort vint mettre un terme à son étrange carrière.

En essayant d'aller rejoindre son mari, de service à Port-Arthur, elle fut arrêtée à Kharbine où on ne lui permit pas d'aller plus loin à cause de son sexe. Elle revêtit alors des habits d'homme et réussit à atteindre Port-Arthur avant le débarquement des Japonais sur la péninsule de Liao-Toung.

Ayant trouvé le régiment de son mari, elle s'y enrôla. Elle prit part à de nombreuses sorties et dans la défense des forts et, bien qu'on eut bientôt découvert qu'elle était femme, sa bravoure, son endurance, ses soins aux blessés et l'excellente influence morale qu'elle exerçait sur les soldats qui jamais ne juraient en sa présence, lui valurent la permission de rester dans les rangs.

Le 16 octobre, elle visitait les tranchées; quand une grêle d'obus japonais frappa et détruisit la position russe. Elle fut tuée avec huit de ses compagnons.

DES AVIS DU GENERAL STOESSEL

Saint-Pétersbourg, 16 novembre. — Des avis du lieutenant-général Stoessel, commandant des forces militaires russes à Port-Arthur, et du contre-amiral Wiren, commandant de l'escadre de Port-Arthur, apportés à Tché-Fou par le contre-torpilleur "Rastoropny," ont été reçus par l'empereur, mais n'ont pas encore été rendus publics.

Ces avis ont apparemment une grande importance, puisqu'on n'a pas hésité à sacrifier un contre-torpilleur pour avoir des communications de la garnison assiégée.

Tout ce qu'on a reçu à l'amirauté c'est une dépêche du capitaine du "Rastoropny" annonçant son arrivée à Tché-Fou avec des dépêches officielles.

On a confirmation que les Japonais ont tenté une répétition de l'incident de "Ryeshitelni." Le capitaine fait rapport que le "Rastoropny" va être désarmé et halé sur le rivage afin d'empêcher les Japonais d'entrer dans le port et de le remorquer au dehors.

RUMEURS CONTROUVEES

Saint-Pétersbourg, 16 novembre. — La Presse Associée a appris, d'un général haut placé, qui a vu l'empereur cette après-midi et qui connait le contenu du message du général Stoessel, que toutes les rumeurs annonçant que ce dernier demandait des instructions au sujet de la reddition sont absolument fausses. Il a déclaré qu'il n'était pas libre de dévoiler la nature du rapport du général Stoessel, mais il a fait la remarque suivante :

"Ce ne sera que quand le dernier biscuit aura été mangé et la dernière cartouche brûlée que la garnison rendra la forteresse. Cela, je puis le déclarer positivement."

Prenant en considération l'autorité du général, ses paroles peuvent être regardées comme reflétant les vues de l'empereur lui-même.

Le général a aussi déclaré que les rumeurs de reddition étaient des plus ridicules, car plusieurs navires ont forcé le blocus et ravitaillé la garnison. Il a ajouté :

"Le général Stoessel sait aussi que la seconde escadre du Pacifique est en route."

A LIBAU

Libau, Russie, 16 novembre. — La seconde division de la seconde escadre russe du Pacifique est partie aujourd'hui.

Elle comprend les croiseurs "Oleg" et "Izumrud," les croiseurs auxiliaires "Kuban," "Terek" et "Orel," les croiseurs "Rion" et "Dnieper" (autrefois le "Saint-Pétersbourg" et le "Smolensk") et les contre-torpilleurs "Liany," "Rezity," "Gromki," "Grozny" et "Prozorlivy."

On s'attend à ce que cette division rejoigne la division du contre-amiral Voelkersam, par voie du canal de Suez.

L'EMPRUNT RUSSE

Saint-Pétersbourg, 16 novembre — Les rumeurs qu'un emprunt russe se négociait à Berlin sont confirmées, mais on déclare que le montant n'en sera pas aussi considérable qu'on l'a rapporté et que l'emprunt ne serait émis que l'année prochaine.

On croit que le syndicat Mendelssohn, qui doit émettre l'emprunt, n'essaiera pas d'en envoyer aucune partie en Amérique.

LES JAPONAIS ET L'ESCADRE DE LA BALTIQUE.

Tokio, 16 novembre.—Le mikado a présidé une conférence tenue par les états-majors généraux de l'armée et de la marine. On croit savoir que des projets ont été discutés pour parer au danger créé par l'arrivée de l'escadre de la Baltique.

DANS LE CANAL DE SUEZ.

Saint-Pétersbourg, 16 novembre.— Au cours d'une entrevue l'amiral Silotti a déclaré ne pas douter que le gouvernement égyptien fera tout son possible pour assurer la sécurité de l'escadre russe pendant son passage à travers le canal de Suez. Mais, il comprend qu'il serait impossible d'empêcher un navire japonais d'y passer en même temps, et, en ce cas, il est facile de s'imaginer ce qui pourrait se passer. La Russie, a-t-il ajouté, est prête à toute éventualité.

Le "Monde" dit que les agents japonais déploient une grande activité dans l'Ouest africain; deux petits croiseurs japonais auraient été vus au large de cette côte.

LA SECONDE DIVISION DE L'ESCADRE RUSSE.

Londres, 16 novembre.—Des rumeurs relatives à une attaque préparée par les Japonais contre la dernière division de l'escadre de la Baltique, qui n'a pas encore traversé la mer du Nord, recommencent à circuler. Le bruit court que les Japonais attaqueront cette division lorsqu'elle passera les détroits danois.

Le correspondant du "Daily Mail" à Copenhague dit qu'un certain émoi a été causé dans cette ville par un mystérieux Japonais qui a pris le train à Holback. On a pu suivre sa trace jusqu'à Odde, mais il a disparu ensuite et la police n'a pu le retrouver. On suppose qu'il s'est embarqué à bord d'un paquebot qui l'attendait.

L'ESPIONNAGE JAPONAIS EN MEDITERRANEE.

Paris, 16 novembre.—On écrit de Marseille, relativement à l'organisation de l'espionnage japonais en Méditerranée, que le consulat de Russie a pu avoir par ses agents d'intéressants renseignements. Tout récemment encore, le gouvernement japonais entretenait onze espions à Gênes, cinq à Toulon qui surveillèrent le départ de "l'Orel", deux à Marseille et un à Cette. Parmi ceux de Gênes, il y avait deux des ingénieurs qui avaient préparé le départ des navires achetés à la république argentine. Tous ces agents, trop facilement reconnaissables à leurs visages, se donnaient pour équilibristes ou acrobates dans les hôtels où ils étaient inscrits.

On a acquis la preuve qu'aucun d'eux n'avait d'engagement dans les cirques ou music halls. Ils étaient en relations les uns avec les autres, car sur un mot d'ordre la plupart quittaient les ports méditerranéens le jour où l'escadre russe partait de Cronstadt. Puis des informations sûres apprenaient à M. Nouveau, consul général à Marseille, que les agents nippons se trouvaient réunis à Londres quand l'escadre de la Baltique est sortie de Libau.

LES FORCES EN PRESENCE EN MANDCHOURIE.

Paris, 16 novembre.—En dépit des efforts répétés des Japonais et de l'affaissement marqué des ressources de la défense, la situation paraît stationnaire autour de Port-Arthur. En Mandchourie, l'accalmie se prolonge et ne peut que se prolonger, en raison de la neutralisation mutuelle qu'exercent l'une sur l'autre les deux armées et de l'équilibre établi entre leurs effectifs.

Au dire du "Temps", de Paris, du côté japonais, les forces totales consistent en 13 division actives et 12 brigades de réserve, au maximum, équivalant, en somme, à 6 autres divisions; soit 19 divisions de 15,000 combattants environ, représentant dans l'ensemble environ 300,000 hommes. Défalquant de ce nombre 30,000 hommes pour Port-Arthur, on a pour les armées de Mandchourie, 270,000 hommes; or, c'est justement le chiffre auquel s'élèvent les neuf corps d'armée russes, comptés à 30,000 hommes chacun.

Ainsi les deux armées s'équilibrent, d'après le "Temps", et leur équilibre ne peut être rompu que par le lent afflux des forces russes amenées d'Europe. Les bataillons de dépôt russes de la Sibérie et de la Province Maritime regorgent d'hommes envoyés d'Europe—les journaux d'Odessa en signalaient tout récemment plus de 20,000 partis pour l'Extrême-Orient, immédiatement avant le 8e corps — et que le transsibérien avec ses douze trains par jour, en peut transporter en cas d'urgence plusieurs milliers dans une seule journée.

LA TEMPERATURE EN ITALIE

Un froid inaccoutumé y cause des dommages considérables

Rome, 16 novembre.— Un froid inaccoutumé, accompagné d'un violent vent du nord, règne dans toute l'Italie. Cette température a causé des dommages considérables, surtout dans le sud de la péninsule où un froid semblable est très rare. A Naples, une vieille femme a été trouvée morte de froid dans une rue; un vieillard de 70 ans a été trouvé à moitié gelé et transporté à l'hôpital dans un état très grave. Il y a eu plusieurs accidents très sérieux dans les Alpes.

UNE LONGUE CONFERENCE

Entre le premier ministre Ross et des députés

Toronto, 16 novembre. — Le premier ministre Ross a eu, ce matin, une longue conférence avec MM. A. G. Mackay, E. J. B. Pense et G. P. Graham, membres influents de la Chambre.

L'Incident de la Mer du Nord

Les allusions des ministres anglais, à propos de cette malheureuse affaire, provoquent du ressentiment chez la presse russe

On a continué hier, à Hull, Angleterre, l'enquête sur la méprise de la nuit du 21-22 octobre

Saint-Pétersbourg, 16 novembre. — Le ressentiment provoqué par les discours des ministres anglais au sujet de l'incident de la Mer du Nord, et spécialement par la prétention que la Russie promette de punir les officiers de l'escadre russe avant la décision de la commission, a été enflammé davantage par le discours de lord Selborne, le premier lord de l'Amirauté, le 14 novembre, à Bristol, sur le danger d'une invasion de l'Inde par les Russes.

Le "Novoé Vrémva", bien que philosophiquement disposé à tenir les "jingoes" anglais responsables de cette attitude constante de provocation, attire l'attention particulièrement sur les députations du vice-roi Curzon et de lord Kitchener en Perse et à l'Afghanistan, et nie que la Russie désire entrer en guerre. Il dit que la Russie a, néanmoins, toujours une chance de contre-balancer la supériorité de la Grande-Bretagne sur mer par un mouvement dans la direction de l'Inde, et que c'est naturellement une grande consolation pour la Russie qu'elle ait une communication directe par chemin de fer avec Tashkend.

Le "Novosti", au contraire, rit du fantôme d'une invasion russe de l'Inde que les hommes d'Etat anglais présentent constamment au public anglais et suggère que la Grande-Bretagne ferait mieux de faire des ouvertures sincères à la Russie relativement aux frontières indiennes, au lieu de chercher refuge derrière l'Afghanistan.

Saint-Pétersbourg, 16 novembre. — On croit ici qu'on demandera au roi du Portugal de nommer le cinquième membre de la commission internationale qui doit faire l'enquête sur l'incident de la Mer du Nord, si lesquatre amiraux ne peuvent s'entendre sur le choix du cinquième membre.

Hull, Angleterre, 16 novembre.—A la reprise de l'enquête sur l'incident de la Mer du Nord, aujourd'hui, des témoins ont nié de nouveau qu'il y eût des vaisseaux étrangers, ou quoique ce fût qui aurait pu être pris pour des torpilleurs parmi la flotte de pêche.

Le capitaine du "Mono" a dit que les Russes étaient si proches que les pêcheurs pouvaient entendre le son des bugles qui a précédé le feu. Le troisième vaisseau russe n'était qu'à cinquante verges, lorsqu'il a tiré.

En contre-interrogatoire, le capitaine a dit au docteur Woodhouse qu'il croyaient que les Russes étaient "possédés des démons", lorsqu'il a compris qu'ils tiraient des obus.

Le capitaine du "Gull", le dernier témoin, répondant au docteur Woodhouse, a dit que, lorsque les lumières du chalutier "Crane", ont été éteintes après que le feu eût cessé, il a pris le "Crane" pour un torpilleur.

ACCUSEE DE VOL

UNE FEMME MARIEE RECEMMENT EST ENVOYEE EN PRISON

Québec, 16 novembre, (spéciale). — Hier après-midi, une femme de cette ville, employée comme modiste dans plusieurs maisons de la haute société québécoise, a été arrêtée sous l'accusation de vol. La malheureuse a plaidé coupable et a été envoyée en prison.

Le grand connétable Gale, accompagné des détectives Sylvain et Patry, a été faire des perquisitions le soir à la résidence de l'accusée, et a trouvé une quantité d'effets volés.

La prisonnière n'était mariée que depuis une couple de semaines, et quelle ne fut pas la surprise de son mari de voir arriver la police pour fouiller la maison et lui annoncer que sa femme était pensionnaire de l'oncle Bernatchez.

Parmi les objets volés, l'on a trouvé une bourse de valeur contenant $35, un parapluie en soie évalué à $25 des nappes, des serviettes, des chemises, des bas, des couteaux, une boîte à bijoux qui avait été donnée comme cadeau, etc.. La prisonnière, dans ses vols, a sans doute pensé à sa moitié, car l'on a aussi trouvé des cigares et du champagne.

LUGUBRE TROUVAILLE

ON TROUVE LE CADAVRE D'UN NOYE, PRES DU QUAI, A QUEBEC

UNE AFFAIRE MYSTERIEUSE

Québec, 16 novembre (spéciale).— Ce matin, vers 7 heures la police fut informée que l'on venait de trouver un noye près du quai du gaz au Palais. C'était le cadavre d'un vieillard du nom de Cunningham.

Hier matin, un nommé Bagnell informait le sous-chef de police qui, si on lui demandait de chercher la montre de Cunningham, il pouvait dire où elle était. On a constaté ce matin, en examinant le cadavre, que la montre était disparue. Or le défunt a été vu pour la dernière fois en compagnie de ce Bagnell.

Les détectives sont à la recherche de ce dernier.

L'enquête éclaircira sans doute le mystère dont cette noyade est entourée.

Le coroner Jolicœur l'a commencée ce matin, pour l'ajourner ensuite à demain matin.

LE ROI CHARLES ET LA REINE AMELIE

Un grand banquet d'Etat a été donné hier soir, en l'honneur de Leurs Majestés, par le roi Edouard, au chateau de Windsor

Londres, 16 novembre. — Le banquet d'Etat, au château Windsor, ce soir, en honneur du roi Charles et de la reine Amélie du Portugal, a été aussi brillant que ceux qui ont été donnés avant, lorsque des souverains d'Europe ont été les hôtes des monarques régnants de la Grande-Bretagne, dans la salle historique de St-George.

Les convives, au nombre de cent soixante-six, étaient les membres de la famille royale, les représentants étrangers à la cour de St-James, les ministres, les chefs de l'opposition, des fonctionnaires de l'armée et de la marine et autres personnages haut placés de la Grande-Bretagne. Les invités se sont réunis dans le salon blanc, où des officiers d'Etat les ont placés, par ordre de préséance, les dames d'un côté et les messieurs de l'autre.

Quand l'horloge de la grosse tour a sonné neuf heures, le roi Edouard et la reine Alexandra sont entrés ensemble, de leurs appartements, et presque en même temps les portes en face se sont ouvertes pour laisser entrer le roi Charles et la reine Amélie. Les couples royaux se sont rencontrés au centre de la salle et le roi Edouard a donné le bras à la reine Amélie et le roi Charles à la reine Alexandra, et leurs majestés, précédées d'officiers d'Etat, sont entrées dans la salle à manger bâtie sur l'emplacement de la place de festins des rois normands. Comme Leurs Majestés ont passé entre les rangs des invités, ceux-ci se sont inclinés bas et ont suivi se formant en couples, par ordre.

A table, le roi Edouard s'est assis au centre avec la reine Amélie à sa droite et, plus loin, à droite, étaient le prince de Galles, la duchesse d'Argyle, Paul Cambon, ambassadeur de France, la duchesse de Connaught, le comte Wulff-Metternich, ambassadeur d'Allemagne, et la princesse Victoria de Schleswig-Holstein.

A la gauche du Roi étaient le prince Arthur de Connaught, la princesse Christian de Schleswig-Holstein, l'ambassadeur Choate, le prince Louis de Battenberg, Musurus Pacha, ambassadeur de Turquie; et la princesse Louise Augusta de Schleswig-Holstein.

Le roi Charles, avec la reine Alexandra à sa gauche, était assis en face du roi Edouard. A sa droite étaient le prince Christian de Schleswig-Holstein, la princesse de Galles, le duc De Mandes, ambassadeur d'Espagne, la princesse Marguerite de Connaught, la princesse Béatrice de Battenberg et la duchesse de Portland.

A la gauche de la reine Alexandra étaient la duchesse de Connaught, la princesse Victoria de Galles, Signor Panca, ambassadeur d'Italie, et la princesse Victoria Patricia.

C'était un spectacle merveilleux. A chaque bout de la vaste salle une grande quantité de la célèbre vaisselle d'or était empilée sous des centaines de lampes électriques, et les convives formaient deux rangées resplendissantes de bijoux d'un prix fabuleux.

La musique de la garde irlandaise a rendu des airs portugais.

Il n'y a eu que deu discours: celui du roi Edouard, portant la santé du roi Charles et qui a été suivi de l'hymne national portugais, et celui du roi Charles portant la santé du roi Edouard, qui a été suivi de l'hymne britannique.

Après le banquet ont eu lieu les présentations au roi Charles et à la reine Amélie dans la salle de réception, et dans l'ordre suivant:

Le corps diplomatique, les membres du gouvernement britannique, les membres de la dernière administration.

Un train spécial pour les invités a quitté Windsor à 11.45 heures.

Le roi Charles, accompagné du prince de Galles, a fait la chasse dans le grand parc de Windsor aujourd'hui et a tué un grand nombre de faisans.

Le roi Edouard, souffrant un peu d'une légère blessure au pied, n'a pas tiré.

Demain le roi et la reine du Portugal visiteront Londres, et il y aura une procession dans la ville et un lunch au Guild Hall.

DANS HASTINGS-EST

Les conservateurs choisissent leur candidat

Belleville, Ont., 16 novembre. — A une grande et enthousiaste assemblée des conservateurs de Hastings Est, à Roslin, aujourd'hui, M. A. R. Richardson, de Deseronto, a été unanimement choisi comme candidat conservateur à la législature, pour le comté.

CESSION DE BIENS

Québec, 16 novembre (Spéciale). — M. Thomas Migner, manufacturier de chaussures de cette ville, vient de déposer son bilan à la demande de Fish Cie., Limitée, et de J.-S. Pouliot & Frère. M. George Darveau a été nommé gardien provisoire.

RECEPTION A L'UNIVERSITE LAVAL A QUEBEC

Québec, 16 novembre (Spéciale). — Demain après-midi, M. le Recteur et les professeurs de l'Université Laval, reçevront Lord et Lady Minto dans le Grand Salon de l'Université.

CARNET SOCIAL

LE NOUVEAU GOUVERNEUR GENERAL.

L'ameublement du Comte Grey, le nouveau Gouverneur-Général du Canada, a été expédié d'Angleterre par les vapeurs Manitoba, Hungarian et Ontarian, et est transporté à Ottawa par le Pacifique Canadien. Le Comte et la Comtesse Grey s'embarqueront à Liverpool pour le Canada, le 18 décembre.

VISITEURS

M. Geo. Ball de Nicolet est en ville et se retire au St. Lawrence Hall.

* * *

M.W.-A. Dubé, surintendant de l'Intercolonial, était à Montréal mardi dernier.

* * *

M. J.-E.-A. Dubuc de Chicoutimi, est en ville et loge au Viger.

* * *

M. Camille Manseau de Thetford, Mass., est en promenade à Montréal.

EN VOYAGE

L'hon. Chas. Fitzpatrick, ministre de la Justice, part pour l'Angleterre aujourd'hui, sur le "Tunisian" de la ligne Allan, en compagnie de Lord Minto. Mademoiselle Fitzpatrick accompagne son père et ils seront de retour à Montréal pour les premiers jours de l'an prochain.

* * *

M. St-Clair, de New-York, qui était à Montréal depuis quelque temps, l'invité de M. et Madame Thomas Paton de la rue Bishop, est retourné chez lui.

DE RETOUR.

Les docteurs Dubeau et Nolin, dentistes, sont revenus de New-York, où ils étaient allés pour étudier les modes d'enseignement en usage dans les écoles dentaires de la grande métropole, et se proposent de les introduire ici, à l'école de Chirurgie Dentaire de l'Université Laval.

LA LITTERATURE ITALIENNE

Samedi prochain, Madame F.-D. Monk, rue Lagauchetière, réunira chez elle, un groupe de dames qui ont étudié l'italien, pour l'inauguration d'une série de conférences en italien sur la littérature italienne, que doit donner le savant professeur Nelli.

Ces conférences seront au nombre de dix et auront lieu tous les deux samedis.

POUR LA CALIFORNIE.

Mademoiselle May Fortier, fille de M. Louis Fortier, marchand de tabac de la rue Saint-Laurent, est partie mardi matin pour la Californie.

POUR LA CAROLINE DU SUD.

Madame Ives et les Demoiselles Ives de la rue St-Marc, partent mardi, le 22 courant, pour Summerville, C.S., où elles doivent passer l'hiver.

CAMELEONE.

DERANGEMENTS
De l'Estomac et des Intestins.
Engorgement du Foie, Maux de Tête, Constipation et Attaques Bilieuses rapidement guéris par l'usage des
PILULES
DE NOIX LONGUES
de McGALE
Elles sont promptes et efficaces dans leur effet, ne contiennent pas de *Calomel*, ou tout autres préparations mercurielles et peuvent être prises en tous temps et en tous climats. Elles sont préparées avec un extrait concentré fait de la Noix Longue et combiné scientifiquement avec d'autres principes végétaux, qui les rendent sans aucun doute aujourd'hui, devant le public, les meilleures pilules, pour le Foie, l'Estomac et les Intestins.
EN VENTE PARTOUT. PRIX 25c. LA BOITE, OU EXPÉDIÉES FRANC DE PORT, SUR RÉCEPTION DU PRIX.
STANTON'S PAIN RELIEF.
Remède de famille, pour usages INTERNE et EXTERNE.
Guérit : Rhumatismes, Coliques, Entorses, Névralgie, etc.
En vente partout. Prix 25c. la bouteille.
Seuls propriétaires : THE WINGATE CHEMICAL CO. Limited, Montreal, Canada.

CHEZ LES NOTRES AUX ETATS-UNIS

15 novembre 1904.

WORCESTER, MASS.

La famille de M. et Mme Arthur Chabot, 27 rue Chandler, était en liesse dimanche, à l'occasion des noces d'argent des époux Chabot qui avaient convié des proches et des amis à un grand dîner.

M. Chabot naquit au Canada et a vécu à Worcester depuis dix-huit ans. Il a épousé Mlle Nellie Lalone, à Uxbridge, Mass. Ils ont deux fils et une fille, Mlle Olive Chabot, M. Charles Chabot, employé de la maison Clark, Sawyer et Arthur E. Chabot, employé à la Blanchard Printing Co.

Mme Chabot a sept frères et sœurs Mme Joseph Dumas, Mme Louis Labbee, Mme Jessie Largesse, Joseph Lalone, Lavinus Lalone et Charles Lalone. M. Chabot a seulement un frère, Frank Chabot, aussi de Worcester.

—M. Charles Nault, un citoyen respectable et estimé, est décédé dimanche soir, à l'âge de 65 ans, 9 mois, à sa résidence, 19 rue Aetna. Il a succombé à la pneumonie qui le terrasa il y a une semaine. Il laisse une femme et huit enfants ; il était ingénieur à l'établissement de John Adams, no 81 rue Mechanic.

Feu M. Nault était natif du Canada, il vint demeurer avec sa famille aux Etats-Unis, en 1842 et a résidé successivement à Webster, Southbridge et Worcester. Il épousa en 1869, dans la vieille église Ste-Anne, Mlle Harriet Progin, de cette union naquirent onze enfants dont huit sont vivants : Frédéric, François, Gilbert Henri et Archibald, tous de cette ville ; sœur Marie-Jean du Sacré-Cœur de Ste-Anne, de Turners Falls, qui était au chevet de son père, hier, et Mlles Ida et Isabelle. M. Nault est un des fondateurs de la société St-Jean-Baptiste et de la paroisse Notre Dame.

—Joseph Napoléon Brousseau a succombé des suites d'un cancer d'estomac, à sa demeure, 60 rue Suffolk, samedi soir. Il était âgé de 60 ans, 8 mois.

Le défunt était forgeron de son métier et a demeuré ici pendant de longuesannées ; il appartenait à la société Saint-Jean-Baptiste et était estimé de tous ses concitoyens. Une épouse et dix enfants lui survivent.

SPENCER MASS.

Un auto, contenant deux sports, a succombé à la tempête avant-hier soir, dans les limites de ce village. Les voyageurs ont engagé quatre chevaux et se sont faits conduire à l'hôtel Massasoit d'où ils sont repartis le lendemain matin.

—Mlle Marie Gadbois est morte de consomption, hier, chez Mme F. Langevin. Elle était âgé de 20 ans.

—Mme Marc Fontaine, épouse de M. le Dr Fontaine a été transportée à l'hôpital St-Vincent de Worcester hier.

—On annonce le mariage de M. Henri Bouvier avec Mlle Célina St-Germain.

La cérémonie aura lieu le 22 novembre à l'église Ste-Marie.

—On annonce aussi le mariage de M. Jean Archambeault avec Mlle Eva Aucoin.

FITCHBURG, Mass.

—Jeudi soir, il y aura une grande partie de whist donnée au profit de l'église de St-François d'Assise, à la salle de l'école paroissiale.

—La Société des Artisans Canadiens-français de la paroisse Saint-François d'Assise aura un "smoking talk", lundi soir, à la salle du club Moreau.

—Le club Moreau, à une assemblée importante tenue à sa salle, dimanche après-midi, a décidé de mettre les officiers du club en contestation pour prélever des fonds afin de pousser la naturalisation des nôtres. Celui qui remportera le plus grand nombre de votes recevra un beau présent. Ceux qui achèteront des billets qui sont de 10 cents chaque, auront une chance sur 14 prix qui ont été donnés par les membres du club. Cette contestation promet d'être très chaude et remportera un bon résultat financier au club. Les billets seront distribués aux officiers du club dimanche, après la messe, à la salle du club.

—M. Charles Bussière, de la rue Bemis, a subi une opération la semaine dernière. M. le Dr C. Gariépy a présidé l'opération assisté de M. le Dr Yvon. C'est la deuxième opération qde subit M. Bussière depuis le mois de mai.

—Amédée Caisse, de Fitchburg, a été accusé d'avoir volé $23 et quelques cents à Mlle Alice M. Harris, propriétaire de l'hôtel Boulevard, à Malden, dimanche. Il a nié sa culpabilité, mais on la lui a prouvée. Condamné à $50 d'amende. Comme il n'avait pas le sou il a été conduit en prison pour gagner les $50.

—Une invention nouvelle fera perdre la place de 50 tisserands dans la filature Parkhill. Cette invention arrête le métier à la place de l'ouvrier, de sorte qu'on peut faire autant de travail avec moins d'hommes et économiser leurs salaires.

—M. J. B. Richard, de Leominster, a épousé Mlle Marie Croteau, à l'église St-Joseph, hier matin, à 8 heures. Les pères des mariés leur servaient de témoins, MM. Jean Richard et Antoine Croteau. Une foule de parents et d'amis assistaient à la cérémonie. Déjeuner et réception chez le père de la mariée. Les heureux époux demeurent à Leominster.

—Alfred Allaire, âgé de 12 ans, fils de M. et Mme Wilfrid Allaire, est mort dimanche après-midi, à la résidence de ses parents, 64 rue Sheridan Les funérailles ont eu lieu ,lundi matin à l'église Saint.François-d'Assise. Inhumation au cimetière Saint-Bernard.

SOUTHBRIDGE, MASS

A l'église Notre-Dame, avaient lieu les funérailles de Mme Jean-Bte Desgreniers. La foule nombreuse qui remplissait l'église, atteste amplement de la popularité et de l'estime dans lesquelles la défunte et sa famille sont tenues. Un long cortège de parents et d'amis accompagnait la dépouille mortelle de la défunte de sa résidence, rue Foster, jusqu'à l'église, où le service fut chanté à 8 heures. La tombe disparaissait sous de magnifiques offrandes de fleurs. Les porteurs étaient les huit frères de la défunte, MM. François, Louis, Elliodore, Zoël, Paul, Isidore, Adélard et Jean-Baptiste Delage. L'inhumation eut lieu au cimetière Notre-Dame.

—Mme Agnès Blais, âgée de 77 ans, demeurant chez son fils, est morte, hier, de débilité sénile. Elle était malade depuis un certain temps.

Les funérailles ont eu lieu samedi matin à Notre-Dame, à 8 heures.

La défunte demeurait chez son fils, 78 rue Elm. Elle était native du Canada, mais était aux Etats-Unis depuis un certain nombre d'années. Les porteurs à ses funérailles étaient ses fils: MM. Alexandre, Joseph, Jacques et Adolphe. La défunte laisse en outre d'autres enfants: M. Jérémie Blais, du Michigan, trois filles, Mmes Fabien Cabana, Joseph Cabana et Mme Moise Dumas, de Southbridge.

—On annonce le prochain mariage de M. Télesphore Guillet, 23 rue Mechanic, avec Mlle Vitaline Denault.

—Le feu s'est déclaré à 2 heures vendredi après-midi dans la manufacture de couteaux de M. Etienne Richard. Un employé est allé chercher du pétrole dans le sous-sol et on suppose qu'une étincelle de la chaudière s'est communiquée au pétrole. En un instant toute la cave était en feu. Les dommages s'élèvent à quelques cents dollars.

Une alarme, 38, a appelé les pompiers qui ont aidé aux employés à éteindre le feu.

— Lundi matin, à 7 heures, avait lieu le mariage de M. Télesphore Duquette avec Mlle Vitaline Deneault. Staient témoins, MM. Jos. Duquette et Gilbert Deneault, frère de la mariée. Après la cérémonie religieuse, un délicieux déjeuner de noces fut servi chez M. Gilbert Deneault frère de la mariée. Dans l'après-midi les gens de la noces se rendirent chez M. et Mme Duquette, parents du marié, où le dîner fut servi. Les nouveaux époux partiront demain midi pour un voyage de noces à Lacolle, P.-Q., chez la mère de la nouvelle épouse. Ils seront de retour dans un mois et demeureront chez M. Gilbert Deneault, au No 62 rue Charlton. Mlle Vitaline Deneault reçut de ses amis plusieurs jolis cadeaux.

— Avait lieu aussi, hier matin, à 8 heures, à l'église Notre-Dame, le mariage de M. William Prévost avec Mlle Florida Tétreault. Les pères des parties contractantes étaient témoins. Un somptueux déjeuner de noces fut servi chez les parents de la mariée, rue Mechanic.

Les nouveaux époux partirent sur le train de 11 heures, pour un court voyage de noces à Lowell et New-Bedford. Ils seront de retour samedi et meureront au No 52, rue Worcester. Les nouveaux époux ont reçu un grand nombre de jolis et riches cadeaux.

— Ce soir, à la salle Edwards, aura lieu une grande réception en l'honneur de M. Félix Gatineau, président suprême de l'Union St-Jean-Baptiste d'Amérique, à l'occasion de sa dernière élection à la présidence de cette belle et grande société nationale des Canadiens aux Etats-Unis. Le conseil Rochambeau, aidé de quelques amis intimes de M. Gatineau, a pris l'initiative de cette réception à laquelle ont été convoqués tous les conseils de l'Union St-Jean-Baptiste dont un bon nombre seront représentés. Le conseil suprême sera à peu près au complet. Un cadeau princier sera offert au héros de cette fête. Cette soirée a été très bien organisée et s'annonce comme devant être grandiose.

LOWELL, Mass.

Après un séjour de 15 longs mois dans les montagnes de l'ouest des Etats-Unis et du Canada, M. Joseph Robitaille de la rue Race, est revenu chez lui, avant-hier soir.

Il partit le 17 septembre 1903, pour Rossland, Colombie Anglaise, dans l'intention de visiter toute la région de l'ouest. Rendu en cet endroit il obtint de l'ouvrage de M. Howell Bigger, le chef des arpenteurs du gouvernement d'Ottawa, et ingénieur civil de la Colombie Anglaise. Il travailla cinq mois pour ce monsieur comme "packer". Après cela, il visita Port Hill, Idaho et Butte-City, Montana.

Il dit qu'il n'a jamais vu de si beau pays et, s'il ne rencontre pas d'obstacle, il y retournera le printemps prochain.

NASHUA, N.H.

Georges Deforge, un employé de la Maine Manufacturing Co., en travaillant, a été frappé dans les reins par une planche. Transporté chez le Dr Arthur Wallace, on trouva qu'à part quelques blessures, il ne se portait pas plus mal après cette expérience.

GREENVILLE, N.H.

Vendredi dernier, les membres du Club Littéraire et Dramatique se sont rassemblés avec leurs dames et demoiselles dans la salle du club, car les membres avaient fait l'achat d'un joli piano qui fut placé dans la salle du club et à cette occasion les membres ont décidé d'avoir un peu de musique. Parmi ceux qui assistaient à cette soirée on remarquait M. C.-P. Trickey, de Boston qui a vendu le piano, M. Trickey a chanté ; Mlle Georgiana Cournoyer et Ovila oBoisvert ont aussi fait entendre des jolis morceaux de musique ; ils furent applaudis et rappelés. Mme William Murray a chanté ; elle était accompagnée au piano par M. E.-C. Conley. La veillée fut très agréable. On s'est retiré à une heure avancée. On se propose d'avoir plusieurs soirées durant l'hiver.

—M. L. DeGranpré, qui était employé comme commis au magasin de M. John Bourgault et fils, vient de quitter le service de ce dernier pour ouvrir un magasin à son compte, à Manchester, N.H.

—La première bordée de neige d'importance nous est arrivée dimanche. Nos rues sont couvertes d'une couche d'environ 11 pouces de neige. C'est ce qui a permis aux traîneaux de faire leur apparition.

CENTRAL FALLS, R.I.

Dimanche, la police a fait une descente dans la buvette de Jacques Charon, à l'angle des rues Cowden et Washington, et y a saisi une certaine quantité de liqueurs enivrantes qui y étaient vendues illégalement.

Les représentants de la loi prirent les noms des hommes qui se trouvaient là, puis ils les laissèrent partir.

Seul Euclide Dubois, le commis,servait en l'absence de M. Charon, qui était à Manville.

SON OMBRE SEULE

Un homme prévenu en vaut dix. Le rhume est l'imprévu, mais l'ombre seule du BAUME RHUMAL le fait fuir. 280—2.

COURRIER DE SHERBROOKE

En visite.— Les carrières de marbre.— Exploits de cambrioleurs. — Un don. — Le Monument National. — Voyage retardé.

16 novembre, 1904.—M. Arthur Senay, du C.P.R., est en visite pour quelques jours à Greenfield, Mass., et autres villages des Etats-Unis.

—Il y aura une réception de nouveaux membres dans la Congrégation des Enfants de Marie le 4 décembre prochain.

—Il y a quelques jours, nous annoncions la découverte d'une carrière de marbre à NotreDame de Bonsecours, caton d'Orford. Ce marbre est veiné de rouge foncé, de rose, de vert et de blanc, Poli il est d'une grande beauté. Il a été extrait au pied d'une montagne que baigne le lac Bonallie, à trois milles environ dd village de Bonsecours. Cette montagne qui paraît n'être formée que de marbre de diverses couleurs, mais d'égale beauté, est la propriété de MM. Jos. Ménard, Hormidas et Ubalde Boissé et David, de Stukely. Ces messieurs ont l'intention de commencer incessamment l'exploitation de leur riche carrière.

Ce dépôt de marbre n'est pas le seul qu'il y ait dans nos cantons, lesquels du reste, au dire des géologues, sont d'une grande richesse minière.

M. A.-C. Poirier exhibait dernièrement deux morceaux de marbre d'une couleur très riche, cerise rayé de blanc verdâtre, qu'il a extrait d'une carrière dont il est propriétaire, sur le chemin Dufresne, même canton.

Ces deux carrières ne demandent qu'à être exploitées pour transformer cette partie du pays et y amener l'activité et la richesse.

Aux Etats-Unis, l'industrie de l'extraction du marbre, dans le seul comté de Rutland, Vermont, a acquis une importance considérable et est devenue l'une des principales sources de richesses de cet Etat. Les carrières de marbre de Rutland ont commencé à être exploitées en 1870, alors qu'elles ont produit $130,000. Aujourd'hui plusieurs compagnies se livrent à cette exploitation, et une seule d'entre elles fournit du marbre annuellement pour une valeur de $2,500,000. Le produit des autres carrières de Rutland est d'à peu près autant, et toutes réunies donnent de l'emploi à plus de 3,000 personnes.

Si les carrières d'Orford venaient à avoir un dixième seulement de l'importance de celles de Rutland, quels changements cette industrie créerait dans la région!

—Des cambrioleurs se sont introduits de samedi soir à dimanche matin, dans le magasin de ferronneries de Codère, fils et Cie. Les employés s'aperçurent de leur visite, lundi matin, à l'ouverture du magasin. Le tiroir à argent était brisé; son contenu: de six à sept piastres avait disparu. On fit des recherches ailleurs pous s'assurer si une certaine quantité de marchandises était disparue, mais les cambrioleurs n'avaient emporté que les quelques piastres qui se trouvaient sdans le tiroir à argent. Ils firent leur entrée dans le magasin par la cour, dont ils enfoncèrent la porte. MM. Codère, fils & Cie croient que les auteurs de ce vol sont des personnes qui connaissent bien leur magasin. Cependant ils n'ont aucun indice certain pour faire procéder à des arrestations. ...

—Mme J. R. Gagnon, autrefois de La-Patrie, comté de Compton, est décédée à Worcester, la semaine dernière. Mme Gagnon était la mère de M. Ferdinand Gagnon, le pionnier du journalisme canadien-français aux Etats-Unis.

—M. James MacKinnon, gérant général de la Banque des Cantons de l'Est, a été élu membre de l'Association des Banquiers Canadiens.

—Lundi matin, le major Wood, recevait un don de $100 pour l'hôpital protestant de Mme L.-D. Mack, de Derby Line.

—M. J.-O. Darche, sténographe officiel et député-protonotaire à la cour supérieure de Sweetsburg, a résigné ses fonctions pour revenir habiter notre ville.

—La première réunion des souscripteurs du "Monument National" aura lieu jeudi soir, le 17 courant, à huit heures.

—M. l'abbé Gignac, administrateur du diocèse, recevait dimanche matin, une lettre de Mgr Paul LaRocque,l'informant que le paquebot "Impératrice" sur lequel Sa Grandeur et les prêtres qui l'accompagnent devaient prendre passage n'a pas quitté New-York samedi.

Son départ est remis àmercredi.En attendant, Mgr LaRocque et ceux qui l'accompagnent sont les hôtes des religieuses du Précieux Sang, à Brooklyn.

Colonial House
Square Phillips

RAYON ARTISTIQUE
CETTE SEMAINE, VENTE SPECIALE D'AQUARELLES ENCADREES, $10.00, $15.00, $20.00. Prix antérieu de $20.00 à $50.00.

Rayon des Tissus Noirs a Robes
ASSORTIMENT SPECIAL DE DRAP BIARRITZ NOIR SANS ENVERS, 43 pouces. Prix ordinaire, $1.25. A écouler à 60 cents net.

Rayon des Machines a Coudre
Nous avons reçu un nouveau lot de MACHINES A COUDRE PORTATIVES :
A une aiguille. Prix, $2.75, $4.00, $5.00.
A point de navette, $14.00 et $17.00.
En fait de MACHINES A COUDRE nous avons :
WHEELER & WILSON, No 9.
THE DAVIS VERTICAL FEED.
THE COLONIAL HOUSE.
THE NEW LEADER.
PRIX, depuis $22.00 et au-dessus.
TABLES A COUTURE SE REPLIANT, $1.75 et $2.50. PLANCHES RAPPORTEES, $1.80. Machines à coudre de toutes sortes réparées avec soin.

ARTICLES SPORTIFS
TRAINES SAUVAGES, RAQUETTES, SKIS, PATINS, ETC.
GANTS DE BOXE, PUNCHING BAGS, FOOTBALLS, ARTICLES D'ESCRIME, ETC.
Nous avons un assortiment complet des articles sus-mentionnés, et ceux qui ont l'habitude d'acheter de bonne heure trouveront à leur avantage de les examiner.

RAYON DES JOUETS
POUPEES, MAISONS DE POUPEES, ETC.
CONVOIS MECANIQUES, Automobiles, Bateaux, Tramways, etc.
MACHINES A VAPEUR, Locomotives, Convois, Bateaux, etc.
CHEVAUX BERÇANTS, Jeux, Express, Traineaux, etc., etc.

Rayon des Articles de Messieurs
TRICOTS McGILL
10 DOUZAINES DE TRICOTS McGILL, en belle laine importée, couleur non changeante, encolure élastique, bien faits. Tant qu'il y en aura, $1.50 chacun.
1 LOT DE SOUS-VETEMENTS, toutes grandeurs, corps et caleçons, belle laine anglaise, très à la mode. Prix ordinaire, $2.25 chacun. Pour $1.50 chacun.

CORSETS ! CORSETS !
Un bon corset bien seyant est la base indispensable d'un costume élégant. Le corset en pointe, avec hanches et côté s'étendant, et appareil à retenir les bas en avant, est une des dernières nouveautés en fait de corsets.
Nous exposons plusieurs dessins des plus nouveaux, de marques et prix différents. ...

CONFISERIE---SPECIAL
NOUVEAUTES POUR REUNIONS DU JOUR D'ACTION DE GRACES, comprenant dindes, poulets, pâtés, etc. Aussi un assortiment choisi de bonbons frais toujours en mains.

Attention spéciale aux Commandes par la Poste

Henry Morgan & Co., Montréal.

NOUVELLES DE VERCHERES

Choix d'un candidat.—Mariage à l'horizon

16 novembre 1904.

Hier a eu lieu à Verchères le choix d'un candidat libéral en opposition à M. E. Blanchard, le candidat de M. Parent. C'est M. l'avocat Amédée Geoffrion qui a été choisi. MM. F.-C. Larose et Jodoin briguaient aussi l'honneur d'être candidats, mais ils ont été battus par M. Geoffrion.

—On annonce le mariage de M. Aimé Charron avec Mlle J. Choquet, pour le 22 novembre.

SERIEUX INCENDIE

New-York, 16 novembre.— Un incendie, pendant la nuit, a détruit l'un des abattoirs situés dans la 6e rue, Jersey City. On ne signale aucun accident de personnes.

Cet incendie s'est déclaré vers 3 heures du matin et n'a pas tardé à prendre de grandes proportions. Trois alarmes ont été données et ce n'est que vers 9 heures du matin que les pompiers sont parvenus à se rendre maîtres du feu. Il n'était que temps, car on a cru, à un moment donné, que l'incendie allait se communiquer aux autres abattoirs où des milliers d'animaux affolés poussaient des cris discordants, 2,500 porcs, 300 moutons et une cinquantaine de bœufs ont été brûlés vifs. Les corps de 3,200 animaux tués la veille ont été également la proie des flammes, et les pertes dépassent $200,000.

Une femme qui jure
Parce que ses cors la font souffrir devrait se procurer le Putnam's Corn extractor, il fait disparaître les cors en 24 heures, sans douleur, et ne fait aucun tort à la peau. Un millier de contrefaçons prouvent la valeur de Putnam's. C'est de beaucoup le meilleur remède pour les cors.

MONSEIGNEUR SBARETTI

Sainte-Thérèse, 16 novembre.—Mgr Sbaretti est parti pour Ottawa, ce matin, par le train de 9 heures, Le délégué apostolique a été reconduit à la gare par les élèves du séminaire et un grand nombre de citoyens.

Feuilleton du Journal

L'EMPRISE

Suite de "La Grande Amie"

41 SUITE

Ce dernier détail inquiète Alberte, car l'oncle Victor est parfait tant qu'il ne boit pas ; mais, une fois engagé sur ce terrain glissant, on peut tout craindre de lui. Or, gênée par les hautes fleurs de la table, elle est mal placée pour le surveiller ; d'ailleurs, elle se sent énervée ; après avoir désiré cette soirée, elle voudrait qu'elle fût déjà finie ; l'absence complète de toute la famille et des amis de son fiancé l'atteint profondément dans son orgueil de femme, et d'autant plus que, seule, elle sait le nombre d'invitations qu'elle a lancées, les influences qu'elle a fait jouer, les pièges tendus, les pressions faites... Une telle abstention significative n'est même pas la seule réplique d'une société qui ne veut pas admettre Alberte dans son sein ; elle fut parfois plus explicite, cette réponse ; et la jeune femme a dû, pendant cette semaine, intercepter quelques lettres,où des familles de vieille roche ne se gênaient pas pour dire leur pensée, et si carrément, qu'elle était presque de nature à faire réfléchir Bruno à la veille de son mariage...

Cet accueil l'exaspère... : il lui donne l'impression qu'elle n'arrive pas... qu'elle n'arrivera jamais !... Comme un voyageur déjà fatigué, elle a monté lentement, gravi les pentes difficiles, croyant qu'elle allait enfin atteindre le dernier sommet ; mais, à peine a-t-elle mis le pied sur la crête, quedautres sommets plus élevés se profilent à perte de vue, jusqu'à l'infini de l'horizon... Et à quoi lui sert de sortir de son monde si ellene peut pas entrer dans l'autre...? Quel profit aura-t-elle à s'appeler comtesse de Saint-Agilbert si toutes les maisons où ce titre serait apprécié doivent se fermer devant elle...? Oh !... ce mariage tant rêvé !... Pour un peu, maintenant qu'elle a de l'argent, elle le briserait là, sans un regret..., pas même celui du million déjà mangé à moitié par le passif de l'usine !...

A cette pensée, l'âme névrosée d'Alberte s'exalte, s'isole au milieu de ces invités banals qui mangent, boivent, "s'empiffrent"l à ses frais, causent, tous heureux de la bonne aubaine, mis en train par l'oncle Victor qui ne cesse de s'occuper d'eux. Car il faut lui rendre justice, à cet excellent oncle, il semble avoir à cœur de gagner honnêtement son argent ; il parle à droite, offre du vin à gauche, étend jusqu'au bout de l'immense table sa sollicitude prévoyante, veille à ce qu'aucun convive, délaissé par des voisins discourtois, n'emporte de cette réunion un souvenir famélique ou simplement désagréable.

Il fait tant et si bien, se prodigue avec un tel dévouement, qu'Alberte éprouve, là encore, cette sensation habituelle de sa nature changeante qui évolue sans transition d'un pôle à l'autre. Après avoir désiré la présence de son oncle et lui avoir tracé sa ligne de conduite, elle s'agace de se voir si bien obéie, car cette politique inutile, cette mise en scène exagérée, semblent souligner, presque afficher son désastre. Elle se maintient pendant le premier et le second service, fait des signes que Victor ne comprend pas, et finalement, n'y tenant plus, lui écrit sur le verso d'un menu ces simples mots, qu'elle lui jette au travers des fleurs de la table:

"Assez ! tu m'énerves, ne te mets pas en frais... Ce ne sont que des fournisseurs !"

A quoi Victor, sans rancune, répond aussitôt de sa grosse écriture:

"Merci, je m'en doutais ! Je vais penser un peu à moi !..."

Immédiatement, il change de ton : de vieux beau correct, il devient tout à coup le "soupeur" qui ne se gêne plus, tantôt mangeant dans un silence égoïste, tantôt racontant de grasses histoires qui accaparent pour un succès personnel l'attention de tous.

En réalité, l'oncle est enchanté de l'échec de la nièce; il se produit silencieusement en lui un accès de gaieté ironique..., une joie épaisse de dilettante boulevardier:

—Ah! te voilà encore enfoncée, ma petite, malgré ta force!... Vois-tu!... les illusions, c'est toujours mauvais pour les petites filles!...

De son œil malin, il calcule les frais énormes qu'à dû coûter cette mise en scène tapageuse: Alberte a sur elle une toilette d'au moins trois mille francs...; cette soirée va lui revenir à la même somme, et pour éblouir qui...? des gens qui regardent beaucoup plus l'argenterie, les bouteilles et les bons petits plats que la fiancée superbe promenant sur eux son œil méprisant et lassé. Dans ces conditions, la fortune du comte ne sera qu'une bouchée pour Alberte, et finalement, c'est lui, Victor, le sage, car il possède, avec cinq mille francs de rentes, la modération dans les désirs!

A ce moment, les vins du rôti arrivent; l'oncle, qui a refoulé jusque-là son admiration, éprouve le besoin de souligner en termes enthousiastes le Château-Margaux et le Pomard de l'hôtel.

En voilà du vin soigné!... soutiré à temps, chambré avec soin; les particuliers pourront faire ce qu'ils voudront, ils n'auront jamais un résultat pareil. Et il s'échauffe, raconte à Bruno assis vis-à-vis de lui les meilleurs dîners qu'il a faits pendant toute sa vie.

Après celui de ce soir, naturellement, le dîner dont il garde un impérissable souvenir eut lieu chez un rabbin d'Alsace. Il était alors tout jeune homme, et sa famille, estimant qu'il avait assez étudié le billard à Paris, l'avait envoyé au vert dans les environs de Strasbourg, sous le fallacieux prétexte de le fortifier en allemand. Il était devenu surtout robuste dans l'art de culotter des pipes et d'apprécier les innombrables variétés de bières brunes et blondes, et les vins de la Moselle.

Le rabbin était d'ailleurs un brave homme, qui descendait le sentier de la vie avec la plus inaltérable sérénité; il avait introduit, dès le premier jour, le jeune Victor dans sa cave, et, d'un geste large, lui montrant l'amphithéâtre des fûts, rangés comme des canons autour d'une salle voûtée:

—Voici ma bibliothèque, et par ces vieilles barriques que vous apercevez à gauche, je saisis les Croisades... Ce vin de Chypre, à droite, a été souffré quatre fois à deux cents ans de distance...; quant à ce Malvoisie, Abraham n'en boit pas de meilleur dans les vignes éternelles!...

—...Ah! ce fut un beau jour!...— et Victor, ému, donne des coups de poing sur la table.—Naturellement, je devins studieux avec une telle bibliothèque!... Que Gambrinus, le dieu du houblon, me pardonne!... Mais combien d'infidélités je lui fis pour aller secrètement, avec une fausse clé que je fabriquai, savourer le vin doré que chantèrent nos aïeux... Donc, mon cher comte, moi, aussi je saisis les Croisades... pas comme vous!... On remonte comme on peut; moi, c'est par les tonneaux!...

Lancée sur ce terrain, la conversation, tenue d'abord dans les hautes sphères de la correction officielle, se corse, devient en quelques instants d'une animation inquiétante; chacun veut raconter ses prouesses, ses coups de fourchette mémorables, les vins héroïques absorbés au cours de l'existence... Alberte, qui a déchaîné son oncle sur cette voie, ne peut désormais le retenir; elle a beau lui faire des signes avec son éventail, froncer ses sourcils noirs, Victor lui répond avec une désinvolture complètement irrespectueuse; Bruno, excité lui-même par cette beuverie, raconte qu'au château il y a aussi du très bon vin; mais la baronne sa mère ne buvait que de l'eau...

—Un sacrilège!... s'écrie Victor.

—Parfaitement, nasille un gros Monsieur à favoris, qui zézaye avec affectation, c'est un "sacrilège"!..... J'ai remarqué, cette année, dans les hôtels, qu'on buvait beaucoup d'eau... même du lait!...

—Des pelés!... clame un bookmaker. Ils n'ont pas le moyen de se payer du Pontet-Canet, alors ils jouent à la neurasthénie...

Mais une dame intervient:

—Il y a pourtant des personnes honorables qui ne peuvent plus supporter le vin.

—Ce n'est pas possible!...

—Mais si, Monsieur, comprenez: la génération actuelle ne vit pas; elle brûle!... Le surmenage arrive... les lames usent les fourreaux...

—Des pelés!... répète le bookmaker, qui tient à son mot, et chez lequel le fourreau fait complètement oublier la lame...

—Quant à moi, entonne Victor, je ne rentre pas dans cette catégorie. Ainsi, je me suis mis dans les vignes dès l'âge de six ans, comme Henri IV!...

—Pas possible! minaude sa voisine.

—Dès l'âge de six ans!... Et j'en suis fier!...

Dans le clair-obscur qui borde d'ombre la table brillamment illuminée, le maître d'hôtel, un grand, l'air fatigué, regarde avec des yeux blasés et ce sourire vague des gens qui ont beaucoup vu et n'ont plus grand'chose à apprendre sur le mensonge des façades humaines; pourtant il se rapproche, car ce Victor intéresse tout le monde.

—...A six ans, je maintiens!... Voilà: j'étais garçon d'honneur avec une petite fille qui s'appelait Célina et je me la rapelle comme si j'y étais encore... On nous avait mis au bout d'une table et indignement rationnés, pendant qu'à notre barbe les autres convives mangeaient et buvaient de tout jusqu'aux yeux...; la petite en avait même pleuré "Attendsun peu, lui dis-je, après nous nous vengerons!" J'avais mon idée, et vous savez, quand une idée est là-dedans, c'est quelque chose.

Et il se frappa le crâne. ...

—J'avais donc mon idée; quand tout le monde eut passé dans les salons pour le bal, je pris Célina par la main: "Viens!" lui dis-je. Je l'entraînai dans la salle à manger... Malheur!... les garçons n'avaient pas laissé l'ombre d'une bouteille!... Seuls, les verres qui venaient de servir étaient encore là. Alors je mis un de ces verres dans les mains de la petite: "Suis-moi!" Je fis le tour de la table, versant dans le verre de Célina le fond plus ou moins considérable de tous les autres; il en fallut un second, pour la noce étant de soixante-dix couverts!... Ce fut un grog géant, énorme, titanesque , il y avait de tout: du rhum, du cassis, du vin blanc et rouge, de l'eau-de-vie, du curaçao, du café, de la bière, de l'anisette, etc., etc... Vous voyez le mélange...? J'avale un verre, et comme Célina faisait la grimace pour achever le sien, je vide l'autre. Je recule pourtant devant le troisième... Ce qui se passa ensuite, je ne pourrais le dire... J'eus la sensation que tout se mettait à tourner, lentement d'abord, puis très vite, que je glissais des deux pieds sur le plancher ciré... Célina criait en se cramponnant à la nappe, qui ne résistait pas...; une porte s'ouvrit et par elle vinrent des bouffées de musique... Puis, longtemps après, je me réveillai chez une parente, dans un lit, avec un vomitif sur la table de nuit, et la sensation de coups de martinet sur les... vous comprenez ..?

—Oh parfaitement...

—Ce fut ma première ivresse... Je vous répète: j'avais six ans!!.....

—Elle n'eut pas de sœurs...? interroge le bookmaker.

—Vous voulez ma confession publique...?

Cris divers: Oui!!!... Non!!!...

(A Suivre).

AMUSEMENTS

HIS MAJESTY'S

Toute cette semaine, Matinée Samedi. La superbe Comédie Musicale de Londres et New-York de Charles Frohman et George Edwardes, **THE GIRL FROM KAY'S** joué pendant 10 mois au Herald Théâtre de New-York. 278-6

FRANCAIS MUSIC HALL — 50 Personnes 50 Habiles Comédiens, 6 actes de 1ère Classe.

Le Succès de Weber-Field
— WHOOP-DE-DOO —
Superbes Filles

MATINEES TOUS LES JOURS — Prix : 10c, 20c, 30c, 35c, 50c.

Semaine prochaine : THE JAPSKYS.

Grande Ouverture THEATRE ROYAL
UNE GRANDE PIECE OUVRIERE
The Factory Girl
30 — Acteurs — La plupart des Jeunes Filles — 30
Prix 10c, 20c, 30c et 50c. Semaine prochaine : A WOMAN'S TROUBLE.

Huitres Malpecques, Homards et Clams
Alp. Cloutier, Prop. 242—1a
Reçus tous les jours par Express au **Petit.... Windsor** No 101 rue St-Laurent

THEATRE DES NOUVEAUTES
TEL. EST 1395. SEMAINE DU 14 NOVEMBRE
LES VIEUX CARCONS
par Victorien Sardou. Matinée spéciale, Jeudi, 17 Novembre. Semaine prochaine, **La Robe Rouge.** 278-6

ACADEMIE | Matinées, Mercredi, Jeudi et Samedi.
WALTER E. PERKINS dans
Who Goes There
Prix—15c, 25c, 50c, 75c. Semaine prochaine : **Me, Him and I.** 278-6

THEATRE NATIONAL | 1440 Ste-Catherine
Tél. Bell Est 1786 — Tél Marchands 520
SEMAINE DU 14 NOVEMBRE
LATUDE et L'ADIEU DU POETE
Prix Matinées : 10c, 15c, 20c, 25c et 30c, Soirées : 10c, 25c, 35c, 40c et 50c. 278-6

A LOUER. — Magasin à louer sur la rue Mont-Royal, coin de la rue Boyer, 24 x 60, cavé cimentée, cour privée. Spécialité pour une épicerie ou tout autre commerce. Coin d'avenir. Gaz, électricité, chauffage. S'adresser à C. H. Laurier, 10 rue Cherrier. Tel. Est, 2935. 277—6

UN DRAME DE LA FOLIE

Un malheureux père, devenu subitement fou, assomme son fils à coups de pierre et menace de tuer toute sa famille

Ottawa, 16 novembre.— Une affreuse tragédie s'est déroulée à Hull, à 7 heures ce matin. Un ouvrier, Philippe Monfils, demeurant au No 75 rue Albert, est devenu subitement fou furieux et a commencé de battre sa femme et ses enfants. Dans sa furie, il empoigna son fils Royal, et, saisissant une pierre pesant environ deux livres et demie, il l'en frappa de plusieurs coups à la tête. Il sortit ensuite de la maison avec son fils sans connaissance, lui mit la tête sur le trottoir et lui donna un autre coup avec la pierre.

M. Sarrasin, gardien à l'hôtel de ville, attiré par les cris de la mère et des voisins, réussit, avec l'aide de M. Déziel, a réduire le forcéné à l'impuissance. Ce dernier fut attaché et conduit à l'hôtel de ville et ensuite à la prison. Il fallut six hommes pour le mener à ce dernier endroit.

Le blessé a été mis sous les soins du Dr Fontaine et ce dernier désespère de le sauver. Royal Monfils est un enfant d'une dizaine d'années, mais paraît beaucoup plus jeune, étant peu développé.

L'auteur de ce drame est devenu deux fois fou furieux et, en 1900, a voulu tuer sa femme à coups de hache. Il a passé quelque temps à la Longue-Pointe. Monfils a une famille de trois enfants. C'est un homme sobre, bon travailleur, âgé d'environ 43 ans.

A midi et demi, le blessé était encore chez le Dr Fontaine et ce dernier disait qu'il espérait le transporter cette après-midi à la maison maternelle.

Monfils prend un peu de mieux. Le malheureux père a battu son fils aîné, Jean-Baptiste, qui voulait défendre son frère et lui a fait une blessure à l'œil. Sa petite fille Bertha, âgée de 4 ans, a aussi subi de mauvais traitements, de même que sa mère. Cette dernière porte à la figure de sérieuses blessures et est dans une grave état de surexcitation.

Vers 1.30 le jeune Royal a été pris d'une hémorragie cérébrale et sa mort n'est plus qu'une question d'heures. Son crâne est contusionné à sept endroits. L'enfant a repris connaissance et a demandé à voir sa mère. Il est toujours chez le docteur Fontaine.

COURRIER D'OTTAWA

La réorganisation de la police.— Le droit des Frères des Ecoles chrétiennes d'enseigner.— La mort de James O'Meara.— Il ne sera pas candidat à la mairie.— Un concert.—Les permis de construction.—Une mission. — Mariage à l'horizon.— L'école Guigues.

16 novembre, 1904.—Le magistrat O'Keefe est de retour du district de Osgoode, où il était allé en expédition de chasse.

A propos de la réorganisation de la police d'Ottawa, le magistrat O'Keefe a dit que les commissaires se réuniraient dans deux semaines seulement, et les commissaires s'occuperont alors de la chose.

A propos des accusations portées par l'ex-constable Prud'homme contre le chef de police Powell et le sous-chef Vizard, le magistrat O'Keefe a semblé surpris de voir que la nature des accusations ne lui semblait pas d'une grande gravité.

Quoi qu'il en soit, cette question sera discutée à la réunion prochaine de la commission de police.

—Comme on sait, la Cour d'Appel de Toronto, présidée par le juge Moss a rendu jugement hier, dans l'appel du jugement du juge MacMahon, contre le droit des Frères des Ecoles Chrétiennes comme instituteurs, parce que, entre autres raisons, ces Frères n'avaient pas subi les examens requis par la loi des écoles publiques de la province, ainsi que l'exige la loi des écoles séparées.

A cet argument les défenseurs de la commission répondaient que la loi exemptait de ces examens les personnes qui, avant l'année 1863 avaient le droit, en vertu de la loi d'enseigner dans les écoles de la province de Québec et d'Ontario, c'est-à-dire, tous les membres des communautés religieuses et enseignantes exemptés par la loi, en leur qualité de membres de ces congrégations, de subir des examens.

Le jugement de la Cour d'Appel renverse cette prétention et confirme la décision du juge MacMahon.

Il est probable que la cause sera portée en Cour Suprême, et même jusque devant le Conseil Privé, car cette décision atteint non seulement les écoles d'Ottawa et les Frères des Ecoles Chrétiennes, mais toutes les écoles séparées d'Ontario dans lesquelles enseignent les membres de congrégations enseignantes qui n'ont pu subir d'examens.

Quant à Ottawa, les Frères se sont déjà soumis à la loi lorsqu'ils ont demandé, obtenu et accepté, des permis temporaires d'enseigner dans les écoles de la ville. Pour obtenir ces permis il a fallu, cependant, que la commission déclarât qu'il n'y avait pas d'instituteurs qualifiés disponibles, et pour que les autres commissions puissent continuer à utiliser les services des membres de communautés religieuses sans certificats, il faudra qu'elles fassent la même déclaration.

—Le verdict sur la mort de James O'Mearz, tué vendredi, à Hintonburg, par un tramway, a été rendu hier matin. Il était près d'une heure quand les jurés en sont venus à la conclusion suivante:

"Qu'il a été frappé par le tramway électrique No 65, vendredi le 11 novembre 1904, et qu'il est mort à l'hôpital Protestant le 12, des suites des blessures reçues, mais il n'est pas bien défini que ces blessures aient toutes été faites par le tramway."

Il a été prouvé au cours de l'enquête qu'O'Meara, le soir de l'accident, avait retiré son salaire, $24.50, et qu'il avait bu à plusieurs endroits, entre autres, à l'hôtel Boxter. Sur lui on a retrouvé $15.95.

Le détective O'Meara, frère de la victime, qui a suivi l'enquête du commencement à la fin, se dit mécontent des témoignages et du verdict rendus ; néanmoins, dans les circonstances, les jurés ne pouvaient disent-ils, en venir à une autre conclusion.

—L'échevin Slattery a déclaré qu'il ne sera pas candidat à la mairie aux prochaines élections municipales de 1905.

—M. Eugène Tremblay, autrefois d'Ottawa, et fils de M. Rémi Tremblay, traducteur à la Chambre des Communes, est mort subitement dimanche à New-York.

—Jeudi soir, le 17 courant, aura lieu à la salle Harmony, rue Albert, un grand concert organisé par la société A.O.U.W. Les artistes qui suivent y prendront part : M. James Fox, de Toronto, chanteur comique ; Mlle Helen K. Ferguson, de Toronto, contralto ; M. J. Arnold Thompson, baritone ; Mlle Juliette Gauthier, violoniste.

Le quatuor Albani figure également au programme. Ce quartette se compose de MM. F. Breton, C. Breton N. Mathé et E. Gauthier.

Ce concert sera, comme on le voit, très intéressant, et tout indique qu'il sera bien encouragé. Les billets sont en vente au magasin de MM. Orme, rue Sparks. Le prix des billets est de 25c et 35c.

—Aucours de la saison qui vient de se terminer à Ottawa, 231 permis de construction ont été accordés. La plupart ont été pour des résidences privées.

—La mission, qui sera prêchée à l'église St-Joseph par les RR. PP de la Passion, commencera le 24 courant et se continuera durant deux semaines.

—M. Henri Gratton, de la maison J.-L. Lafleur, de Montréal, est retourné dans sa famille, après avoir passé quelques jours chez son oncle, M. Ed. Gratton, avenue Daly.

—Mlle Alice Marier, représentant la American Trading Stamp Co., de Manchester N.H., qui était en visite depuis quatre semaines chez son père, M. J.-E. Marier, journaliste, est repartie pour les Etats-Unis, lundi soir.

—On annonce pour le 23 courant le mariage de M. J.-D. Larose, conducteur de malles, et de Mlle Agnès M. Turner, fille de M. Turner, de la Chambre des Communes.

—M. P.-V. Savard, autrefois député de Chicoutimi, est arrivé à Ottawa, où il demeurera à l'avenir. M. Savard a obtenu une position dans le département du recensement.

—M. A.-W. Fraser, avocat, est retenu chez lui par une forte attaque de grippe.

—Mlle B.-G. Bilsky, de la rue Nicholas, est de retour de Montréal, où elle a passé trois semaines.

—Le travail à la journée, à l'école Guigues, semble donner la plus entière satisfaction. Le nouvel édifice sera prêt pour le mois de mars.

—M. T. McGuire, président de la Commission des écoles séparées, donnera sa démission à la fin de l'année pour se présenter comme échevin, dans le quartier Dalhousie.

LE CONCERT D'ETAT A OTTAWA

Ottawa, 16 novembre.— Il y avait foule hier soir, au concert d'Etat au Théâtre Russell en l'honneur de Lord et Lady Minto.

Sir Wilfrid et Lady Laurier et toute l'élite d'Ottawa y assistaient. Le concert était sous la direction du professeur Harris.

Un convoi spécial est arrivé à Ottawa, à cinq heures, amenant trois cents membres du "Montreal Choral Society", qui ont pris part au concert. Leurs Excellences y ont reçu une grande ovation.

ECRASE PAR UNE VOITURE

Worcester, Mass., 16 novembre.—Irène Thibodeau, 4 ans, dont les parents sont domiciliés au No 66, rue Lamartine, a été écrasée par une voiture sur la rue Lamartine, vers 9 heures 15 lundi matin, et s'est cassé le bras droit.

La voiture d'ambulance l'a transportée à l'hôpital.

DIVERS

A VENDRE. — Sept beurreries et fromageries à bonnes conditions ; recevant dans le fort du lait de deux à 3500 livres de lait par jour. Pour plus d'informations, s'adresser à Elisée Parent, Drummondville. 271—8x4s

ON DEMANDE DES TISSERANDS. — Les tisserands, hommes et femmes, qui se proposent d'aller aux Etats-Unis, feraient bien, après leur arrivée à destination de demander de l'emploi à la Salt's Textile Mfg Co, fabricante de tissus velus (coton et soie), à Bridgeport, Conn. Pas de grève ni troubles d'aucune sorte au moulin ; simplement une augmentation des métiers. 277—1m

PROVINCE DE QUEBEC — DISTRICT DE MONTREAL.—Cour de Circuit. — No 7851. — Chandler & Massey Co., demanderesse, vs R. Albano, défendeur. Le 26e jour de novembre 1904, à onze heures de l'avant-midi, au domicile dudit défendeur, au No 525a rue Sherbrooke, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets dudit défendeur saisis en cette cause, consistant en instruments de chirurgie. — G. A. Lafontaine, H.C.S. — Montréal, 16 novembre 1904. 281—1

PROVINCE DE QUEBEC — DISTRICT DE MONTREAL. Cour de Circuit, — No 15821. — Alfred Lacroix et Arthur Léger, demandeurs, vs A. Théodule Riopel, défendeur. Le 26e jour de novembre 1904 à onze heures de l'avant-midi, au domicile dudit défendeur, au No 83 rue Boyer, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets dudit défendeur saisis en cette cause, consistant en meubles de ménage et un piano. — Anatole Cherrier, H.C.S. — Montréal, 16 novembre 1904. 281—1

PROVINCE DE QUEBEC — DISTRICT DE MONTREAL.—Cour Supérieure — No 1223. — Dame D Charette, demanderesse, vs F. Hurtubise, défendeur. Le 26e jour de novembre 1904, à dix heures de l'avant-midi, au domicile dudit défendeur, au No 532 rue St-Hubert, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets dudit défendeur saisis en cette cause, consistant en meubles de ménage, etc. Conditions : Argent comptant. — Jos. Mayer, H.C.S. — Montréal, 16 novembre 1904. 281—1

PROVINCE DE QUEBEC — DISTRICT DE MONTREAL.—Cour de Circuit. — No 6209. — M. K. Nolan, demandeur, vs F. Blaine, défendeur. Le 26e jour de novembre 1904, à 10 heures de l'avant-midi, au domicile dudit défendeur, au No 747 rue Wellington, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets dudit défendeur saisis en cette cause, consistant en meubles de ménage, etc. Conditions : Argent comptant. — G. A. Lafontaine, H. C.S. — Montréal, 16 novembre 1904. 281—1

Il ne reste plus que trente-trois jours avant Noël pour faire vos achats.

Les Variations D'une Montre

Il est un fait bien connu en horlogerie, c'est que les montres malpropres sont plus facilement affectées par les variations atmosphériques que quand elles sont nettoyées et nouvellement huilées.

Votre montre peut avoir marqué exactement le temps durant tout l'été. L'approche de l'hiver avec ses températures extrêmes peut être une cause de variation. Si elle n'a pas été nettoyée depuis un an l'explication est facile à trouver.

Nos ouvriers de réparation nettoient les montres pour $1.00 en montant selon le genre de montre.

HENRY BIRKS AND SONS
BIJOUTIERS
SQUARE PHILLIPS.

CERCLE DRAMATIQUE CREMAZIE

Les membres du Cercle Crémazie sont instamment priés de se rendre dimanche prochain, le 20 novembre, à 9 heures a. m., précises, chez le vice-Président, au No 36 rue Robin, où la réorganisation du cercle aura lieu.

Par ordre,

CHARLES DEMERS,
(Secrétaire.)

CHIRURGIEN-DENTISTE

F. A. Harwood, chirurgien-dentiste, 187 rue St-Denis, Montréal. Téléphone E. Est 2543. 254-n.

SPORT

LES QUILLES

LA ROYALE EN AVANT

Notre premier club Canadien-français n'a pas eu de difficulté, à prendre la deuxième partie du match. Il n'a pas été en bonne veine. Labelle qui compte ordinairement dans les 600, était légèrement indisposé. Son jeu s'en est vivement ressenti. Après le match principal, fut jouée une partie entre trois membres de chaque club. La vistoire est encore restée à

BEAUCHAMP

Rousseau	121	137	148—406
Beauchamp	141	143	133—717
St-Germain	154	150	143—447
Handicap			50

ROYALE

Rielle	169	134	156—459
De Tonnancourt	160	134	197—491
Lajoie	188	135	157—480
			1430

Maj. 136 points.

BEAUCHAMP

Rousseau	121	137	148—406
Beauchamp	144	128	136—408
St-Germain	171	110	105—386
Frechette	171	104	154—429
Guillet	135	142	137—414
Chevalier	187	173	150—510
			2553

Maj. pour Royale 268 points.

ROYALE

Riel	158	168	154—480
Lebeau	145	169	142—456
Lajoie	178	188	135—501
Morin	160	168	129—451
Kieffer	166	130	139—435
Labelle	169	167	156—492
			2821

TROT ET AMBLE

ELLE ECHOUE.

Memphis, 16.—Lon Dillon a trotté un mille, cet après-midi en 2.01 1-4.

Temps par quarts:
30 1-4; 59 3-4; 1.29 1-2; 2.01 1-4.

Le temps de vendsedi fut 2.01.

La seule partie du jour sera celle entre le G.T.R. et le Montreal III, sur le terrain de la M.A.A.A.

La championnat junior est en jeu.

Les deux clubs sont bien balancés. Ils jouent un jeu supérieur, digne de ainés.

L'âge seul leur manque.

LA BOXE

South Bend, Ind., 16.—La police a arrêté à la quatrième reprise, la bataille entre Tommy Ryan et Jack Graham, de Kansas City. La bataille devait durer 10 reprises. Graham fut étendu sur le carreau 4 fois dans la dernière reprise.

LE POOL

Saint-Louis, 16.—Alfred De Oro, champion du monde, devra défendre son titre contre Thomas Hueston, de Saint-Louis. Le total sera de 600 points. 200 par soir. Le match commencera le jour d'Actions de Grâces, le 28 du mois

LA LUTTE

LA LUTTE

MAUPAT vs AUVRY

Maupas ne se laisse pas effrayer par la grande réputation d'Auvry. Il en a vu bien d'autre. Par son agilité et sa science, il a eu raison des plus lourds lutteurs. Il se promet bien de trouver le centre de gravité d'Auvry.

Le point saillant de la soirée sera la tentative d'Hector Décary de briser le record de Louis Cyr, pour enlever un haltère d'une main. Il essaiera de pousser plus de 273 livres, ce qui est le record sdu monde.

LE TIR

Grand tir au pigeons, vivants et artificiels, au Bout-de-l'Ile, vis-à-vis l'hôtel Bureau, jeudi le 17 novembre 1904. "Tanksgiving Day".

Il y aura plusieurs classes.

Les conditions seront faites sur le terrain.

Le tir aura lieu beau ou mauvais temps et commencera à 11 heures précises.

Pour détails, s'adresser à J.-B- Bureau, Bout-de-l'Ile, Comté Laval, P. Q. ou à Chs Demey, 687 Nontre-Dame Maisonneuve.

ATHLETISME

LUCCES AMERICAIN.

Londres, 16.—Au tournoi de 1ère année, W.-E. Schutt, le gagnant du prix Rhodes, et vainqueur, du 1-2 mille et du mille, la semaine dernière, a gagné les deux milles par 15 verges. Temps, 10 minutes. 24 3-5 secondes.

BILLARD

AU CERCLE ST-PIERRE.

Hier soir a eu lieu l'ouverture de ce cercle populaire, sous la présidence de Son Honneur le maire Laporte. Remarqués parmi l'assistance: Rich. P. Tourangeau, O.M.I., provincial, Rév. P. Jodoin, sup., Rév. P. Villeneuve, R.P. Valiquette, Cornellier, Barnèche, MM. Honoré Gervais, Camille Piché, G.-A. Lacombe, Echevins Vallières, Bastien, Robillard, M. Nap. Giroux, Laviolette, Dr Ricard, Denis Désilets, G.-A. Crépeau, Lacroix, Perreault, etc., etc.

Le discours d'ouverture a été donné par M. D. Monette, président du Cercle. Ont aussi adressé la parole: Son Honneur le maire Lapoëte, Rév. P. Tpurangeau, MM. Honor Gervais, et Rév. P. Villeneuve, M. MacDougall d'Ottawa, qui est de passage parmi nous, aj joué une magnifique partie avec M. A. Marcotte. Les deux joueurs n'étaient pas très en forme. Malgré cela les coups scientifiques furent nombreux.

M. Marcotte est sorti vainqueur par 34 points.

Les trois prix de Euchre ont été gagnés par MM. Baptiste Viens, Dr Laviolette et Arthur Seers.

L'assemblée s'est dispersée à une heure avancée de la nuit, enchantée de sa soirée.

LE JEU D'ECHECS

Le Montréal jouera, aujourd'hui, au No 55 rue Université, un match par télégraphe avec le club Winnipeg.

Voici les noms de ses joueurs:

Kurrie, Sawyer, Jacobs, Short, Falconer, McArthur, Anstey, Clément Cameron et C.-C. Robertson. Il espère l'emporter.

Heures de jeu: 1.30 à 7 p. m., 8 à 12.30.

Essayer de Reprendre des Forces

est la tâche la plus ardue pour les malades pendant la convalescence. Quel ennui d'être lié sur un lit de souffrances, pâle et faible, et d'attendre que la nature aide au système à reprendre ses forces. Aidez la nature avec le

Vin Saint-Lehon

Cet imcomparable tonique est justement ce qu'il vous faut pour redevenir vous-même. Il fait un sang riche et pur, aide la digestion, aiguise l'appétit, tranquillise les nerfs, procure un sommeil paisible et vous met sur la voie certaine de la guérison.

Le **VIN SAINT-LEHON** est le jus riche et pur du raisin français le plus fin. Une valeur additionnelle est ajoutée à ce raisin par la qualité particulière du sol où il est cultivé et aussi par les procédés de la fabrication.

Insistez pour que votre Pharmacien vous donne le Vin Saint-Lehon.

En vente chez tous les pharmaciens et épiciers, ainsi que dans les hotels et restaurants.

Dépositaires aux Etats-Unis, comme suit :

The Glenbrook Distilling Co., 186 Charles St., Boston,
J. C. Hogue, 65 Barclay, New-York.
Quirin Bros., Manchester, N.H.
J. H. Field, Nashua, N.H.
G. A. St-Germain, Berlin, N.H.
T. F. Carroll, Haverhill, Mass.
Edward Haffernan, Lynn, Mass.
Hollman Bros., Lawrence, Mass.
F. Cunningham, Dover, N.H.
F. Greenfield, Rochester, N.H.
Isaac Sherman, New-Bedford, Mass.
Walter Caron, 109 Blue Island Ave., Chicago, Ill.
David Nicholson, 15 North Sixth St., St-Louis, Mo.

F.-X. St-Charles & Cie.,

Agents Généraux pour l'Amérique du Nord.

MONTREAL.

CONVERSATION AVEC M. BOMPARD

Opinion de l'ambassadeur de France à Saint-Petersbourg sur l'incident de la Mer du Nord et sur la guerre russo-japonaise

On lit dans le "Gaulois", de Paris:

Si une personnalité est qualifiée pour donner, sur le différend anglo-russe et la guerre russo-japonaise, une opinion motivée, c'est bien, on le reconnaîtra, M. Bompard, ambassadeur de France à Saint-Pétersbourg.

Mais les ambassadeurs sont, en général, assez réfractaires à l'interview; nous sommes donc profondément reconnaissant à M. Bompard de l'exception qu'il a bien voulu faire en notre faveur.

L'entretien que nous avons eu avec notre représentant auprès de la cour de Russie se divise naturellement en deux parties, la première ayant trait au différend anglo-russe, la seconde à la guerre russo-japonaise. Or, voici, sans autre préambule, les déclarations qu'a bien voulu nous faire notre très distingué interlocuteur:

LE DIFFEREND ANGLO-RUSSE

—L'enquête sur l'affaire de Hull rencontrera, cela est certain, de grandes difficultés. Et la principale est la suivante:

"Quels sont au juste les bâtiments aperçus simultanément par les marins russes et les pêcheurs anglais ? Sont-ce, d'après les premiers, des torpilleurs japonais, et, d'après les autres, des torpilleurs russes? Peut-on soutenir cette hypothèse que les officiers russes se sont trompés et ont pris pour des navires ennemis des navires de leur propre flotte?

"Il m'est impossible de dire à quelle nationalité appartenaient ces bâtiments fantômes, car ils se sont évanouis après avoir été aperçus ; mais dans tous les cas, "ce n'étaient pas des torpilleurs russes", et en voici la preuve:

"Lorsque la seconde flotte du Pacifique—car telle est son appelation officielle—a quitté la Baltique, elle était suivie de huit torpilleurs; or, lorsque l'incident de Hull s'est produit, l'un de ces torpilleurs était à Skagen, en Danemark, où il procédait à la réparation d'avaries survenues en cours de route, et les sept autres étaient à Cherbourg.

"Il n'y avait donc "aucun torpilleur russe" sur les lieux, au moment où le feu a été commandé par l'amiral russe. Mais, encore une fois, me demanderez-vous, quels étaient ces bateaux à trois cheminées, que Russes et Anglais ont vus, de leurs propres yeux vus? C'est ce que l'enquête nous apprendra peut-être... Quoi qu'il en soit, le différend anglo-russe ne donne plus aucune inquiétude, il se résoudra à l'amiable et il me sera bien permis d'ajouter que, dans ces circonstances délicates, la diplomatie française n'a pas manqué à ses devoirs. Parlons maintenant de la guerre russo-japonaise.

LA GUERRE RUSSO-JAPONAISE

"Mais d'abord, laissez-moi vous dire combien on apprécie, en Russie, l'attitude de la nation française dans la guerre actuelle. Jamais notre pays ne fut autant aimé qu'il l'est actuellement sur les bords de la Néva, et ce n'est pas là un mince sujet d'orgueil pour un ambassadeur de France.

"Avant son départ pour la Mandchourie, je me suis entretenu plusieurs fois avec le général Kouropatkine, et cet illustre soldat ne s'est jamais illusionné sur les difficultés de sa tâche. Il me déclarait à moi-même que la guerre durera au moins deux ans, et il s'attendait, à la fin de la première, à rétrograder jusqu'à Kharbine. C'est que les troupes dont il disposait, quelque braves qu'elles fussent n'étaient pas entraînées à l'européenne, et la guerre qui se fait actuellement est une guerre européenne, militairement parlant. A l'heure où je vous parle, l'armée russe de Mandchourie compte à peine trois divisions de troupes d'Europe, mais les choses se modifieront quand le généralissime russe aura sous ses ordres l'effectif européen qu'il a demandé.

"Certes, l'armée japonaise est une armée d'une rare intrépidité, mais la question est de savoir si les généraux du Mikado ont été à la hauteur de leur tâche. Les succès qu'ils ont obtenus — et non seulement, ils ne sont pas à Kharbine, mais ils n'ont pas encore pris Moukden — les succès qu'ils ont obtenus, disais-je, leur ont coûté bien cher. C'est, en effet, en sacrifiant sans mesure et hors de mesure des milliers et des milliers d'hommes, qu'ils ont fait reculer les Russes, mais les fautes commises par les chefs japonais sont sans nombre.

"Quant à l'issue de la guerre, elle n'est pas douteuse; les Russes seront vainqueurs. Déjà, les Japonais sont essoufflés, ils le sont au point de vue militaire, ils le sont au point de vue financier.

"Comprenez-moi bien:

"Les Japonais, qui se préparaient de longue date à la guerre contre la Russie, guerre "qu'ils ont voulue" je vous le prouverai tout à l'heure, les Japonais possédaient, au moment de la rupture de leurs relations avec leur puissant adversaire actuel, de très grosses disponibilités financières, provenant, on semble l'oublier, de l'indemnité chinoise. "Ces disponibilités sont épuisées", et je me demande où le gouvernement japonais trouvera de l'argent pour continuer la guerre pendant un an encore?

"La Russie, elle, n'est pas dans ce cas; elle dispose de millions d'hommes et ses ressources sont en quelque sorte sans aucune limite.

"Oui, le Japon a voulu la guerre. Au cours des négociations qui l'ont précédée, la diplomatie russe a montré le plus vif désir de s'entendre avec le gouvernement du Mikado. Celui-ci réclamait le champ libre en Corée; la Russie y a consenti. Il demandait la reconnaissance par la Russie de la Mandchourie comme territoire chinois et l'élévation dudit territoire par les troupes russes; la Russie ne s'y refusait pas et insistait seulement sur les délais pour l'évacuation.

"Le Japon n'a rien voulu entendre et, connaissant la faiblesse militaire sur ce point de la Russie à ce moment, il a mis le feu aux poudres, vous savez dans quelles conditions, et sans déclaration préalable. C'est là la vérité absolue.

"Je vous le répète, monsieur, nous dit M. Bompard en se levant, jamais la Russie ne consentira à déposer l'épée tant qu'elle n'aura pas vaincu. Hélas! il y aura encore bien du sang versé, bien des milliards engloutis, mais de ce sang et de cet argent perdus, la Russie n'est pas responsable..."

Georges WULFF.

TURQUIE ET ALLEMAGNE

Le gouvernement allemand demande réparation

Constantinople, 16 novembre.—L'Allemagne a demandé la dégradation de l'officier et la punition des soldats qui ont frappé M. Eckhardt, agent consulaire allemand à Ourfa, ainsi que le payement d'une indemnité.

NOUVELLES POLITIQUES

Le docteur J. H. Saint-Denis nous prie d'annoncer qu'il ne sera pas candidat dans Vaudreuil.

M. De LaRonde sera candidat indépendant et anti-ministériel dans le comté d'Argenteuil.

M. Elie Bernard a manifesté l'intention d'accepter la nomination dans le comté de Shefford. D'autre part, on nous apprend que M. Arcade Bissonnette a commencé à organiser la lutte dans Soulanges.

Une convention a été convoquée pour aujourd'hui dans le comté de Terrebonne. Il s'agit de choisir un adversaire à M. Jean Prévost.

Dans Berthier, il est question de présenter un libéral en opposition à M. Lafontaine, candidat ministériel. On parle du docteur Gervais et du docteur Gadoury. A défaut de l'un ou de l'autre, il est possible que M. Comtois se porte candidat comme oppositionniste.

M. Ed. Gohier a décidé hier après-midi de ne pas maintenir sa candidature dans le comté de Jacques-Cartier. On parle maintenant de M. Philémon Cousineau qui se présenterait comme oppositionniste.

Il est rumeur que M. Napoléon Lachapelle, cultivateur de Saint-Paul l'Ermite, posera sa candidature comme indépendant dans le comté de l'Assomption, contre M. Duhamel, député sortant et candidat ministériel.

Un Remède garanti pour les Hémorroïdes

cuisantes, internes, saignantes ou externes. Votre pharmacien vous rendra votre argent si l'Onguent Pazo ne vous guérit pas en 6 à 14 jours. 50 cents. 269—n

LE JOURNAL

MONTRÉAL, 17 NOVEMBRE, 1904.

ONTARIO

UNE QUESTION SCOLAIRE

NOS compatriotes et coréligionnaires d'Ontario ont besoin d'une vigilance à toute épreuve, car l'avenir qui s'ouvre devant eux nous paraît assez peu rassurant.

La prudence commande à toutes les minorité de rester sur la défensive, car elles sont toujours sujettes à quelque attaque inattendue de la part du plus fort. Presque toujours, c'est le terrain scolaire qui sert de champ aux premières hostilités. L'école est le boulevard principal d'une race ou d'une nation, et c'est pourquoi elle appelle les coups tout d'abord. Tant que l'école nationale est debout, l'absorption n'est pas à craindre.

Nos compatriotes d'Ontario ne sauraient donc attacher une trop grande importance à ce malheureux imbroglio scolaire d'Ottawa, qui dure depuis trop longtemps et auquel la décision de la Cour d'Appel d'Ontario vient de donner une recrudescence d'intérêt. Le litige ne concerne pas seulement les Frères des Ecoles Chrétiennes; il a une portée plus générale et intéresse les droits de toute la minorité catholique.

Nous avons déjà parlé ici de cette grave question, mais nous croyons devoir en rappeler brièvement les diverses phases, pour plus de clarté. Le bureau des écoles catholiques d'Ottawa, il y a déjà quelque temps, substitua des Frères des Ecoles Chrétiennes aux laïques, comme professeurs dans ses écoles. Un des professeurs remplacés crut devoir se pourvoir en justice et plaida l'illégalité de l'engagement des Frères, attendu qu'ils n'avaient pas subi l'examen devant le bureau provincial d'Education, tel que requis par la loi. Cette prétention a été maintenue en première instance par le juge MacMahon, et elle vient d'être confirmée par la Cour d'Appel d'Ontario, siégeant à Toronto.

Il va sans dire que cette décision n'est pas acceptée par le bureau scolaire d'Ottawa, qui est prêt, pour avoir justice, à épuiser toutes les juridictions. Sans doute la loi provinciale d'Ontario exige de tout professeur l'examen préalable, mais elle ne peut prévaloir contre la constitution du pays même. Or la constitution confère clairement le privilège d'exception aux religieux dont la congrégation enseignait déjà soit dans Ontario, soit dans Québec, avant la Confédération. Et tel est assurément le cas des Frères des Ecoles Chrétiennes.

Elevons le débat à sa véritable hauteur. Ce n'est pas sans raison que les pères de la Confédération ont inséré cette clause dans la constitution canadienne. Ils ont voulu fournir à la minorité catholique un moyen de garantir son autonomie scolaire. Ce qu'il importe donc d'empêcher, c'est la main-mise du gouvernement sur l'éducation catholique.

En apparence, il importe peu que les Frères subissent ou non l'examen de l'Etat. Personne ne supposera que ces religieux redoutent l'épreuve, car leur compétence est reconnue au moins égale à celle de tout autre corps enseignant. Ils se font une mission spéciale de l'enseignement et s'y préparent avec soin. Mais ce n'est pas là la question. Il s'agit d'un privilège, et ce privilège est accordé à des religieux, mais au profit d'une minorité catholique. Puisque ce privilège, d'ailleurs souverainement important, est reconnu par la Constitution, pourquoi nos compatriotes n'en revendiqueraient-ils pas l'exercice par tous les moyens à leur disposition ? Ils ne sont déjà pas si bien armés qu'ils doivent se laisser dépouiller sans protester.

Nous devons donc féliciter les membres du bureau scolaire d'Ottawa de l'énergie qu'ils apportent à défendre leur cause, qui est à la fois religieuse et nationale par sa portée. Nous ne pouvons que les encourager fortement dans leur résolution d'aller jusqu'au bout, même au pied du trône, s'il le faut.

Il ne faut pas se dissimuler, cependant, que la lutte sera longue, et l'on peut même prévoir le cas d'une défaite finale. Même dans notre pays de liberté, la justice et le droit ne triomphent pas toujours.

Nos compatriotes du Manitoba en savent quelque chose. Mais n'importe, il faut combattre, et si le juste succombe, il a, du moins, la satisfaction du devoir accompli.

DANS ONTARIO

M. WHITNEY, chef de l'opposition à la Législature d'Ontario, a convoqué une réunion plénière de ceux qui croient à la stabilité et à la permanence des principes conservateurs. Ce sera pour le 24 du mois courant. Tous ceux qui s'intéressent à la question des affaires publiques ; tous ceux qui, de près ou de loin, prétendent exercer quelque surveillance sur la conduite des législateurs, sont invités à exprimer leur opinion.

Les libéraux, si fiers des libertés qu'ils étouffent de leur mieux, s'étonnent qu'un conservateur se soit montré soucieux de l'opinion des autres. Ils oublient volontiers que nous devons aux conservateurs les privilèges dont nous jouissons.

Lafontaine, Cartier, Macdonald : vous les entendez prononcer ces noms comme s'ils les avaient inventés ou comme s'ils avaient imité les exemples de civisme qu'ils ont reçus de ces hommes remarquables. Cependant, les libéraux ont toujours professé le plus grand mépris pour les avis qui pourraient contrecarrer leurs ambitions intéressées.

M. Whitney n'a pas à craindre l'opinion de ceux qui pourraient l'instruire sur l'état des affaires publiques dans sa province. Il provoque la critique sans en redouter les conclusions.

TRIBUNE LIBRE

DANS MISSISQUOI

Farnham, 16 novembre 1904.

A Monsieur le Rédacteur du "Journal", Montréal, Qué.

Voulez-vous être assez bon de bien vouloir insérer ce qui suit dans vos colonnes.

Le "Canada" de ce matin annonçait la convention libérale du comté de Missiquoi et disait que M. Gosselin avait été choisi par un vote de 54 contre 9 contre M. L.-A. Bériau, N.P. Voulez-vous me permettre de vous donner tous les détails de cette convention?

En 1900, lors de la convention libérale pour Missiquoi, M. Bériau ayant obtenu 36 votes contre 38 s'est généreusement effacé devant M. Gosselin et a appuyé sa candidature de toutes ses forces. Il était convenu qu'au prochain terme M. Gosselin lui rendrait le réciproque. Mais cette année M. Gosselin nie tous ces avancés et prétend que ce sont ses amis qui veulent le voir à la Législature.

Plusieurs délégués à la convention d'hier appuyaient fortement la candidature de M. Bériau.

Or hier quand vint le moment de prendre le vote l'honorable M. J.-C. McCorkill, trésorier provincial vint trouver M. Bériau et lui présenta un document qu'il y apposât sa signature. M. Bériau refusa de signer ce papier par lequel il s'engageait à s'en rapporter à la convention, et pour cause. Voici ce qui s'était passé.

Des agents ministériels avaient fait le tour du comté et avaient nommé eux-mêmes les délégués sans même consulter les électeurs; plus que ça, dans certains polls où les délégués avaient été nommés en faveur de M. Bériau, on nomma d'autres délégués et ce sur le train conduisant à Bedford, lieu de la convention.

Si les choses avaient été faites d'une manière honnête M. Bériau aurait remporté le vote hier. Les citoyens de Farnham, de Pike River, de Dunham et de Clarenceville protestent hautement contre cette manière indigne et le dernier mot n'est pas encore dit. Le vingt-cinq novembre pourrait bien leur causer des surprises.

Bien à vous,

Un délégué de Missisquoi.

N.B.—Les délégués de Farnham, ont refusé de voter hier.

DIVISION SAINT LAURENT

Monsieur le Directeur du "Journal,"

Pouvez-vous expliquer aux électeurs de la division St-Laurent comment il se fait qu'il n'y ait pas de candidat canadien-français pour nous représenter à la Législature Provinciale ?

Nous venons d'envoyer au Parlement Fédéral M. Bickerdike. Il me semble que nos concitoyens de langue anglaise trouveraient juste que nous fussions représentés par un des nôtres à Québec. Surtout quand ce district est éminemment français. Soyons courtois et magnanimes, mais pas à l'excès; car alors nous ferions preuve de faiblesse. M. G. W. Parent a cru un moment faire la lutte à M. Bickerdike, mais pour des raisons de lui seul connues, il se retira au dernier moment. Pourquoi lui ou un candidat ouvrier ne viendrait-il pas briguer nos suffrages ?

UN ELECTEUR.

Montréal, 15 novembre 1904.

MASTAI PAGNUELO

ASSURANCES

MARITIMES ET INCENDIE

— REPRÉSENTANT —

London & Lancashire Fire Ins. Co, Liverpool Quebec Fire Assurance Company. Credit National Marine Insurance Company. Committee Marine Ins. Companies of Genoa.

Main 279.

Bâtisse BANQUE DU PEUPLE.

230—1a

AUX ASSISES DE SHERBROOKE

Nicolas Saint-Hilaire, déclaré coupable, mais recommandé à la clémence du tribunal, est condamné à 40 jours de prison

LE PROCÈS FOUQUET A ETE AJOURNE AU 28 NOVEMBRE

Sherbrooke, 16 novembre.— Le procès de Nicolas Saint-Hilaire a pris finhier après-midi, alors que le jury a déclaré l'accusé coupable, en le recommandant à la clémence du tribunal.

L'hon. juge Lemieux a condamné Saint-Hilaire à quarante jours d'prison. Voici les remarques faites par le président du tribunal en rendant la sentence:

"Nicolas St-Hilaire, comme vous venez de l'entendre, vous avez été trouvé coupable d'homicide par 12 citoyens honorables et intelligents que vous avez choisis vous-même pour décider de votre sort. Le tribunal concourt entièrement dans ce verdict et l'approuve en tous points, comme étant conforme à la loi, à la preuve faite dans cette cause et à la directionlégale que naus avons eu l'honneur d'offrir aux jurés.

"La cour ne croit pas devoir aggraver votre sort, en rappelant les circonstances ou les péripéties du triste drame dont vous avez été le principal figurant.

"Les châtiments que la loi impose par l'organe du magistrat ont trois buts différents.

"1.—De réformer l'accusé et de l'amener par une punition à de meilleurs sentiments.

2.—Ces châtiments sont imposés en vue d'écarter de la société les individus dangereux et de protéger par là les bons et paisibles citoyens.

3.—Les châtiments sont infligés pour rappeler l'existence des lois et imposer le respect de ces lois.

"Dans votre cas, la punition ne peut pas vous être donnée pour vous réformer, car vous avez toujours été un citoyen dont la conduite a été irréprochable jusqu'à la triste occasion de votre offense.

"Le châtiment non plus ne peut vous être imposé parce que vous êtes un être dangereux. Au contraire, jusqu'au 25 mai 1903, vous avez été un homme tranquille et respectueux de votre prochain. Mais si la cour se trouve obligée de prononcer une sentence contre vous, c'est pour rappeler aux gens qu'il faut respecter la loi et, surtout, ne pas commettre d'homicide, à moins que la chose ne soit nécessaire et inévitable. Le tribunal prend en considération vos bons antécédents et aussi la garantie qu'il a de votre future bonne conduite, pour ne vous condamner qu'à une légère punition. La cour n'oublie pas non plus la sérieuse provocation qui vous a été faite par la victime. L'attaque nocturne qui a été faite sur votre maison et qui a causé de l'effroi à votre familles ; les menaces de mort, les bris et dommages de votre propriété, au moyen de pierres lancées par Boulanger, et enfin sa conduite plus que déplorable dans cette circonstance, sont suffisantes pour ne pas vous condamner au pénitencier ou à une longue détention.

"La cour n'oublie pas non plus les hésitations du jury et la chaleureuse recommandation à la clémence de la cour, qui nous a été faite à double reprise par le président du jury, qui ne vous a trouvé coupable, j'en suis certain, que pour faire l'application stricte et rigoureuse de la loi, et pour donner un exemple comme quoi deux qui commettent un homicide, sans avoir au préalable pris tous les moyens pour l'empêcher—ce que vous n'avez pas fait—doivent être traduits devant la justice et punis en conséquence.

"Le tribunal donc, après avoir tout pesé et considéré, se croit justifiable de ne vous condamner qu'à quarante jours de prison."

A l'ouverture de la séance, ce matin, après l'appel des jurés pour le procès de Fouquet, M. L. C. Bélanger, C.-R., a demandé l'ajournement de la cour jusqu'après les élections provinciales.

M. Broderick, avocat de la Couronne a fait quelques remarques contre l'ajournement. L'hon. juge Lemieux a ajourné la cour pour 10 minutes. On a consulté le bâtonnier du Barreau de St-François, M. Morris, qui s'est prononcé en faveur de l'ajournement.

A la reprise de la séance, le président du tribunal a journé la cour au 28 novembre.

LE GENERAL ANDRE

Le général André, ministre de la guerre, a donné sa démission. Il fallait s'y attendre, après les tristes révélations faites à la chambre des députés sur la délation dans l'armée. La maladroite intervention de M. Syveton et ses procédés de charretier avaient retardé le dénouement de la crise; la chambre ne voulait pas approuver, par un vote hostile au ministre, l'agression brutale dont il avait été l'objet. Mais ce dénouement pour être retardé, n'en était pas moins inévitable.

On a pu voir, par le compte rendu très complet de la séance du 4 novembre, publié dans nos colonnes, combien avait été faible la défense du général André; à plusieurs reprises, il s'était mis en désaccord avec les faits, et disons le mot, il avait été pris en flagrant délit de mensonge. Ni M. Combes, ni la majorité ministérielle ne pouvaient accepter la responsabilité des actes et des paroles du ministre de la guerre. On vient donc de le "débarquer", suivant la pittoresque expression en usage dans le monde parlementaire français. C'est une satisfaction donnée à la conscience publique.

Le général André était ministre depuis le 30 mai 1900. Il avait succédé, comme on sait, au général de Galliffet. Celui-ci était sorti du ministère de la guerre en faisant claquer les portes, plutôt que de se prêter aux vues des radicaux-socialistes qui entendaient faire de l'armée française une machine politique. Ce que le général de Galliffet, imbu des vieilles idées de patriotisme, avait refusé de faire, M. André l'a tenté, on sait avec quel résultat.

Officier politicien et intrigant, qui n'avait dû son avancement qu'aux opinions presque révolutionnaires qu'il affichait depuis qu'elles étaient à la mode, le général André, pendant les quatre années qui viennent de s'écouler, a laissé l'armée péricliter, au point de vue de la défense nationale, pour la façonner aux vues du parti socialiste. Les chefs militaires qui avaient la confiance des officiers et des soldats, tels que le général Jamont et le général de Négrier, pour ne citer que les plus connus, ont été mis à l'écart. On s'est attaché à faire passer au premier rang des hommes qui, à l'exemple d'André, affichaient des opinions avancées ; on a mis en évidence certains généraux dont le passé militaire ne disait rien aux soldats, mais qui, en revanche, savaient flatter les passions anticléricales de la majorité parlementaire.

Bref, grâce au général André, l'armée est entrée à pleines voiles dans la politique. Avant 1900, on demandait aux officiers et aux soldats de servir la France d'abord, de se préparer en vue d'une guerre éventuelle qui pourrait menacer l'intégrité de la république, d'être les sentinelles de la patrie française sur la frontière de l'Est. Depuis que le général André est entré au ministère de la guerre, on leur a demandé non seulement d'accepter la république, mais d'être républicains socialistes et anticléricaux. On a mêlé, de la plus déplorable façon, la politique et la religion, en donnant à des soldats français une besogne d'agents de police, l'expulsion des religieuses de leurs couvents. On a dressé la liste des officiers qui permettaient à leurs femmes et à leurs enfants d'aller à la messe, et on a poussé l'intolérance jusqu'à refuser tout avancement à ceux qui ne flattaient pas les idées antireligieuses du moment.

Le général André, du moment où il donnait toute son attention à l'organisation d'un état-major de politiciens anticléricaux, ne pouvait s'occuper de la défense ntionale. On a vu, sous son administration, ce qui ne s'était pas vu depuis 1870; la frontière de l'Est dégarnie de troupes et sa défense désorganisée. Dès 1902, le général de Négrier, passant l'inspection du 7e corps d'armée et de la place d'Epinal, signalait au ministre une situation qui devenait mauvaise par suite de l'abaissement des effectifs des troupes de couverture et de la non-exécution de certains travaux indispensables à Epinal". On ne tint aucun compte de ce rapport, en 1904, lors d'une nouvelle inspection, le général de Négrier constatait que rien n'avait été fait. L'armement de la place d'Epinal restait insuffisant, faute de mortiers de 220 millimètres, pièces à tir courbe ou plongeant qui étaient indispensables pour assurer la défense, en cas de guerre. Quant aux troupes, dites de couverture, qui seraient en contact avec l'ennemi dès le jour de l'ouverture des hostilités, on n'avait pas relevé leurs effectifs. Bref, toute l'œuvre de la défense nationale, péniblement élaborée par M. de Freycinet et ses successeurs, le général de Galliffet compris, se trouvait mise en péril par l'inertie voulue du général André.

Ainsi donc, l'œuvre de cet homme néfaste, de ce triste successeur de dix ministres patriotes, a été double: d'une part, il a jeté la division dans l'armée, partagé les officiers en deux groupes dont l'un opprime l'autre, et d'autre part il a substitué à la frontière fermée du temps de ses prédécesseurs une frontière ouverte qui met la France à la merci de l'Allemagne.

La date du 15 novembre 1904, qui a vu la démission du général André, sera inscrite comme une date heureuse dans les annales de l'armée française.

(Le "Courrier des Etats-Unis".)

Le Sifflement des Bronches

Décourageant pour le malade, et fatigant aussi pour ses amis. Catarrhozone le soulage instantanément et guérit même les pires cas. Catarrhozone n'a pas d'égal. Rien n'est à moitié si sûr pour la Bronchite et les maux de gorge qui s'évanouissent tout simplement sous l'influence magique de ce grand traitement. Pour une guérison réelle, prenez Catarrhozone. L'appareil d'une piastre est garanti.

LA MORT D LASSELL

Le coroner MacMahon a ouvert une enquête, hier matin, sur la mort de James Lassell, qui a été trouvé dans un misérable état au coin des rues Saint-Jacques et Aqueduc, le 7 novembre au soir, et qui est mort à l'hôpital Général.

M.-A. Harrison, No 1122 Versailles raconte avoir trouvé le défunt près de la voie. Il était sans connaissance et couvert de sang et de poussière. Il paraissait avoir été traîné sur une longue distance. Son chapeau avait été trouvé à la rue Versailles.

L'enquête a été ajournée à mardi prochain.

Chirurgien-Dentiste

Docteur J. G. A. Gendreau, Chirurgien-dentiste 22 rue Saint-Laurent Bell Téléphone Main. 4813. Montréal.

PRETS POUR LES AFFAIRES A 8 A.M. PRECISES

W. H. Scroggie

LIMITEE

RUES STE-CATHERINE ET UNIVERSITE.

La Vente d'Azaleas

VENDREDI

Les horticulteurs s'intéressent vivement à cet événement. Nous avons reçu plusieurs demandes à l'effet de mettre de côté certaine couleurs d'azalées, mais ceci étant contraire à la politique du magasin d'encourager des achats personnels du matin, nous avons refusé. Les premiers 200 acheteurs intéressés achèteront des azalées, vendredi matin, au

Prix Spécial de 35c chacun

Se vendant habituellement 75 cents. Ces plantes nous viennent de Belgique, sont de forme parfaite et bien arrangées en pots. Ce sont des espèces robustes, particulièrement choisies pour le climat canadien, lesquelles, si on en prend bien soin, profiteront vite et s'épanouiront dans le temps de Noël.

Les fleurs ressemblent beaucoup à la rose. Trois couleurs au choix : blanc, rosé et cardinal. Si vous avez un goût plus prononcé pour l'une que pour l'autre, vous feriez bien de venir de bonne heure, vendredi, à 8 a.m.

Ulsters d'Hommes, de $8.00 pour $6.25

Bien faits en frise d'Irlande, pure laine gris Oxford, à parements doubles grand collet de tempête, doublés en gros tweed pure laine. Prix ordinaire, $8.00. A vendre, vendredi, à. $6.25

Manteaux de Dames--Deux Valeurs Importantes dans les Genres en Vogue cette Saison

Ces Manteaux pour $3.49. Se vendant habituellement $5.50

En drap Castor noir, dos ajusté, à parements doubles, nouvelle mode, manches-tailleur, valant $5.50. Vendredi, spécial. . . . $3.49

Manteaux de $15.00 pour $10.50

En drap noir et gris foncé, sans envers, dos ajusté, avec large collerette aux épaules, devant à boutonnières invisibles, nouvelles manches amples, valant $15.00. Spécial, vendredi, ... $10.50

Surveillez Notre annonce de Vendredi : elle sera intéressante

Renaud, King & Patterson, Angle des rues Sainte-Catherine et Guy

DANS LE COMTE DE STANSTEAD

M. Lovell démissionnerait pour entrer à la Législature

Ayers Cliff, 16 novembre.—Une rumeur qui semble bien fondée dit que M. H. Lovell, le député nouvellement élu de Stanstead, va remettre son mandat. On dit que M. Gillman, ex-M.A.L., va être fait juge et que M. Lovell ira à la législature.

M. E.-Goff Penny de Georgeville sera dit-on, le candidat du parti libéral, advenant une autre élection fédérale, et l'honorable M. F. Hackett entrera, croit-on encore une fois dans la lutte comme candidat conservateur.

On dit que M. H. Lovell, qui était ici hier, a confirmé cette rumeur, disant qu'il y aurait certainement une élection partielle dans le comté.

CA COUTE CHER!

Les dépenses de deux candidats élus gouverneurs à la récente élection des Etats-Unis

Albany, N. Y., 17 novembre. — Le gouverneur Higgins a certifié aujourd'hui que les dépenses de son élection avaient été de $22,189.53.

M. Higgins a donné $20,000 au comité d'Etat républicain et a dépensé $1,037 en littérature électorale, $710 pour divers frais de sa tournée dans l'Etat, $399.60 pour pension dans un hôtel de New-York et $42 pour usage d'un wagon Pullman.

Brockton, Mass., 16 novembre.— Le gouverneur, William L. Douglas a produit un état des dépenses de son élection, par lequel il certifie qu'il a donné au comité démocratique central d'Etat, la somme de $34,300 pour sa campagne. Il ajoute qu'il n'a pas fait d'autres dépenses.

A L'EXPOSITION DE SAINT-LOUIS

Deux bandits arrêtent un train du Miniature Railroad

Saint-Louis, 16 novembre. — Deux bandits, le visage couvert d'un masque, ont arrêté un train du Miniature Railroad de l'exposition et volé une centaine de dollars et des bijoux aux trois personnes qui s'y trouvaient.

Le mécanicien a déclaré que c'était le dernier voyage qu'il faisait, lorsque les bandits ont arrêté son train à un endroit des plus déserts de l'exposition. Il était environ minuit lors que la chose est arrivée. et étant donné le mauvais temps qu'il faisait, trois voyageurs seulement, une femme et deux hommes, se trouvaient dans ce train. Les bandits, le revolver en main, ont tout d'abord menacé de mort le mécanicien, puis ont effrayé les voyageurs qui se sont exécutés et leur ont remis l'argent et les bijoux qu'ils avaient sur eux.

Comme toujours dans des cas semblables, que ce soit à l'exposition ou autre part, les bandits ont réussi à s'enfuir, mais leurs victimes, pour se consoler, apprendront que la police est sur leurs traces.

TROUBLES EN CHINE

Les rebelles battent les troupes impériales et s'emparent de cinq villes

Shanghaï, 17 novembre.—Les rebelles ont repoussé les troupes impériales à Liou-Tchou-Enou, dans la province de Kouang-Sou, Chine méridionale. Ils ont pris cinq desprincipales villes de la province, Youen-Hsin, Tien-Po-Sien, Lo-Tcheng-Sien, Honai-Yen-Hsien et Liou-Tchen. Les marchands et les banquiers se sont enfuis des villes.

Tchaoufou, autrefois gouverneur de la province de Shantoung, qui a été récemment nommé vice-roi à Nankin, a reçu ordre de se rendre immédiatement à son poste et de prendre des mesures pour réprimer la rébellion dans la vallée du Yangtsé.

Une dépêche de Shang-Haï, datée du 13 octobre, rapporte un combat de trois jours entre les troupes chinoises et les rebelles à Lo-Tcheng-Shien une des villes mentionnées dans le câblogramme ci-dessus, dans lequel un gros corps de rebelles a été défait.

VICTIME DE L'ALCOOL

Maxime Lebeau, journalier, célibataire, âgé de 42 ans, est décédé subitement, hier matin, victime de l'abus de l'alcool.

Le coroner a disposé du corps sans convoquer de jury.

Cartes d'affaires

AVOCATS

F. J. Bisaillon, C. R.
Arthur Brossard, L. L. B.
Hector Roannes Bisaillon, L. L. B.

Bisaillon & Brossard

— AVOCATS —

11 et 13 Cote de la Place d'Armes
1a MONTREAL

McGIBBON, CASGRAIN, MITCHELL & SURVEYER

AVOCATS

Bâtisse Canada Life, rue St-Jacques, Montréal
Bell Tel. 4341. Bell. Boîte 6.
R.D. McGibbon, C.R., T.C. Casgrain, C. R., M.P.
Victor E. Mitchell, Ed. Fabre Surveyer,
Douglas Armour, A. Chase-Casgrain.

BEAUDIN, CARDINAL, LORANGER & ST-GERMAIN,

AVOCATS,

1608 Rue Notre-Dame

F. Beaudin, C.R., J. Cardinal, L.L.B., L.J. Loranger, L.L.D., P. St-Germain, L.L.L., J. H. Loranger, L.L.L.

Leblanc & Brossard

.... AVOCATS ....

66 RUE ST-JACQUES, 66

Tél. Bell Main 515

P. Ev. Leblanc, C.R., M.P.P. / MONTREAL
Ernest Brossard, L.L.B.

CAMPBELL, MEREDITH, MACPHERSON & HAGUE

AVOCATS

C. S. Campbell, C.R., F. E. Meredith, C.R.
K. E. MacPherson, H. J. Hague.
A. M. Holden

Bureau :—Rue Saint-Jacques—Bâtisse de la Banque des Marchands, 207-1a

Arthur Beauchesne

AVOCAT

1598 RUE NOTRE-DAME

1-6m MONTREAL

NOTAIRES

Tél. des Marchands 145. Tél. Bell Main 1501

Léandre Bélanger

Notaire, Comptable et Commissaire . . . .

12 RUE ST-JACQUES, MONTRÉAL
116 RUE VERTATION,

50-1an

ARCHITECTES

Tél. Bell Main 2257

GAUTHIER & DAOUST

ARCHITECTS ET EVALUATEURS

180, rue Saint-Jacques

MONTREAL 28-1a

ELECTRICIENS

E. L. LeBrun

Electric Eng. & Supply Co.

21, RUE BLEURY

Manufacturiers d'Appareils Electriques, Dynamos, Moteurs. Appareils Spéciaux dessinés et Construits.

MARCHANDS DE BOIS

J. Lorrese, Jr. & Frere

BOIS DE SCIAGE EN GROS. . . .

2388, rue Notre-Dame,

HOTEL ST. JAMES ET ANNEXE

En face de la gare du C.P.R. et tout près de celle du C.P.R.
Service prompt et bien fait.
Plan européen et américain

GRILL ROOM

où l'on sert, de midi à 2.30 heures et de 6 à 8 heures p.m., d'excellents dîners à table d'hôte.

FRED. BOUILLON, Prop.

HOTEL RIENDEAU

ARTHUR TANGUAY, Prop.

(Près le Palais de Justice et l'Hôtel-de-Ville)

58 60 Place Jacques-Cartier

MONTREAL

La Compagnie du Musée Eden

Loue et vend les fameux appareils Edison, à vues animées et fondantes, "Kinétoscope" pour soirées et assemblées de toutes sortes. S'adresser à

211 rue St-Laurent, Montréal

LES GÂTEAUX AU LEVAIN ROYAL

EST LE PLUS PARFAITEMENT PRÉPARÉ

IL A MÉRITÉ LES PLUS GRANDS HONNEURS A LA GRANDE EXPOSITION UNIVERSELLE.

E. W. GILLETT COMPANY LIMITED

LONDON, ENG. TORONTO, ONT. CHICAGO, ILL.

TELEPHONE MAIN 2867 et 2868.

M. ARAHILL & CO.

IMPORTATEURS ET MARCHANDS A COMMISSIO

117 PLACE D'YOUVILLE

113—6m

Nos magasins sont fermés tous les soirs à six heures excepté le samedi.

DUPUIS FRERES

Les commandes par la malle sont exécutées avec soin.

Nouvelles Réductions dans les Soies
DE COULEUR

SOIE TAFFETAS, largeur 20 pouces, valeur de 60 et 75c, maintenant offerte à **29c**. Couleurs : rouge, corail, magenta, vielet, rose et lilas.

SOIE TAFFETAS DE COULEUR A 55c. Ligne spéciale, couleurs : brun, rose, bleu et autres nuances en vogue.

RUBANS DE SOIE A 15c

Le plus grand débit, le plus grand choix et les meilleures valeurs offertes à Montréal.

COLLETS DE FANTAISIE A 15c

COLLETS POUR DAMES, broderie de couleurs sur canevas, valant 25c, prix pour écouler **15c**.
SACOCHES EN CUIR, [peggy bag], couleurs : brun, gris, drab et noir. Valant $1.25 pour **75c.**

MANTEAUX DE FANTAISIE pour jeunes filles de 16 à 18 ans

OFFRE TRES SPECIALE. Manteaux ¾, 40 pouces, en zibeline de fantaisie, couleurs : brun, bleu et drab, avec collerettes garnies d'appliqués et de boutons, style tout à fait nouveau. Valeur de $13.50 pour **$8.50.**

BLOUSES EN SOIE TAFFETAS NOIRE A $2.95

BLOUSES POUR DAMES, échelle complète des grandeurs, 32 à 44, modèle nouveau, coupe parfaite, valeur régulière de $4.50. Prix spécial pour cette semaine **$2.95.**

Tissus Noirs pour Robes, A Prix Réduits

DRAP DE DAME, largeur 42 pouces, prix très spécial **25c** la verge.
VOILE NOIR A BOUTONS, valeur r gulière de 65c, pour **35c** la verge.
CREPOLINE NOIRE à côtes, largeur 42 pouces, valeur régulière de 90c pour **55c.**
DRAPS NOIRS et Tissus de fantaisie noirs pour Costumes, aussi Tissus noirs légers, pour toilettes de maison, etc., etc., grand étalage au comptoir des tissus noirs, premier plancher.

MANTEAUX A PRIX REDUITS

Manteaux importés, Coupe Parfaite, dans les Styles les plus Récents

A $3.95 Nous offrons un Manteau en cheviot, gris-fer ou noir, tout laine, longueur du Manteau 25 pouces, avec collet et revers de même étoffe. M nches d rnier genre, nous avons les grandeurs suivantes : 32, 34, 36 et 38. C'est une valeur réelle de $7.00 pour **$3.95.**

Les réductions ont dans la même proportion sur t utes les les lignes annoncées jusqu'aux Manteaux de $13.50, que nous vendons présentement pour $6.50.

DUPUIS FRERES
Le Grand Magasin Départemental de l'Est

1571 à 1589 RUE SAINTE-CATHERINE — CITE

LA MAISON F. X. ST-CHARLES & CIE

S'installe dans de nouveaux bureaux et entrepots, rue Saint-Gabriel.— Les succès d'une maison canadienne

MM. F.-X. St-Charles et Cie, les marchands d'épiceries fines, de vins et liqueurs importés viennent de transporter leur place d'affaires dans leur nouvel établissement de la rue St-Gabriel, et sont maintenant dans l'un des plus grands entrepôts du genre au Canada.

Ce résultat est le triomphe obtenu en quelques années par un commerçant habile et travailleur, par un homme d'affaires entreprenant et éclairé. Le triomphe est d'autant plus éclatant que la lutte a été plus rude et difficile.

Les Canadiens-français tiennent le haut du pavé dans le commerce de liqueurs et épiceries au Canada, et pour se faire une place au premier rang il faut savoir mériter du public une confiance et un encouragement qui forment la condition "sine qua non" de la réussite en affaires.

Le commerce de gros de la maison F.-X. St-Charles et Cie, est devenu si important que M. St-Charles ne pouvant prêter toute son attention au commerce du détail, a décidé d'abandonner le service direct du public pour se livrer à l'importation des vins et liqueurs en gros, exclusivement. C'est avec regret que le public voit disparaître une des plus anciennes et une des plus célèbres épiceries de Montréal.—La maison fut fondée en 1860 par MM. Dufresne et McGarrity. Jusqu'en 1876, les deux associés dirigèrent leurs affaires avec succès. La société fut dissoute alors, et M. Dufresne s'adjoignit M. Mongenais. La maison Dufresne et Mongenais continua les affaires jusqu'en 1892, alors que M. F.-X. St-Charles, qui depuis quelques années occupait les fonctions de comptable dans la maison, devint un des associés. La maison Dufresne, Mongenais et St-Charles subsista jusqu'en 1895. A cette époque, M. F.-X. St-Charles devint le seul propriétaire de l'établissement sous la raison sociale de F.-X. St-Charles et Cie.

Jusqu'alors cette épicerie ne s'était occupée que du commerce de détail. Sous la direction audacieuse mais avisée du nouveau propriétaire elle étendit peu à peu ses affaires et commença à s'occuper du commerce de gros. M. Saint-Charles fit plusieurs voyages en Europe et réussit à obtenir des agences de liqueurs, de conserves et d'épiceries de premier ordre. Il obtint tout de suite un tel succès, qu'il augmenta considérablement ses importations.

La fortune lui resta fidèle et peu à peu ses affaires prirent une telle proportion que M. Saint-Charles, est devenu obligé d'agrandir son local, d'avoir de nouveaux entrepôts et d'abandonner le commerce de détail.

La dernière agence que M. Saint-Charles a obtenue est la représentation pour le Canada des liqueurs de la Grande-Chartreuse, de Voiron. En outre des représentations acquises depuis plusieurs années, il est aussi depuis peu l'agent des vins de Champagne de Robert Bouché et Cie, des cognacs et fines champagnes de B. Léon Croizet, des vins d'Oporto de Menures et Cie, qui ont obtenu le Grand-Prix à l'exposition de Saint-Louis. L'agence de la bière de Schlitz, et de l'eau minérale White Rock, pour ne citer que les plus importantes maisons, forment aussi partie des representations exclusives qu'il a obtenues pour le Canada.

Voici d'ailleurs la liste complète des agences de la maison F. X. Saint-Charles et Cie :

LA GRANDE CHARTREUSE, Voiron, France.
Liqueurs de la Gde Chartreuse.
ROBERT BOUCHE & Co., Ay-Champagne. — Vins de Champagne.
B. LEON CROIZET, St. Même, France.—Brandy, Fine Champagne.
J. DUPONT & CIE., Cognac, France. Brandy, Fine Champagne.
WHITE ROCK MINERAL SPRING Co., Eau Minérale, Waukesha, Wisc.
JOS. SCHLITZ Brewing Co., Milwaukee, Wisc. — Schlitz Lager.
MENERES & CIE., Oporto, Portugal. — Vins d'Oporto.
MANUEL PICO, Puerto de Santa Maria. — Vins Sherry, Espagne.
FELIX POTIN & CIE., Paris, France, Conserves, Alimentaires, Liqueurs.
J. PROM & CIE., Bordeaux, France. Clarets, Domaine Tivoli.
R. de VESLUD, Reims, France. Champagne.
ED. SAARBACH & Co., Mayence, Allemagne. — Vins du Rhin et de la Moselle.
SOCIETE ANONYME LA CORBEILLE, Wespelaer, Belgique. Petits Pois, Champignons.
PAUL MONTAGARD & Cie., Marseille, France. — Huile d'olive.
MARIA GRIMAL, Roquefort, France. Fromage Roquefort.
GUST & H. PROBST, Langnau, Suisse. — Fromage de Gruyère.
E. CHIFFEMANN, Lisieux, Calvados France. — Fromage Camenbert.
PIERRE PONNELLE, Beaune, France. — Bourgogne, Abbaye Saint-Martin.
PAUL SAINTIER, Rouen, France. Cidre de Normandie.
JAS. MENZIES, Glasgow, Ecosse Scotch Whisky.
P. LAMBERT, Marseille, France. Rhum St. James.
A. HOUTMAN & CIE, Schiedam, Gin. Hollande.
SOURCES ANDREAU VICHY-OUSSET, Vichy, France. Eau de Vichy et Pastilles.
HECTOR FALCON, Le Puy en Velay, Vin St-Léhon. France.
FRANK JONES BREWING Co., Bière et Porter. Portsmouth, N.H.
DESSAUX FILS, Orléans, France. Vinaigre de Pur Vin.
BETZ & JAY, Rotterdam, Hollan- Fromage Edam. de.
FERRAND, ARNAUD & CIE., Pâtes Alimentaires. Lyon, France.
MARGE, FILS & CIE., Lyon, Pâtes Alimentaires. France.

Le nouveau siège d'affaires de M. F.-X. St-Charles et Cie, sera désormais aux Nos 39-41-43 de la rue St-Gabriel.

Comme nous l'avons dit plus haut, le nouveau local sera l'un des plus grands du genre en Canada. Les bureaux et les entrepôts couvrent une superficie d'environ 70,000 pieds de plancher. Nous en publions ci-contre des vues.

Les entrepôts ont été construits en 1793 et sont par conséquent, parmi les plus vieux édifices de Montréal. Ils sont connus sous le nom de "Guthrie's Warehouse".

Fait historique, la propriété a appartenu à M. de Maisonneuve et à Cavelier de la Salle, découvreur du Missouri.

Ils ont été complètement restaurés, La charpente a été solidifiée par des poutres en acier, les planchers ont été renouvelés de façon à rendre l'édifice capable de supporter les futs énormes superposés à tous les étages. En somme les architectes n'ont conservé des vieux entrepôts que les quatre murailles.

Les bureaux qui sont situés rue St-Gabriel, sont une construction nouvelle en pierre de taille, à deux étages, d'une jolie structure.

Le rez-de-chaussée, où se trouvent les bureaux est magnifiquement construit.—Les parquets sont en mosaïque de pierre et les plafonds et les boiseries sont en pin verni. D'un côté sont les bureaux privés de M. St-Charles et de l'autre l'administration.

Le premier étage sert de salle d'échantillons et de bureaux pour le département de la publicité.

Il y a de la clarté à profusion et les échantillons dans les bouteilles polies étincellent sous les rayons du soleil. Tout est d'une propreté méticuleuse.

Les bâtisses centrales et de la Partie-Est sont réservées aux entrepôts et à l'emmagasinage.

D'immenses caves, toutes en ciment et en pierre bien éclairées, où s'alignent, des rangées interminables de fûts et de barriques, communiquent entre-elles sous tout l'édifice.

Dans la bâtisse centrale sont situés les entrepôts pour les marchandises en douane et pour les marchandises d'excise.

Dans la bâtisse-est, haute de six étages se trouvent les approvisionnements et les magasins. Il y a là différents départements. L'embouteillage la préparation des commandes de liqueurs et boissons, l'atelier de lavage et d'étiquettage des bouteilles, enfin tous les départements nécessaires à un des plus gros commerces de boissons et de liqueurs du Canada.

Là se trouvent aussi les entrepôts d'épiceries et de conserves. Enfin, ces vastes édifices sont remplis d'un des plus forts stocks de vins et liqueurs de Montréal.

La maison F.-X. St-Charles et Cie entre dans une nouvelle période de son existence. Les succès qu'elle a obtenus dans le passé sont un gage de sa réussite future et sans vouloir poser au prophète, nous croyons que bientôt elle sera au premier rang de l'industrie et du gros commerce au Canada.

Comme Canadiens-français, nous devons être fiers du succès de la maison F.-X. St-Charles et Cie. Tant que le commerce de liqueurs et d'épiceries sera entre les mains de maisons comme celle-là et comme d'autres encore, les Canadiens-français y garderont la suprématie et y soutiendront la réputation de notre race.

Les clients de détail de cette maison n'auront pas trop à déplorer la disparition de l'établissement F.-X. St-Charles et Cie. vu que ces messieurs viennent de vendre leur succursale rue Saint-Laurent à deux de leurs anciens employés MM. Hubert et Charles Raymond qui continueront le commerce de détail sous le nom de MM. Raymond Frères. Cette succursale de détail continuera à s'approvisionner de vins et liqueurs ainsi que conserves et épiceries fines de la maison F.-X. St-Charles et Cie. et sera par le fait même en position de fournir les mêmes types et qualités.

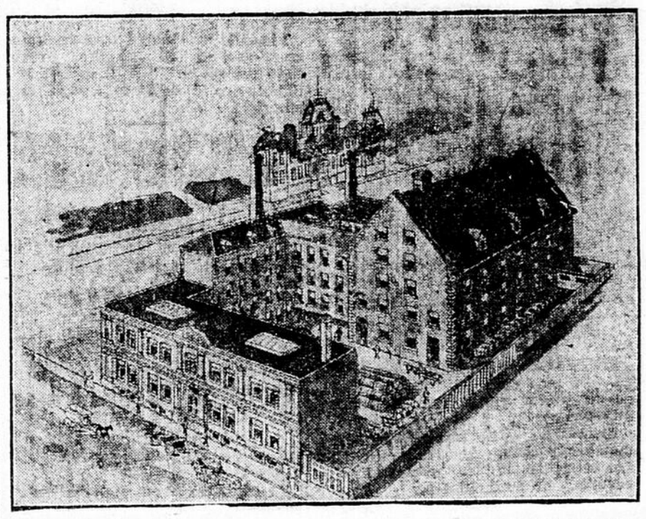

VUE GÉNÉRALE DES NOUVEAUX BUREAUX ET ENTREPOTS DE LA MAISON F. X. ST-CHARLES ET CIE

LA CIE S. CARSLEY, Limitée

OCCASIONS DU VENDREDI

Echantillons d'un Fabricant de Jupes de Robes
POUR DAMES

Jupes de robes pour dames de $4.50 pour. . . . . **$1.98** | Jupes de robes pour dames de $5.50 pour. **$2.45**

Scie Taffetas de 50c pour 35c

Voici un splendide assortiment de belles soies taffetas de Lyon dans ce qu'il y a de plus beau en fait de nouvelles nuances à 50 cents la verge. Aujourd'hui. **35c**
Encore 32 pièces de cette soie lavable si utile en une variété spéciale de rayures en couleur. Prix ordinaire, 29 cents. Aujourd'hui. **18c**

Elégants Manteaux pour Dames de $10.00 Vendredi $3.95, longueur trois quarts

Seulement 23 de ces chics manteaux Ils sont faits de tweeds gris de belle qualité, pâles et foncés, collerette militaire soigneusement ajustées, collets droits, nouvelles manches.
Le plus grand soin a été apporté à la coupe et au fini de ces vêtements et sont tous d'une valeur splendide à $16.00. . . . . **$3.95**
Prix spécial, aujourd'hui. . . . . .

Blouses de Soie de $5.50 pour $2.79

La ligne la plus élégante de blouses en soie que nous ayons encore montrée. Elles sont taillées dans le style le plus récent, manches et devant bouffants, plusieurs rangées de remplis dans le dos, finis avec boutons crochets en soie. Elles nous arrivent dans toutes les couleurs les plus fashionables et valent bien $5.50 chacune. Prix de vendredi. . . . . à. **$2.79**

Etoffes à Robes Noires de 75c pour 29c

10 pièces d'étoffe canevas tout laine, tissu très épais, 45 pouces de large, noir parfaitement solide, valant facilement 75 cents la verge. Vendredi. **29c**

Robes de Matin en Flanellette de $1.75 pour 79c

Une grande quantité de robes de matin en flanellette pour dames, en grenat et blanc, bleu marine et nombre d'autres couleurs charmantes. Collet rabattu, jupe ample, finie à large volant. Régulier, $1.25. Vendredi. **79c**

Etoffes à Robes de 65c pour 39c

25 pièces de Hopsacking de 54 pouces, une étoffe excellente pour robes distinguées. Les couleurs sont bleu marine, brun, myrte, vert et noir. Valeur spéciale à 65 cents. Vendredi. **39c**

Robes de Nuit en Flanellette, de 40c pour 28c

21 douzaines de robes de nuit en flanellette rayée de goût pour dames, collet rabattu et poignet, jolis frisons Pleine longueur, Prix régulier, 40 cents. Prix de vendredi. **28c**

Carrés en Prélart de 90c pour 50c

Une occasion très satisfaisante qu'on devrait grandement apprécier. Beaux carrés en prélart bien séché, bons dessins gais, splendide durée, grandeur, 1 1-2 verge carrée. Valeur régulière, 90 cents. Vendredi. **50c**

LA CIE S. CARSLEY, Limitée
1765 à 1783 Notre-Dame. 184 à 194 St-Jacques.

Chose Importante à Retenir

LA COMPAGNIE DE PRET ET D'EPARGNE, 20 rue St-Alexis, Montréal, est la seule institution financière qui accorde à tous les clients indistinctement, un intérêt de

25 %

La Compagnie de Prêt et d'Epargne est constituée au capital de $250,000, avec pouvoir d'émettre $1,000,000 d'obligations, en outre des garanties ordinaires imposées par la loi ; la compagnie constitue librement un fonds de réserve spécial qui s'augmente de semaine en semaine et qui est déposé à la Banque Impériale du Canada. Cette **Réserve Supplémentaire** est destinée à donner une complète sécurité aux déposants.

S'adresser ou écrire à la Compagnie, qui enverra à domicile, sans frais, un agent chargé d'exposer clairement le système ingénieux de ses opérations.

ABANDON DES AFFAIRES

1700 Rugs, Nattes, Tapis de toutes les grandeurs, excellentes valeurs.
Tentures et Draperies, Lits et Matelas.
Tapis Wilton, Axminster et Tapis Velours Russe, tous avec escompte de vente.
Commandes par la malle remplies.

Thomas Ligget, EDIFICE EMPIRE
2474-2476 Rue Ste-Catherine

COURRIER DE ST-HYACINTHE

Election d'officiers.— Accident. — Au séminaire. — Les cours de l'Ecole de laiterie.— Mauvaise chute.— Au conseil de ville.— La fermeture du marché le vendredi.— Les listes municipales.— Les finances de la ville.

16 novembre, 1904.

— Dimanche soir, à la cathédrale, le Rév. M. C. Cardin, curé de Ste-Hélène de Bagot, a prononcé un sermon sur "L'Immaculée-Conception". La cathédrale était remplie.

— Une élection d'officiers a eu lieu dans la société des Artisans Canadiens-français, M. Alexandre Hébert a été élu censeur, en remplacement de feu M. Chs. Simard. Le Dr Jacques succède au Dr A. Beaudry, comme médecin.

— Lundi matin ont eu lieu, à la cathédrale, les funérailles de Mauame Zoé Daunais, mère de M. P.-A. Lefebvre, marchand-tailleur. Le deuil était conduit par ce dernier, ainsi que quelques autres parents: MM. J.-B. Lefebvre, de St-Hugues, Philéas Lefebvre, de Montréal; Arsène Lefebvre, greffier de la Cour du Recorder, Montréal, Choquette, etc.

La cérémonie funèbre fut imposante: il y eut chant et musique. L'assistance était nombreuse.

Parmi les personnes qui faisaient partie du cortège, on remarquait MM. Louis Lussier, Frs. Gervais, J. de L. Taché, Elzéar Chabot, H. Raymond Charles Brodeur, Ephrem Brodeur, A. Jodoin, N. P. Amyot, Taillon, J. B. Yvon, H. Sicotte, J.-G. Trahan, Ls. Bourgeois, Chs. Racicot, P. Gatien, M. V., etc.

— Un accident est arrivé samedi matin vers 9 1-2 hrs. Mme R. Larue revenait du marché, lorsque, en ouvrant la porte de sa demeure, elle fut poussée par le vent avec la porte et tomba du perron sur le trottoir en pierres. On la releva privée de connaissance et l'on constata qu'elle s'était démis une épaule et souffrait de lésions internes peu graves. Elle est sous les soins du Dr Paul Ostigny.

— Lundi prochain, à l'occasion du passage au Séminaire de Monseigneur Archambeault, évêque de Joliette, les étudiants ont préparé une soirée qui promet d'être très intéressante.

— Les cours de l'école de laiterie sont repris depuis lundi. MM. D. Leclair, Elie Fourbeau et Lacourcière sont arrivés pour la direction de ces études. Tous trois ont retenu leurs appartements à l'hôtel du Canada.

Quelques élèves sont déjà inscrits. Ces cours devraient être suivis par le plus grand nombre possible.

— Un accident est arrivé lundi soir, en face de la station du Pacifique, à St-Joseph.

Le train arrivant de Farnham venait d'entrer en gare, lorsqu'on se mit à découpler les chars. Pendant ce mouvement, l'un des employés, M. J. E. Brossard, de Saint-Guillaume, se trouvait debout sur une table. La violence du choc le fit culbuter. Dans sa chute, M. Brossard tomba la tête sur le bord de la table et se fendit le cuir chevelu.

La blessure qu'il s'infligea à l'occiput semble plus douloureuse que grave. Un médecin fut appelé, et, après un pansement, jugea à propos de laisser continuer sa route au blessé.

—Les officiers municipaux ont posé des numéros neufs aux habitations dans le cours de la semaine.

—Vendredi soir a eu lieu la reprise des séances du conseil de ville, interrompues à cause des élections fédérales.

MM. E. Saint-Jacques, maire, Lussier, Perrault, Gervais, Dubrûle, Brodeur, Carreau, Casavant et Fortier étaient présents.

Le rôle est peu chargé, mais donne lieu, toutefois, à des débats intéressants.

Après l'adoption des minutes, M. le greffier Ostiguy donne lecture d'une lettre de MM. Bousquet et Cadorette, demandant la construction d'un trottoir à l'angle des rues Du Gaz et St-Pascal.

M. Lussier exprime l'opinion qu'il est un peu tard pour construire ce trottoir et hésite quant à ce qui concerne ce terrain, qui n'est occupé que par tolérance. Les occupants ne sont pas propriétaires. M. Casavant suggère qu'on laisse une bande de terre d'au moins 7 pieds pour y planter des arbres. Cette requête est finalement laissée sur la table.

M. Perrault propose ensuite, secondé par M. Carreau, que le conseil ordonne, pour l'avenir, la fermeture du marché centre le vendredi.

M. Casavant déclare ne pas espérer les avantages que les marchands attendent de la fermeture du marché. Toutefois, il y consent, à titre d'essai. Lecture est donnée de la requête des marchands à ce sujet. M. Lussier émet une opinion analogue à celle de M. Casavant.

Il veut bien tenter l'expérience, afin de rendre service au commerce de St-Hyacinthe. Les ouvriers, cependant, trouvaient leur compte à l'état de choses actuel. Il espère que la nouvelle mesure ne leur portera pas préjudice. Si les gens de commerce n'insistaient pas avec tant de force, en représentant que le commerce en général y gagnera, M. Lussier aurait opiné en faveur de l'état actuel.

M. Brodeur remercie M. Lussier de l'adhésion qu'il vient de donner à un projet pour lequel M. Brodeur a travaillé.

A ce moment, M. Ostiguy fait part au conseil d'un désir exprimé par les locataires d'étaux, qui demandent la permission d'installer leur viande le vendredi.

On leur accorde volontiers cet avantage dans l'intervalle de 4 à 8 heures de l'après-midi, pourvu qu'ils n'en vendent pas. Le règlement nouveau est ensuite adopté unanimement.

M. Carreau demande ensuite au greffier si les listes municipales seront bientôt prêtes. Le bureau d'échevins, qui sera chargé de l'examen de la liste, se composera des échevins dont le terme d'office n'expire pas en janvier 1905.

M. Brodeur propose des soumissions pour une nouvelle couverture à la bâtisse de l'aqueduc.

Le même voudrait aussi l'adoption d'un nouveau procédé pour les officiers municipaux qui vont faire des achats au nom de la cité dans les magasins. On décide d'étudier la chose en comité.

A la suggestion de M. Lussier, quatre échevins s'occuperont de l'examen des finances de la cité et fourniront un état détaillé de la dette. Ils aviseront aussi aux moyens de faire disparaître les emprunts. Les membres du conseil nommés à cette charge sont: MM. Carreau, Dubrûlé, Casavant et Brodeur.

M. Guertin donne lecture des comptes et produit un état financier de janvier à novembre 1904. Le conseil ajourne en comité.

IL CONFESSE QU'IL DOIT LA VIE

Aux Tablettes de Dodd contre la Dyspepsie.—Etonnante histoire racontée par Maurice Best, de Southern Harbour, Terreneuve

"Je confesse que je dois la vie aux Pilules de Dodd pour les Reins et aux Tablettes de Dodd contre la dyspepsie."

Voilà une forte déclaration mais elle est faite en toute sincérité par M. Maurice Best, respectable citoyen de Southern Harbor, Terreneuve, et voici les raisons qu'il en donne:

"Je souffrais de dyspepsie et durant huit ans je fus dans une misère continuelle. Parfois je m'évanouissais durant dix ou quinze minutes et j'étais plus mort que vif. Les médecins, ne pouvaient me guérir et ne procuraient que très peu de soulagement.

"Entendant parler des Pilules de Dodd pour les reins et des Tablettes de Dodd contre la dyspepsie, j'en fis l'essai et les deux premières boîtes me donnèrent une vie nouvelle. J'en fais maintenant usage et je me porte comme un homme nouveau."

Il n'y a pas un cas d'indigestion ou de dyspepsie que les Tablettes de Dodd contre la dyspepsie ne peuvent guérir.

SPRINGFIELD, MASS.

William Lapointe, âgé de 17 ans, a été blessé mortellement par son ami Charles Parmentier, hier matin, à 11 heures, à la chasse dans les bois aux environs de Chicopee.

Les deux étaient à la chasse. Parmentier s'est accroché un pied et le coup de fusil est parti. Lapointe a reçu la décharge en plein poumon et est mort en peu de temps. Parmentier a pris son ami sur ses épaules et acouru 2 milles jusqu'au village, pour lui faire donner les soins d'un médecin, mais la blessure était mortelle.

IL SERAIT INNOCENT

Du meurtre dont on l'accuse

Woonsocket, R.-I., 16 novembre.— M. l'avocat Joseph Brochu a reçu samedi dernier une lettre de Wilfrid Dion, à la demeure duquel Joseph Guillemette et Joseph Mongeon se sont arrêtés le dimanche, veille du meurtre de Mongeon.

Comme on sait, Guillemette est accusé du crime par les autorités du comté de Polk (Minnesota).

Or, M. Dion déclare dans sa lettre que l'histoire racontée par Guillemette telle que publiée dans les journaux de l'Est est exacte dans tous ses détails.

La lettre corrobore la version de Guillemette disant que ce dernier était à la demeure de Dion le dimanche soir.

Dion habite à 22 milles de Red-Lake-Falls et à 15 milles de Mentor.

M. Dion a de plus adressé une carte qui correspond dans tous ses détails, surtout sous le rapport des distances, à celle que possédait déjà M. Brochu.

M. Brochu a aussi reçu une information de Mentor que le cadavre a été trouvé par un vieillard de 65 ans.

M. Dion dit encore qu'il y a un élévateur à grain à proximité de la Soo-Line.

M. Brochu dit que la carte de M. Dion est différente de celle que les shérifs ont montrée au gouverneur Garvin, lorsqu'ils ont obtenu l'extradition de Guillemette.

Un Soulagement pour le Mal de Dents

C'est merveilleux, quand vous considérez quelle douleur affreuse vous cause ces nerfs. Humectez les gencives avec Nerviline, et emplissez la cavité d'ouate saturée de Nerviline. Ceci apporte une guérison instantanée. Rien d'aussi prompt, rien d'aussi extraordinairement bon pour n'importe quelle sorte de douleurs des nerfs que Nerviline de Polson. Achetez-en une bouteille de 25c. Cela vous épargnera une note de médecin quelqu'un de ces jours.

FINANCE et COMMERCE

MARCHE FERME

Après une légère hésitation dans la matinée le marché se remet à la hausse

Le Pacifique, le Steel, le Power et le Détroit sont actifs et fermes

(Des bureaux du "Journal".)

Mercredi, 16 novembre.—Après une séance plutôt irrégulière ce matin, le marché local a développé une soudaine fermeté cette après-midi, et les partisans d'une réaction sérieuse sont encore une fois déçus.

Ouvert un point en baisse à 132 ce matin, le Pacifique s'est ressaisi plus tard et monta d'un trait à 133 5-8, tandis que les droits touchaient 6 1-4 en hausse de 3-8. Le Pacifique a fini à son niveau d'hier, 133.

Le Détroit a été actif et irrégulier au début, aux environs de 76 3-4, mais il a cloturé actif à 77 1-8, avec tendance à la hausse. Le Steel a ouvert à 18 et baissa à 17 1-2, mais la demande se fit plus forte à la fin et le titre remonta à 18, tandis que l'action privilégiée s'inscrivit ferme à 49, en hausse d'un point.

Le Power finit à 84, avec tendance à la hausse.

Le Street, le Twin City, le Toronto le Coal, le Scotia sont soutenus.

L'Ogilvie perd un autre point à 131.

A signaler la fermeté du Montréal Cotton, qui se place à 107.

Les cotes suivantes ont été spécialement câblées de Londres aujourd'hui à MM. L. J. Forget et Cie :

Grand-Tronc: 1re pref. 106; 2e 93 1-2; 3e 45 3-4;

Pacifique Canadien: 135 7-8;

Baie d'Hudson: 48 1-8.

BOURSE DE MONTREAL

MM. L. J. Forget et Cie, courtiers, 1718 rue Notre-Dame, nous fournissent le rapport suivant :

VALEURS	16 NOV. 12.00 a.m. Demande	16 NOV. 12.00 a.m. Offre	16 NOV. .00 p.m. Demande	16 NOV. .00 p.m. Offre
Pacifique Canadien	135	133½	.....	133
Duluth Com	.....	.....	.....	.....
do pfd	.....	.....	.....	.....
M. S. P. & S. M.	.....	.....	.....	.....
R. R'y. Montréal	213	213½	215½	214
do Toronto xd	107	106½	107	106½
Twin City Transit	106½	106½	106½	106½
Detroit Electric	77½	76½	77½	77½
Halifax xd	100	98	100	99
Toledo	24	23	23½	23½
St-Jean	.....	110	.....	110
Winnipeg Tram. Ele.	.....	195	.....	195
West India	.....	.....	.....	.....
New Mont. St. Ry.	.....	.....	.....	.....
The Mackay Co., com.	83½	.....	.....	.....
do do pref	74½	73½	74½	74
Ont. Rich. & Ont	60	57½	59	58
Mont. Heat Lt. Power	84	83½	84	83½
Dom. Iron Steel	15½	15½	.....	15
do do pref	49	48½	50	48½
Dominion Coal Co.	65½	65½	66	65
do pref	116	114	116	114
Dom. Coal Co	.....	75	.....	75
do do pref	.....	.....	.....	.....
Mont. Steel Works	.....	40	.....	40
Do do pref	.....	.....	.....	.....
Nova Scotia Steel Co.	67½	67½	68	67½
Do do pref	111	106½	.....	106
Cable Commercial	.....	.....	.....	.....
Telegraph Montr'l	160	158	.....	.....
Telephone Bell	165	164	165½	164½
Marconi	.....	.....	.....	.....
Ogilvie 1st pref	135	130	134	130
Ogilvie Com	200	191	200	191
E. C. Pekr'g Ass'n. A	.....	.....	.....	.....
Laurentide Pulp	.....	.....	.....	.....
Trinidad Elec. Ry	.....	.....	.....	.....
Windsor Hotel	.....	.....	.....	.....
North West Land pfd	.....	.....	.....	.....
Com	.....	.....	.....	.....
COTONS				
Montréal	107	107	.....	107
Dominion	33	31	33	31
Can. Coul	.....	.....	.....	30
Marchands	.....	32	.....	47
Montmorency	.....	.....	.....	.....
MINES				
War Eagle	.....	.....	.....	.....
Payne	.....	.....	.....	.....
Pacific Rights	6	5½	6	6
BANQUES				
Banque Montréal	249	245	249	248
do Ontario	.....	.....	.....	.....
do B.N.A.	.....	.....	.....	.....
do Molsons xd	219	218	219	218
do de Toronto	.....	.....	.....	.....
do des Marchands	160	156½	160	155½
do Royale	.....	.....	.....	.....
do Nouvelle E.	.....	.....	.....	.....
do des Cantons de l'Est	.....	.....	.....	.....
do de Québec	.....	.....	.....	.....
do Nationale xd	.....	.....	.....	.....
do Union	.....	.....	.....	.....
do du Commerce	152	.....	157	.....
Do Dominion	.....	.....	.....	.....
Do Standard	.....	.....	.....	.....
Do Impériale	.....	.....	.....	.....
do Hochelaga	.....	.....	.....	136
do Ottawa	.....	.....	.....	.....
DEBENTURES				
Land Grant	.....	.....	.....	.....
Dom. Cable Com	.....	.....	.....	.....
M. L. H. & Power	105	101½	105	101½
Halifax Elec. Ry	.....	.....	.....	.....
Bell Telephone	.....	.....	.....	.....
Can. Col. Cotton	.....	.....	.....	.....
Dominion Coal	.....	.....	.....	.....
Laurentide	108	102	107	102
Winnipeg Electric	.....	.....	.....	.....
Dom. Iron and Steel	73	72½	72½	72½
Mt. Street Rail	.....	103	.....	103
Ogilvie Milling	.....	115	.....	115
N. S. Stee land Coa	.....	.....	.....	.....

Ventes de la matinée:

75—Can. Pac., x-r. 132.
25—Can. Pac., x-r., 132 1-2.
25—Coal Com., 63 1-4.
10—Coal Com., 64.
25—Coal Com., 63 1-4.
3—Coal pfd., 113.
25—Mackay pf., 74.
15—Mackay pf., 74.
10—Mackay, pf., 74.
10—Bk Montl., x-d-. 250.
55—Bk. Montl., x-d-. 249.
75—Iron Com., 18.
5—Iron Com., 18.
150—Iron Com., 17 3-4.
5—Iron Com., 17 3-4.
50—Iron Com., 17 5-8.
25—Iron Com., 17 1-2.
10—Iron Com., 17 3-4.
100—Iron Com., 17 3.4.
5—Iron Com., 18.
75—Iron Com., 17 3-4.
3—Iron Com., 17 1-2.
50—N. Scotia, 67 1-4.
50—N. Scotia, 6 1-2.
50—N. Scotia, 67 3-8.
25—Toledo, 23 1-2.
50—Mo. Power, 84.
25—Mo. Power, 83 7-8.
145—Mo. Power, 84.
20—Mo. St. Ry., 215.
50—Mo. St. Ry., 214 1-2.
10—Mo. St. Ry., 215.
25—Mo. St. Ry., 214 1-2.
42—Scotia pf., 109.
3—Sao Paulo, 105.
25—Iron pfd., 47 1-2.
25—Iron pfd., 48.
50—zron pfd., 48 3-4.
10—Iron pfd., 49.
50—Twin City, 106 3-4.
10—Twin City, 106.
25—Twin City, 106 1-2.
100—Twin City, 106 3-4.
200—Detroit, 76 1-2.
125—Detroit, 76 3-4.
17—Detroit, 77.
75—Detroit, 76 7-8.
5000—Scotia Bonds, 107 3-4.
25—Tor. St. Ry., 107.
5—Tor. St. Ry., 107 1-4.
125—Tor. St. Ry., 107.
50—New Mo. St. Ry., 213.
120—Can. Pac. Rights, 5 7-8.
4—Can. Pac. Rights, 5 3-4.
3—Can. Pac. Rights, 6.
3—Can. Pac. Rights, 6 1-8.
102—Can. Pac. Rights, 6.
8—Can. Pac. Rights, 5 3-4.
4000—Iron Bonds, 77 1-2.
8000—Iron Bonds, 77 1-4.

Ventes de l'après-midi:

10—Can. Pac., x-r., 133 1-2.
12—Can. Pac., x-r., 133.
100—Can. Pac., x-r., 133 1-4.
75—Can. Pac., x-r., 133 1-2.
200—Can. Pac., x-r., 133 5-8.
50—Can. Pac., x-r., 133 1-2.
100—Can. Pac., x-r., 137 1-4.
225—Can. Pac., x-r., 133 1-4.
50—Can. Pac., x-r., 132 7-8.
75—Can. Pac., x-r., 133.
25—Coal Com., 63 1-2.
155—Mols. Bk., 218 1-2.
25—Iron Com., 17 7-8.
150—Iron Com., 18.
625—Iron Com., 18 1-8.
10—Iron Com., 17 3-4.
125—Iron Com., 18.
25—Mackay pf., 74 1-8.
25—Mackay pf., 74.
50—Mo. Cotton, 106 1-2.
10—Mo. Cotton, 106 1-2.
25—Mo. Cotton, 107.
25—Can. Pac. Rights, 6.
1—Can. Pac., Rights, 6 1-4.
752—Can. Pac., Rights, 6.
3—Can. Pac., Rights, 5 3-4.
16—Can. Pac., Rights, 6.
1—Can. Pac., Rights, 6 1-4.
15—Can. Pac. Rights, 6.
100—Can. Pac., Rights., 6 1-8.
25—N. Scotia, 67 1-2.
25—N. Scotia, 67 3-4.
50—N. Scotia, 68.
3—Mo. Power, 85.
1100—Detroit, 77.
100—Detroit, 77 1-8.
200—Detroit, 77 1-4.
50—Detroit, 77 1-8.
10—Iron pf., 48.
25—Iron pf., 49.
10—Iron pf., 49.
15—Iron pf., 48.
100—Twin City, 106 3-4.
50 Twin City, 106 1-2.
4—New Mo. St. Ry., 212.
25—Ogilvie pf., 131.
2000—Iron Bonds, 77 1-2.
1000—Iron Bonds, 77 1-2.

L'argent à demande à Montréal est facile de 4 1-2 à 5 p.c.

A Londres, les taux ont été faciles de 1 1-2 à 2 p.c.

A New-York, l'argent à demande a été soutenu de 2 à 2 1-2 p.c.

Le change sterling est ferme de 486.70 à 486.75 à demande.

Les recettes de la compagnie Twin-City pendant la première semaine de Novembre ont été:

1904	$81,702
1903	78,087
Augmentation	$ 3,615
Du 1er janvier:	
1904	$3,623,839
1903	3,429,441
Augmentation	$ 194,498

La compagnie Sao Paulo a décidé d'offrir 5,000 actions ordinaires à la souscription des actionnaires inscrits le 21 novembre, au taux de une action nouvelle par chaque quatorze actions anciennes.

New-York, 16.—Le malaise causé à Londres par les rapports d'une nouvelle friction entre la Russie et l'Angleterre relativement à la difficulté de la mer du Nord, a affecté les cours à la Bourse aujourd'hui. Mais le fait que la restauration du service télégraphique n'a pas apporté à New-York l'accumulation des commandes d'achats, à laquelle on s'attendait à plus désappointé Wall Street, que les considérations politiques l'ont ennuyé. On a apposé une vive opposition à la réaction au début, mais le support vint à faiblir ensuite, qui entraina définitivement la réaction. Un vif mouvement de hausse se produisit néanmoins à la fin, sur rachats de Londres, mais les cours ne purent se maintenir et la clôture se fit facile.

New-York, 16. — Les expéditions d'or à Paris, demain, s'élèveront à $3,500,000. La Royal Bank of Canada a supprimé son engagement de $1,100,000.

BOURSE DE LONDRES

Londres, 16. — Consolidés au comptant 88 3-16 ; idem, à terme, 88 1-4 ; Anaconda, 6 1-8 ; Atchison, 88 5-8 ; do., pref., 105 1-4 ; B. & O., 99 5-8 ; C. P., 136 ; C. & O., 49 1-2 ; Chicago, Great Western, 25 ; Chicago, Mil. and St-Paul, 175 3-4 ; De Beers, 18 1-2 ; Denver & Rio, 34 1-2 ; do., pfd., 88 1-2 ; Erie, 40 5-8 ; do., 1re pref., 74 7.8 ; do., 2e pref., 56. ; Illinois Central, 154 ; Louisville & Nashville.144 1-2 ; Mo., Kans. & Texas, 35 3-4 ; N. Y. C., 139 1-2 ; N. & W., 76 5-8 ; do., pref., 93 1-2 ; Ont. & Western, 43 1-4 ; Penna., 70 1-8 ; Rand Mines, 11 1-8 ; Reading, 38 5-8 ; do., 1re pref., 44 1-2 ; do., 2e pref., 40 3-4 ; Southern Ry, 36 3-8 ; do., pref., 98 ; Southern Pacific, 69 1-8 ; Union Pacific, 117 ; U. P., pref., 98 ; U. S. Steel, 28 1-8 ; do., pref., 89 1-2 ; Wabash, 25 1-2 ; do., pref., 47 1-2 ; Quatre Espagnol, 87 1-4.

BOURSE DE NEW-YORK

M. C. D. Monk, gérant de J. S. Bache et Cie, de New-York, nous fournit le rapport suivant :

VALEURS	16 NOV. Ouvert.	Plus Haut	Plus Bas	Cloture
Amalgam't copper	77½	78½	75¾	77½
American Loco. Com	39½	39½	39	39½
do do pref	.....	.....	.....	119½
Amer. Sugar Ref. Co.	147½	149½	146½	149½
do. do pref	.....	139	.....	.....
Am. Smlt'g and Ref.	76½	77½	75¾	79½
Am. Car Foundry	31½	31½	31½	31½
Anaconda Min. Co.	119	119½	119	119½
A. Top. and St. Fe.	86½	86½	85½	86
Do do pref.	102½	102½	102½	102½
Baltimore and Ohio.	97½	97½	97½	97½
Do do pref.	.....	.....	.....	.....
Brooklyn Rapid T.	69½	70	69½	69½
Chic. and Alton Com	41½	41½	40½	41½
Canadian Pacific	132½	133½	132½	133½
Canada Southern	.....	.....	.....	.....
Ches. and Ohio	48½	50	48½	49½
Chic. and Great West	.....	.....	.....	.....
Chic. and N. W.	.....	201½	201	201½
Ch Mil and St-P.	172½	173½	172½	173½
Colorado Southern	24½	.....	.....	25½
Do 1 pfd	60	.....	.....	60
Do 11 pfd	.....	.....	.....	.....
Consol'd Gas. N. Y.	215	216	214½	215
Col. Fuel and Iron	46½	47	45¾	46½
Corn Products	24½	24½	24½	24½
Do do pref.	50	51	50	50
Cleveland C. C. St-L.	.....	.....	.....	174½
Detroit United Ry.	76½	76½	76½	77
Dele. Lack and W.	.....	.....	.....	.....
Delaware and Hud.	187½	188	187	187
Denver R. G. Com	.....	.....	.....	.....
Do. pref.	.....	.....	.....	.....
Duluth S. S. and Alt	14½	14½	14½	14½
Do do pref.	26½	26½	26½	26½
General Electric	150½	151	150½	150½
Hocking Valley	.....	.....	.....	.....
Jersey Central	.....	.....	.....	.....
Illinois Central	152	.....	.....	149½
Iowa Cen. Com	.....	.....	.....	.....
Do. do. pref.	55	55½	54½	55½
Kansas and Tex. com	34½	34½	34½	35½
Do. do. pref.	65½	65½	65¾	64½
Louisville and Nash.	141½	141½	140½	140½
Manhattan Elev'd.	166	167½	166½	167½
Missouri Pacific	108½	108½	107½	107½
Minn. S.P. and S.M.	.....	.....	.....	91½
Do. do. pref.	.....	.....	.....	.....
Mexican Central	.....	.....	.....	18
Metropolitan Trac.	125½	125½	125½	125
N. Y. C. and Hud.	136½	136½	134½	136
Erie Railroad	39½	39½	38¾	39½
Do. do. 1 pref.	78½	78½	78	78
Do. do 11 pref.	.....	54½	54½	54½
N. Y. Ont. and West.	42½	42½	42½	42½
Northern Securities	.....	.....	.....	.....
Norfolk and West.	74½	75½	74½	75
Omaha	.....	.....	.....	.....
Pacific Mail	46½	46½	46½	48½
Penn. R.R.	136½	136½	136½	136½
Pres'd Steel com.	35½	35½	34½	34½
Do. do. pref. xd.	84	84	84	84
Peoples' Gas	108½	109½	108½	108½
Phil. and Reading	67½	67½	67¼	67½
Do. 1 pref.	89	89	89	89
Do. 11 pref.	.....	.....	.....	.....
Pullman	36½	37½	36½	36½
Rock Island cert.	35½	35½	35½	35½
Southern Ry. com.	.....	35½	35½	35½
Do. do. pref.	.....	95½	95½	95½
Southern Pacific	67½	67½	67	67
T. Coal and Iron	74½	75	74	74½
Texas Pacific	37½	37½	37	37½
Twin City	107	107	106½	106½
U. S Leather com.	14½	14½	14½	14½
Do do pref.	94½	94½	94½	94½
U. S. Steel com	27½	27½	27½	27½
Do do pref.	87½	87½	87½	87½
U. S. Rubber com.	30½	31½	30½	31½
Do do pref.	85½	85½	85½	84½
Union Pacific com	114½	114½	113½	114
Do do pref.	.....	.....	.....	94½
Wabash	24½	24½	24	24½
Do do pref.	46½	46½	45½	45½
Western Un. on Tel.	92½	92½	92	92½
Wis. Cen. com.	28½	28½	28½	28½
Do do pref.	47½	47½	47½	47½

BEURRE ET FROMAGE

FROMAGE. — Le marché est soutenu. On paie de 9 7-8 à 10c le fromage de Québec et 10 1-2c le fromage d'Ontario.

BEURRE. — Le marché est ferme, mais sans changement dans les prix. Les crémeries de choix obtiennent couramment de 20 à 20 1-4c.

Les exportations de beurre et de fromage du port de Montréal, la semaine dernière, ont été comme suit:

BEURRE.

Pour Liverpool:—	
Parisian	609
Canada	644
Pour Manchester:—	
Mancherter Commerce	448
Pour Glasgow:—	
Sardinian	228
Lakonia	1,154
Pour Londres:—	
Hurona	1,009
Pour Bristol:—	
Turcoman	8,077
Total	12,169
Sem. corr. 1903	5,606
Sem. core. 1902	5,269
Export depuis le 1 mai	478,294
Pér. corr. 1903	333,054
Pér. corr. 1902	499,091

FROMAGE.

Pour Liverpool:—	
Lake Erié	5,295
Parisian	14,560
Canada	11,030
Pour Manchester:—	
Manchester Commerce	7,145
Pour Glasgow:—	
Sardinian	1,484
Lakonia	1,526
Pour Londres:—	
Hurona	21,150
Hungarian	5,817
Pour Bristol:—	
Turcoman	36,912
Total	104,919
Sem. corr. 1903	50,896
Sem. corr. 1902	30,993
Exp. depuis 1 mai	2,015,736
Pér. corr. 1903	2,291,508
Pér. corr. 1902	1,982,928

EXPORTATIONS PAR PORTLAND.

Pour Liverpool:—	
Ottoman, Nov. 12	3,737
Total	3,737
Depuis le 1er mai 1904	42,489
Pér. corresp. 1903	56,109

PRODUITS DE LA FERME

OEUFS.—Le marché est ferme, mais tranquille. Les œufs frais pondus se vendent de 24 à 25c, les œufs choisis de 21 à 21 1-2c; les œufs chaulés 20c.

VOLAILLES.—Le marché est très ferme et la demande active. On paie les dindes de 13 à 13 1-2c; les poulets, 10c.

PATATES.—Le marché est soutenu de 70 à 75c la poche de 90 livres.

MARCHES DE GRAINS

Il y a plus forte demande pour l'avoine aujourd'hui et le marché est plus ferme. On cote le No 2 blanche à 40 1-2c et le No 3 à 39 3-4c. en magasin. Le ton du marché de maïs est fermé. Quelques petits lots de maïs mêlé No. 3 de Chicago ont été vendus à 63c le boisseau, tandis qu'un gros lot a été vendu à 60c. Il y a quelque demande locale pour l'orge et un lot de 2,500 boisseaux d'orge No 3 a été vendu à 58cen magasin. Les pois sont rares et fermes à 67cle boisseau, fret élevé.

Il n'y a pas de changements sur le marché aux farines et les prix sont fermes.

Nous cotons: patentes du printemps du Manitoba, $5.80; forte de boulangers, $5.50; patentes d'hiver, $5.70 à $5.80; straight rollers en barils, $5.40 à $5.50; do en poches, $2.55 à $2.65.

Le ton plus facile des grains moulus d'Ontario est le seul incident remarquable sur le marché. Le son se vend par lots de char à $16.50 la tonne. La demande de son du Manitoba est bonne et les prix sont fermes. La demande de gru est bonne, mais les affaires sont minimes par suite de la modicité des arrivages.

Nous cotons : son du Manitoba, $17 à $18 ; gru, $21 la tonne ; son d'Ontario, $17 à $18 ; gru, $19 à $20; moulée, $24 à $28 la tonne selon la qualité.

Les affaires dans les avoines roulées assez actives et les prix restent sans changement de $2.25 à $2.27 1-2 la poche, ou de $4.65 à $4.75 le baril.

LA CLOTURE A CHICAGO

Chicago, 16.— Les cours ont clôturé comme suit:

BLE, déc., 112 3-8 à 1-2; mai, 112 1-2 à 5-8 ; juillet, 98 1-2.

MAIS, nov., 52 3-8 ; déc., 51 1-4 à 3-8 ; mai, 46 1-2 à 5-8 ; juillet, 46 3-8 à 1-2.

AVOINE, nov., 29 7-8 ; déc., 28 7-8 ; mai, 31 3-8 à 1-2 ; juillet, 31 5-8.

LARD, nov., 11.10 ; déc., 11.20 ; jan., 12.70 ; mai, 12.75.

Saindoux, 7.07 1-2 ; déc., 7.00; jan., 7.07 1-2 ;mai 723 1-2.

COTES, nov., 6.95 ; jan., 6.55 à 6.57 1-2 ; mai, 6.67 1-2 à 6.70.

LE FOIN

La demande de foin en balles est toujours bonne et le ton du marché est ferme à la hausse récente des prix. Nous cotons : foin No 1 $9.00 à $9.25; foin No 2, $8.00 à $8.25; foin mêlé, $7 à $7.25 ; trèfle pur, $6.25 à 6.75 la tonne par lots de char.

AUX HOTELS

SONT A L'HOTEL ST. JAMES: — J. A. Moquin, Eastman; J. B. Gendreau, M.P., Coaticook; Vital Chicoine, et Dame, Verchères; A. C. Mooney, Perth, Ont;; G. M. Mills, Perth, Ont.; J. M, Genest, St.-Gabriel de Brandon; C. F. Millette, Windsor Mills; H. Matchand et Dame, Nicolet; A. Filiatrault, Québec; L. H. Paradis, Québec; J. Deans et Dame, Toronto; H. B. White et Dame, Bangor, Me.; Louis Decelles, St-Jean, P. E.; Armand MacGowan, St-Ours ; Louis Poitras, Lévis; N. Dufresne et Dame, St-Hyacinthe; J. Lamarche et Dame, Rigaud; C. J. Bonnemort, St-Jean; H. R. D'Aujon, Trois-Pistoles; F. X. Soucy et Dame, St-Anne; A. Leclerc, Cornwall; F. G. Finley et Dame, Boston; F. Paquin, St-Jérome; H. Gorman, Toronto; C. Aubin et Dame, New York; J. A. Guay, Edmonston, N. B.; H. Sauvé, Beauce ; Toronto; Jos. Lamothe et Dame, Lewiston, Me.; C. Morrissette, Lacolle; L. J. ERea et Dame, St. Albans; F. Le Bonhomme, Québec; J. H. Hooper, Dupuis, Boston, Mass.; J. Sauvageau, St.-Charles; A. A. McDonald, Mille Roches.

FEU M. ANTOINE DEGUIRE

Hier matin, à l'église Saint-Joseph, a eu lieu le service funèbre de feu M. Antoine Déguire, décédé le 14 courant à Montréal.

M. l'abbé Roux officiait assisté de MM. Lagacé et Décary, comme diacre et sous-diacre.

Parmi le grand nombre d'amis qui assistaient à la cérémonie pour exprimer à la famille éprouvée, leurs sentiments de sympathie, nous avons remarqué:

Messrs. L.-J. François, L.-J. Béliveau, W.-A. Grenier, M.-G. Marchand, Ernest Trahan, Hercule Guérin, F. Lecavalier, D. Chevalier, A. Leroux, G. Décary, F. Laforest, M. Elie, M. Bergeron, P. Amesse, Jr., A. Taillefer, S. Cardinal, J.-M. Lebrun, A. Simard, L. Monarque, Z. Choquet, N.-P., Chas. Ledoux, A. Brûlé, Sous-Chef Dubois, A. Dubois, O. Dubois, J. Payment, Frs. Lavoie, M. Charland, E. Crevier, U. Tremblay, G. Normand, M. Séguin, Hector Séguin, M. Chatel, Cartier, Riendeau, John McCaffrey, Stephen Hughes, Oct. Blain, Jos. Délisle M. Blondin, M. Poirier, A. Méloche et beaucoup d'autres encore.

Le deuil était conduit par ses trois fils, Julien, Alphonse et Joseph Déguire et ses petits-fils Joseph, Arthur et J.-B. Larente, Arthur et Georges Déguire.

Chirurgien-Dentiste

Docteur J. G. A. Gendreau, Chirurgien-dentiste 22 rue Saint-Laurent. Bell Téléphone Main, 3513, Montréal.

Le Thé de Ceylan

VERT OU NOIR

Est le meilleur thé à se procurer. Vous avez essayé tous les autres, essayez maintenant le meilleur. Un paquet vous convaincra que, quant à la pureté, la qualité et l'économie, il n'y a pas d'égal au Thé Ceylan.

En Vente chez tous les Epiciers de Première Classe

279—15-17-19

POELE D'ACIER DE "PROWSE"

en usage dans les principaux hotels, les meilleures institutions et les familles privées. Ils s'en servent parce qu'il est le plus économique, le plus durable et le plus satisfaisant. . . . . .

GEO. R. PROWSE, Manufacturier,

208 Rue McGill, Montréal,

Tél. Bell Main, 254. 9-11-21-23-25

NOS THEATRES

HIS MAJESTY'S

La dernière comédie musicale, "Cupid & Co.", sera la prochaine attraction au théâtre His Majesty's, sous la direction de J.-Fred. Zimmerman.

On dit que "Cupid & Co." est une des pièces du genre des plus élaborées qu'on ait vues au théâtre depuis des années.

Les deux actes sont très bien montés et les costumes sont exquis.

Le libretto a été écrit par deux auteurs bien connus, MM. Tracy Sweet et E. Temple.

Les situations sont amenées par des complications fort amusantes et sont très drôles.

La musique, par A. Balwin Sloan est vive et jolie, et du genre qui plaît tant à la grande masse de ceux qui recherchent les amusements.

THEATRE DES NOUVEAUTES

Si nous arrivons un peu tard pour parler de l'éclatant succès qu'obtiennent "Les Vieux Garçons" au théâtre des Nouveautés, ce n'est qu'avec plus de plaisir que nous le faisons et constatons que ce succès s'affirme davantage chaque jour.

La pièce, un véritable chef-d'œuvre, mise en scène avec la perfection qu'y apporte toujours M. V. Heurion, est interprétée de façon ravissante par l'excellente troupe des Nouveautés.

M. Lefrançais fait un Mortemer hors ligne, tour à tour sceptique et tendre ; M. Cassin est parfait de diction et de tenue dans Nantya ; MM. Lombard, Bruneton, Nyms et Carême tiennent avec un rare bonheur leurs rôles respectifs.

Quant à M. Neuillet, il fait un "Veaucourtois" étonnant : bien dans la note, sans charge aucune et avec cela, d'un comique irrésistible et d'une gaité à chasser le spleen. Parlons maintenant de la partie féminine et félicitons Mmes Myriell, Lafon et Lefrançais pour leur élégance et leur charme tout parisien. Accordons une mention spéciale à Mlle Méaulle, qui nous a donné une "Antoinette" délicieuse de fraîcheur et d'ingénuité; ne nous étonnons donc pas qu'elle convertisse ce roué de Mortemer dans la ravissante scène du 3e acte ; et finissons, "last but not not the least" par Mlle Francine Vasse qui fait une pécheuse d'écrevisses absolument amusante et d'une fantaisie qui déride les plus moroses. Pour nous résumer d'un mot: c'est parfait et irréprochable sous tous les rapports.

Aujourd'hui, à 2 1-4 heures il y aura matinée spéciale et samedi, matinée ordinaire.

On répète activement "la Robe Rouge" de Brieux. Cette œuvre a été couronnée par l'Académie française.

ACADEMIE DE MUSIQUE

Musique et gaieté, montées avec splendeur, voilà ce qui sera offert à l'Académie he Musique la semaine prochaine.

Le spectacle est intitulé "Me, Him and I", un titre assez ambigu, mais qu'on dit être convenable quand on voit les bouffonneries des grotesques comédiens: MM. Bickel, Watson et Wrothe, pour qui cette pièce a été spécialement écrite. Ils comptent pour beaucoup, mais ils ne sont pas tout, car la troupe est nombreuse.

Il y a une cinquantaine de comédiens, chanteurs et danseuses, et la prima donna, Marion Stanley.

C'est la dernière et la plus grande troupe de Hurtig et Seamon et elle a été organisée pour les grands théâtres.

THEATRE NATIONAL

Le succès de "Latude". Prochainement "La Pocharde"

"Latude au 35 ans de captivité", remporte un fort succès cette semaine, au Théâtre de M. Gauvreau, et un public très élégant et très nombreux applaudit à chaque représentation, aux situations pathétiques du drame et au talent des artistes. La fidélité de reconstitution et la beauté des décors charment les yeux. MM. Guiraud, Nangys ; Mmes Devoyod, Bertin, etc; font un ample moisson de bravos. Il en est de même pour Mme Moret et M. Hamel, qui interprètent de talentueuse façon, "l'Adieu du Poète", de Madeleine, en lever de rideau.

On peut d'ores et d'avance dire que s'il y a de l'enthousiasme cette semaine, ce sera du délire la semaine prochaine, avec la première de "La Pocharde", de Jules Mary, les délices de Paris, en 1898. Bravo !

FRANÇAIS MUSIC HALL

Il y aura, la semaine prochaine, changement complet d'amusement à ce populaire théâtre. Un mélange musical, nouveau à Montréal, et un des meilleurs qu'on ait vus ici depuis longtemps, est le "Japskys". C'est un résumé satirique de l'affaire russo-japonaise. Le libretto, par Louis De Lange est rempli d'esprit et bonnes chansons. La musique est de Billis Taylor et est très attrayante.

Une excellente troupe de cinquante acteurs est en répétition depuis quelques semaines, afin que la représentation ici soit parfaite. Les costumes et les décors sont brillants et neufs. La scène se passe à l'ambassade japonaise en Corée.

Dans l'Olio sont: Johnson, Davenport et Lorrella, l'étudiant et le paysan; les trois Polos, acrobates européens; les "Majestic Musical Four", Mlle Blondell, comédienne; Bennett et Rich, chanteurs et danseurs. Matinées tous les jours.

THEATRE ROYAL

"The Factory Girl" est le nouveau drame comique qui sera l'attraction au Théâtre Royal à partir de jeudi, le 17 novembre.

Les nombreuses possibilités du thème n'ont pas été négligées, et tous les détails de la splendide troupe aux décors, sont, dit-on, une merveille de l'art théâtral.

La troupe est composée de plus de trente acteurs dont plusieurs sont bien connus.

Il y a une grande scène de manufacture avec un grand nombre de lourdes machines : une dynamo, des centaines de roues et un grand nombre de courroies ; la grande scène du premier acte, représentant une foule, le jour de paye à l'usine ; l'intérieur de la prison du comté ; une rue des quartiers pauvres ; une superbe scène de cour ; une jolie maisonnette de campagne, en hiver.

DANSE

Allez apprendre la danse, chez le professeur Lacasse, 1511 rue Notre-Dame, c'est la meilleure institution de ce genre.

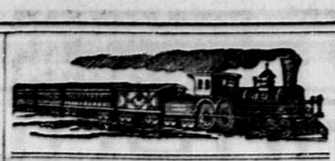

CHEMINS DE FER

GRAND TRUNK RAILWAY SYSTEM

Jour d'Actions de Grâce

17 NOVEMBRE 1904

PRIX REDUITS A

Québec, $4.50 Toronto, $10.00
Sherbrooke, $3.35 Hamilton, $10.65
Ottawa, $3.50 London, $12.95
Détroit, $15.00 Pt. Huron, $14.85

Et tous les autres points au Canada ; aussi Massena Springs, N.-Y., et les stations intermédiaires, et retour, au prix d'un

Billet Simple de Première Classe

Jours de départ, 16 et 17 novembre. Retour, 21 novembre 1904.

Bureau des Billets en ville : 137 rue St-Jacques, Montréal, ou Gare Bonaventure. Téléphones: Main 460 et 461

51—m-j-s-n

Aronson & Rutenberg, prêteurs sur gages et bijoutiers, 604 rue Craig. Argent à prêter sur diamants, montres et hardes. Fourrures emmagasinées durant les mois d'été.

VOUS VOUS BATTREZ EN Temps d'Elections

Pour l'homme de vos convictions et en

Tout Temps

vous négligerez de soigner ce rhume qui vous mènera à la bronchite et de là à la Consomption—?

Le Tarol

EST LE CANDIDAT

Tout Désigné

que vous devez élire — il prendra soin de votre santé—le premier des biens—!

**Expropriations Annuelles de 1899, RUE SAINT-PIERR

LE CABINET FRANCAIS

La démission du général André a mis le ministère dans une situation précaire

Paris, 16 novembre.—On croit que la stabilité du cabinet est sérieusement ménacée par la démission du ministre de la guerre, le général André.

Le bruit court que le ministre de la marine, M. Pelleton, le ministre des affaires étrangères, M. Delcassé, et d'autres ministres, sont sur le point de démissionner; mais ceux qui sont dans l'intimité de ces ministres assurent ques ces rumeurs sont mal fondées.

Il est toutefois probable que le cabinet comme tout ne peut longtemps survivre.

Il se peut qu'il y ait un nouveau cabinet d'ici trois semaines. On croit qu'il est certain que le ministre des affaires étrangères, M. Delcassé, restera dans le cabinet réorganisé.

LORD ET LADY MINTO

Les citoyens d'Ottawa font une belle démonstration d'adieu à Leurs Excellences hier après-midi

Ottawa, 16 novembre. — La démonstration d'adieu à Lord et Lady Minto à l'occasion de leur départ pour l'Angleterre, a été un grand succès.

Leurs Excellences ont quitté Rideau-Hall, à 3 heures, escortées par les dragons, et se sont rendues à la salle d'exercices où elles furent saluées par 1500 personnes.

Le maire Ellis lut une adresse à laquelle le gouverneur général fit une intéressante réponse, dans laquelle il a dit qu'il garderait toujours un excellent souvenir de son séjour ici.

L'hon. M. N.-A. Belcourt, au nom des citoyens, présenta ensuite à Lady Minto une superbe épingle en diamants, sous forme de feuille d'érable.

Lady Minto, en acceptant ce cadeau, a fait un charmant petit discours pour remercier les donateurs.

Après la démonstration à la salle d'exercices, la procession se reforma et, par les rues Laurier, Bank, Sparks et Little Sussex, se dirigea vers la gare Centrale où Leurs Excellences montèrent à bord d'un train spécial du Pacifique Canadien, à destination de Québec.

LA MARINE ANGLAISE

Les nominations officielles annonoées hier dans le commandement

Londres, 16 novembre.— Les nominations suivantes à la marine ont été annoncées officiellement aujourd'hui et prendront effet en 1905:

Le vice-amiral Sir Arthur K. Wilson continue de commander la flotte des côtes d-Angleterre. Le vice-amiral lord Charles Beresford, commandant de la flotte de la Manche, remplace l'amiral Sir Compton E. Domville, au commandement de la flotte de la Méditerranée. Le contre-amiral William Henry May, contrôleur de la marine, remplace le vice-amiral Beresford au commandement de la flotte de la Manche. Le capitaine H.-B. Jackson, commandant du cuirassé Duncan, de la flotte de la Méditerranée, remplace le contre-amiral May au contrôle de la Marine.

ITALIENS ET AUTRICHIENS

Des manifestations antiautrichiennes se produisent un peu partout en Italie

Rome, 16 novembre.— Des manifestation antiautrichiennes qui sont provoquées par les récents désordres d'Inssbrück — à propos de l'ouverture d'une faculté italienne à l'université de cette ville — se produisent un peu partout en Italie.

La surexcitation des Italiens s'est encore trouvée augmentée par un conflit entre Italiens et Autrichiens à Trente (Tyrol).

A Bari (environ 70 milles au nord-ouest de Brindisi), la foule a brûlé le drapeau autrichien en criant: "A bas l'Autriche!"

TERRIBLE ACCIDENT

UN HOMME A UN BRAS ET UNE JAMBE COUPES PAR UNE LOCOMOTIVE

Québec, 16 novembre (spéciale). — Ce matin, vers 8 heures, un citoyen de Lévis, M. Hubert Carrier est tombé sur la voie de l'Intercolonial, a peu de distance de la gare, à Lévis, et s'est fait couper un bras et une jambe par une locotomotive.

M. Carrier a commis l'imprudence de traverser la voie ferrée pendant qu'une locomotive du Québec Central approchait. Il butta sur un obstacle, tomba à la renverse et n'eut pas le temps de se relever.

Le blessé est âgé de 70 ans. Il n'a pas perdu connaissance. Un médecin a été appelé immédiatement et, après avoir reçu les premiers soins, M. Carrier a été transporté à l'Hôtel-Dieu. A cause de son âge avancé, on craint beaucoup que le blessé ne puisse survivre.

UNE DISPARITION

Un cultivateur n'a pas été vu depuis deux jours

Québec, 16 novembre (spéciale).— Il y a quelques jours, un cultivateur d'une paroisse du comté de Bellechasse, arrivait à Lévis en compagnie de son épouse. Après avoir fait quelques emplètes, le mari déclara qu'il traversait à Lévis pour compléter ses achats et demanda à sa femme de l'attendre à la maison de pensionn

Voilà deux jours que la pauvre épouse attend en vain son mari et ce matin en désespoir de cause elle est venue demander aux détectives de Québec de faire des recherches pour retrouver sa moitié.

COURS DE DICTION A L'ECOLE MONTCAAM

6ème LEÇON.

Ce soir à l'heure ordinaire, c'est-à-dire, 8 heures précises, le cours de M. Dumais, sera présidé par Sa Grandeur Monseigneur Racicot. Notre vénéré prélat sera accompagné des Révérends chanoines Dauth, vice-recteur de l'Universitz Laval, Gauthier, curé de Saint-Jacques le Majeur et de plusieurs membces du clergé.

Son Honneur le maire Laporte et les autres membres de la commission des Ecoles Catholiques; M. l'abbé Troie, curé de Notre-Dame, M. l'échevin Vallières, M. Paul G. Martineau, avocat, M. Lacroix, directeur général des Ecoles Catholiques, M. Camille Piché, M.P., ont promis d'assister.

Voici le programme de la soirée:

Récapitulation des exercices sur les voyelles et sur l'articulation.

Continuation de l'étude de la fable: "Le savetier et le financier", de La Fontaine.

PARTIE RECREATIVE

AUDITIONS.

"Le pain de chez nous", Mlle Yvonne Leroux.

"Après la bataille" .. .. ..V. Hugo, M. Thos. Normandin.

"La chanteuse" .. ..E. Manuel, Mlle S...

"Oceano Nox" .. ..V. Hugo, Mlle Longtin

"Le chien de M. le maire" .. ..XXX M. A. Lortie

La tirade des nez (Cyrano) E. Rostaud. M. Dumais

Portes ouvertes dès 7.45.

La plus cordiale bienvenue à tous.

MAUVAISE CHUTE

Québec, 16 novembre (spéciale).— John Frederickson travaillait hier à bord du steamer Mary Louise, dans le bassin, lorsqu'il est tombé dans la cale du vaisseau, s'infligeant de graves blessures qui ont nécessité son transport à l'Hôtel-Dieu.

LIGUE C NT E LA TUBERCULOSE

La prochaine réunion du comité exécutif de la Ligue pour la Prévention de la Tuberculose aura lieu, sous la présidence du Dr Lachapelle, samedi, le 19 novembre, à 4 1-2 heures p.m. au No 691 rue Dorchester.

LE TRAITE ANGLO-PORTUGAIS

Londres, 16 novembre.—Le traité d'arbitrage anglo-portugais a été signé au château Windsor cet après-midi.

UN ASSAUT CRIMINEL

Un Canadien-français tombe sous les coups d'une bande d'Italiens employés à la construction d'un édifice

LE BLESSE EST MOURANT A L'HOPITAL

A onze heures, hier matin, l'ambulance de l'hôpital Notre-Dame était appelée en toute hâte au No. 53 rue Sainte-Marie, paroisse de haute-Elizabeth, près de Saint-Henri, pour recueillir M. Joseph Richer, âgé d'une quarantaine d'années.

M. Richer est actuellement dans un état précaire à l'hôpital. Il a le crâne fracturé, ainsi que la colonne vertébrale et la clavicule brisée et de nombreuses contusions par tout le corps, qui mettent ses jours en danger.

Le blessé travaillait comme manœuvre à la construction d'un édifice, que fait construire le Grand-Tronc, sur le bord du canal, Côte Saint-Paul. Plusieurs Italiens travaillaient avec lui, du cours de l'avant-midi une dispute s'éleva entre eux et les coups sont tombés sur M. Richer. Il a été frappé a coups de pelle et àcoupsde bâtons.

Il n'y a pas encore eu d'arrestations, mais il est tout probable qu'il y en aura aujourd'hui.

A une heure avancée de la nuit le blessé était encore sans connaissance.

LA CONVENTION DE LA HAYE

Le gouvernement austro-Hongrois accepte officiellement l'invitation de M. Roosevelt à une seconde conférence de la paix

Washington, 16 novembre. — L'ambassadeur américain Storer a câblé de Vienne au secrétariat d'Etat que le gouvernement austro-hongrois est prêt à prendre part à la seconde conférence de La-Haye convoquée par le président Roosevelt.

C'est, croit-on, le premier gouvernement qui ait accepté officiellement l'invitation du président.

LE DROIT PUBLIQUE DE L'EGLISE

Conférence de M. l'abbé Perrier a l'Université Laval

M. l'abbé Ph. Perrier, docteur en théologie et secrétaire de l'Archevêché, a donné, hier soir, à l'Université Laval, la première d'une série de conférences sur le droit public de l'Eglise.

Cette conférence a été donnée sous le haut patronage de Mgr Z. Racicot, administrateur du diocèse.

Le vice-recteur de l'Université, M. le chanoine Dauth, a présenté le conférencier à l'auditoire nombreux et choisi, composé de nombreux membres du clergé et de la plupart des étudiants en droit.

M. Eugène Lafontaine, professeur de Droit Romain, représentait les professeurs de l'Université.

Remarqués en outre, au hasard, l'hon. A. Desjardins, M. H. Gervais, M.P., et autres.

M. l'abbé Perrier commença ensuite sa conférence, qui est un exposé préliminaire de la question.

Cette première conférence comprend deux grandes divisions: 1o. Qu'est-ce que le droit public de l'Eglise, et quelles matières il comprend. 2o. Des principales erreurs qui ont eu cours durant les trois derniers siècles.

Pour ne pas blesser la modestie de l'intéressant conférencier, nous ne dirons pas avec quel talent de maitre il a traité ces deux points, et quel charme il sait mettre dans sa parole, au point de nous faire prendre les heures pour des minutes. Nous nous contenterons de dire qu'il a fait preuve d'une grande érudition et qu'il a su rendre cette matière assez aride en elle-même intéressante, même aux oreilles féminines venues pour l'entendre.

M. Eugène Lafontaine, en quelques paroles bien pensées et aussi bien dites, remercia M. l'abbé Perrier et fit voir aux étudiants tout l'avantage qu'ils peuvent retirer à suivre ces conférences.

EN COUR DE POLICE

La cause de Bissonnette et de ses quatre compagnons, accusés de conspiration électorale, se continuera demain après-midi à deux heures devant le juge Desnoyers.

M. Gustave Fleury, accusé d'avoir forgé une lettre dans le but d'obtenir de l'argent, a plaidé non coupable hier matin.

Enquête le 22 du mois courant.

POUR L'EUROPE

Québec, 16 novembre (spéciale).— L'hon. juge Chauveau et Madame Chauveau partiront vendredi prochain à bordd du "Tunisian" pour un voyage de quelques mois en Europe.

COMMENCEMENT D'INCENDIE

Québec, 16 novembre, (spéciale). — Ce matin, vers les quatre heures, les pompiers étaient appelés au No 33 rue St-Olivier, pour combattre un incendie. En arrivant sur les lieux, le député-chef constata qu'il y avait beaucoup de fumée dans la maison, mais d'où venait-elle?

Après recherches, l'on constata que l'incendie avait été allumé par des rats, qui avaient fouillé dans plusieurs boîtes d'allumettes placées sous un lavoir. La chaleur avait été assez forte pour faire fondre le tuyau de ljaqueduc qui était en plomb et, en conséquence, l'eau tombant en quantité sur le brasier l'avait éteint, et formait la fumée qui était dans la maison.

Les rats incendiaires n'avaient certainement pas pensé à ce tuyau de plomb.

INCENDIE A BROCKVILLE $20.000 DE DOMMAGES

Brockville, Ont., 16 novembre.— Un désastreux incendie qui a éclaté ce matin a détruit la grande usine Wringer et une partie de la manufacture d'outils, ainsi que les hangars à charbon et plusieurs hangars à bateaux et esquifs. Les pertes sont évaluées à $20,000. Assurance, $15,000.

LA CAMPAGNE ELECTORALE

Dans Québec-Ouest et Québec-Est

Québec, 16 novembre (spéciale). — La paix est faite dans Québec-Ouest, pour le moment, du moins. Un candidat ministériel a été enfin choisi. C'est M. l'échevin Griffin. Mais tout indique qu'un autre libéral va lui faire lde l'opposition. On dit que M. J. C. Kaine se mettra en nomination vendredi.

Dans Québec-Est, MM. Darveau et Jobin continuent activement la campagne. Jusqu'à présent, les chances de succès sont grandement en faveur du Dr Jobin.

Dans Dorchester, c'est le Dr Morrisset, de Ste-Hénédine, qui vient d'être choisi comme candidat ministériel.

MORT A BORD DU CONVOI

Un imigré Italien est mort subitement entre Vaudreuil et Montréal, sur le convoi de Vancouver, hier soir.

A l'arrivée du convoi à la gare Windsor, un des fils du défunt s'est esquivé emportant les bagages avec lui.

Le cadavre a été transporté à la morgue par les employés de la maison Dumaine & Cie.

CHINOIS ASSAILLI

John Williams, 23 ans, domicilié rue Notre-Dame, arrivé récemment de Bristol, a été arrêté à Westmount pour avoir menacé de tirer un coup de revolver sur un Chinois du nom de Gong-Wing, qui refusait de lui donner de l'argent.

Il y aura enquête demain matin.

UNE DOUBLE NOYADE

Winnipeg, 16 novembre. — Deux petites filles, âgées de quatre et six ans, enfants de Michel Ilwiscka, un cultivateur à l'aise de la colonie galicienne, près de Dauphin, se sont noyées dans un puits en revenant de chez un voisin.

IL L'ECHAPPE BELLE

Québec, 16 novembre (spéciale). — M. A. Rankin, ouvrier de bord, résidant dans lg rue Champlain, l'a échappé belle hier. Rankin travaillait à bord du steamer "Wobun" qui décharge du charbon au quai de la Cie du chemin de fer du Lac St-Jean.

En passant sur la passerelle, pour monter à bord du "Wobun," Rankin a fait un faux pas et est tombé dans le vide, entre le quai et le steamer. Ses compagnons volèrent à son secours et eurent beaucoup de difficultés à le retirer. Rankin, qui a été blessé à la tête et qui souffre de blessures internes, a été de suite transporté dans sa famille où un médecin fut appelé.

REVENU DU YUKON

Québec, 16 novembre (Spéciale). — M. Magloire Bolduc qui a quitté Québec en avril 1898 pour aller tenter fortune au Yukon, est revenu ces jours derniers de cette région lointaine avec une assez belle fortune. M. Bolduc se propose d'acheter une terre au Lac St-Jean et de s'y établir avec sa famille.

L'AFFAIRE GAYNOR ET GREENE

Québec, 16 novembre (Spéciale). — M. Alexandre Taschereau, avocat doit partir prochainement pour l'Angleterre où il va s'occuper des intérêts de ses clients Gaynor et Greene, dont la cause en Appel doit être entendue devant le Conseil privé au commencement de décembre.

MOUVEMENTS DES VAISSEAUX

New-York, 16. — Arrivé: "Frankfurt", de Brêmes.

Liverpool, 16. — Arrivé : "Friesland", de Philadelphie.

Glasgow, 16. — Arrivé : "Astoria" de New-York.

Douvres, 16. — Arrivé: "Patricia", de New-York.

Naples, 16. — Arrivé : "Cretic", de New-York.

DEUIL CHEZ LES SULPICIENS

Le supérieur général de la compagnie, le R. P. Lebas, est décédé à Paris

SERVICE FUNEBRE CE MATIN

Toutes les maisons de la Compagnie des Sulpiciens ont reçu un câblogram me leur annonçant la mort de leur supérieure général, le Rév. Père Joseph Lebas, du grand séminaire de Paris.

Le cardinal Vincenzo Vannutelli assistera aux funérailles.

Le défunt était un érudit, un littérateur et un philosophe.

M. l'abbé Chs. Lecocq, supérieur à Montréal, part la semaine prochaine pour Paris, où il assistera aux séances du conseil réuni pour l'élection du nouveau supérieur général.

Ce matin, dans toutes les églises de Montréal, un service solennel sera chanté pour le repos de l'âme du défunt.

OAKS SAINTE MARIE

L'échevin Marchand a ouvert son comité central au No 1117 rue Ontario, hier soir, et a posé officiellement sa candidature comme indépendant dans la division Sainte-Marie.

LA PRODUCTION

Du sucre dans le monde

L'évaluation provisoire de M. Litch, de Magdebourg visant la production du sucre en Europe vient d'être publiée en comparaison avec les deux précédentes campagnes. Nous la donnons à titre documentaire.

Europe	1904 Tonnes	1903 Tonnes
Allemagne	1.770.000	1.933.435
Autriche	1.010 000	1.117.217
France	685.000	804.401
Belgique	.190.000	203.446
Hollande	125.000	123.551
Russie	1.000.000	1.200.000
Pays divers	340.000	410.000
Totaux	5.120.000	5.852.043

M. Licht estime comme suit, la production hors d'Europe, tout en faisant les réserves que comporte actuellement une pareille estimation:

PAYS	1904 Tonnes	1903 Tonnes
Cuba	1.300.000	1.177.095
Porto-Rico	125.000	77.376
Trinité	45.000	39.191
Barbades	60.000	53.727
Martinique	30.000	27.034
Guadeloupe	40.000	41.689
Demerara	100.00	109.941
Brésil	190.000	190.941
Java	1.050.000	1.035.081
Philippines	120.000	70.591
Maurice	160.000	208.397
Réunion	30.000	41.617
Jamaïque	15.000	9.320
Petites Antilles	510.050	323.135
Perou	100.000	100.000
Egypte	85.000	70.000
Iles Sandwich	320.000	343.000
Totaux	4.385.000	4.097.195

En récapitulant l'évaluation de M. Litch pour l'Europe et les colonies, on a le total général suivant.

Production	1904 Tonnes	1903 Tonnes
Europe	5.120.000	5.852.043
Colonies	4.385.000	4.097.195
Total	9.505.000	9.949.238

D'après cette estimation, il y aurait donc, cette campagne, une diminution, en Europe, de 732.043 tonnes, avec la précédente et, par contre, une augmentation de sucre de canne de 287.805 tonnes, si bien que le déficit général serait de 444.236 tonnes.

LA CHAUVE-SOURIS

Est un animal "utile"

La chauve-souris est en général méconnue. Nous reconnaissons volontiers qu'elle a l'aspect plutôt repoussant, mais il faut considérer aussi que le petit animal a des habitudes nocturnes, qu'il semble éviter de se montrer à nos yeux et qu'il ne chasse qu'à la chute du jour, alors, que les oiseaux insectivores, sont rentrés dans leur nid et que des légions de petits malfaiteurs, à la faveur de l'obscurité, se mettent en campagne pour prendre leurs ébats à nos dépens.

La "chauve-souris" est bien un des animaux les plus mal dénommés par les savants, car elle n'est pas chauve le moins du monde et n'est pas davantage une souris; elle se laisserait fort bien mourir de faim sur un tas du meilleur grain. Le nom de "Cheyroptères", signifiant animaux à mains ailées, est tout aussi peu convenable, et on peut regretter que MM. les savants au moins n'y regardent pas de plus près avant d'adopter des termes imprécis ou même totalement inexacts.

Les chauve-souris sont simplement des petits mammifères essentiellement carnassiers, pourvus de membranes simulant des ailes et constituant un appareil propre au vol.

Leurs système dentaire comprend des molaires hérissées en pointes, et leur bouche est largement fendue comme celle de l'engoulevent ou de l'hirondelle.

Dans nos contrées, toutes les espèces de chauves-souris sont non seulement inoffensives mais fort utiles.

Nous dirons donc qu'il faut se garder de détruire, sous aucun prétexte, les chauve-souris; si on a à se préserver de leurs déjections dans les locaux servant de magasins, il est des plus faciles avec un peu d'ingéniosité de remédier à ce petit inconvénient tout comme on agit à l'égard de l'hirondelle quand elle s'installe dans des endroits que l'on n'aimerait pas à laisser souiller.

DANSE

Allez apprendre la danse, chez le professeur Lacasse, 1511 rue Notre-Dame, c'est la meilleure institution de ce genre.

LE COGNAC à LA CUISINE

Préparez votre viande hachée avec le

COGNAC PH. RICHARD

et vous aurez un "mince pie" parfait.

UN HACHIS au BRANDY.— Prenez de la graisse de bœuf, sucre, raisin de Corinthe et pommes, une livre de chaque. Lavez, triez et séchez les corinthes, mélangez-les avec la graisse, les pommes, 4 onces de citron et 4 onces d'oranges confites, le jus d'un citron et l'émincé de deux écorces. Lorsque tout est bien mélangé et haché, arrosez avec un bon verre de Cognac Richard.

LAPORTE, MARTIN & CIE.,

EPICIERS EN GROS, MONTREAL.

AGENTS POUR LE CANADA.

Cette vignette représente notre nouveau modèle de collerette de vison, genre étole.

BELLES FOURRURES

Si

vos fourrures viennent de "Normandin", vous avez la meilleure qualité pour votre argent. Nous avons le plus grand, le plus riche assortiment de fourrures dans la ville, et en fabriquant nous-mêmes tous nos vêtements, nous sommes en position de garantir tout ce que nous vendons.

Tout est marqué en chiffres lisibles.
Pas deux prix.

O. NORMANDIN,

274 Rue Saint-Laurent.

Ouvert jusqu'à 7 hrs. Samedi, 10 hrs.

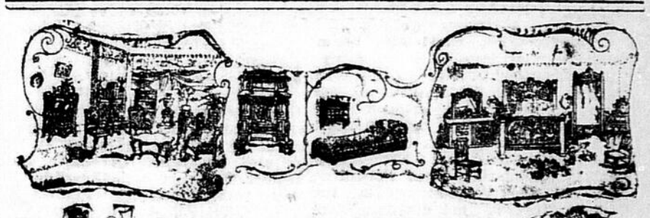

Votre ameublement est-il complet?

Vous faut-il un Ameublement de Salon, de Salle à Manger, de Boudoir, de Chambre à Coucher, de Librairie, ou un Ameublement complet? Nous avons tout cela! La quantité de jolis Meubles, Tapis, Prélarts, Draperies et Articles de fantaisie que nous avons est si abondante et si variée que vous êtes certain de trouver précisément ce qu'il vous faut et à la portée de vos moyens. Plus vos commandes sont considérables et plus considérable sera l'escompte. Nous nous ferons un plaisir de vous faire visiter, ainsi qu'à vos amis, notre assortiment. Nous sommes à votre disposition.

F. Lapointe,

1449 rue Ste-Catherine Est, (Angle Montcalm)

ESCOMPTES:

20 pour cent sur achat de $10 à $50
25 pour cent sur achat de 50 à 100
30 pour cent sur achat de 100 à 200

Certainement nous vendons aussi à 30 jours, 60 jours et 90 jours

NOTES

Le pouvoir hydraulique est destiné à remplacer la vapeur, presque complètement, dans un avenir prochain, au moyen de la transmission électrique. Un exemple frappant est celui de la ville de Niagara, grande cité manufacturière, où l'on n'emploie plus un seul engin ou pouvoir à vapeur. Les chutes fournissent à elles seules tout le pouvoir hydraulique requis pour les usines de toutes sortes, tramways etc. mus par l'électricité transmise.

Il en est ainsi dans tous les principaux centres manufacturiers de Montréal, Buffalo, Albany, St-Paul, Salt Lake City, San Francisco, Québec et plusieurs autres villes de moindre importance, telles que, Shawinigan, Massena et Sault-Ste-Marie.

Niagara fournit un pouvoir de 70,000 chevaux-vapeur, et Montréal, 50,000.

A une récente assemblée du Conseil Municipal de Manchester, Angleterre, on a annoncé qu'à cause des temps durs et de la dépression dans l'industrie du coton, on comptait plus de cinquante mille personnes dans les quartiers pauvres de la ville, qui n'avaient pas même un morceau de pain à se mettre sous la dent et qui allaient certainement mourir de faim si on ne venait à leur secours. On a déploré aussi que ce triste etalarmant état de choses existait à Londres et dans plusieurs autres villes du Royaume-Uni; qu'en un mot tout indique que l'hiver que l'on est sur le point de commencer va être pour la classe pauvre, la plus rude saison qu'elle ait jamais eu à supporter depuis un très grand nombre d'années.

Le gouvernement canadien a reçu dernièrement deux échantillons de la pulpe désirée, au Japon, laquelle vaut délivrée, c.i.f. de $47.00 à $62.00, la tonne. Il faut de la pulpe en balles de 200 livres environ.

Avant de payer, les Japonais font passer la pulpe au séchoir et ne paient qu'après.

Les fabriques d'amiante du Canada, ont produit en 1901, pour $1,006,400, d'amiante.

Un Soulagement pour le Mal de Dents

C'est merveilleux, quand vous considérez quelle douleur affreuse vous cause ces nerfs. Humectez les gencives avec Nerviline, et emplissez la cavité d'ouate saturée de Nerviline. Ceci apporte une guérison instantanée. Rien d'aussi prompt, rien d'aussi extraordinairement bon pour n'importe quelle sorte de douleurs des nerfs que Nerviline de Polson. Achetez-en une bouteille de 25c. Cela vous épargnera une note de médecin quelqu'un de ces jours.

LE JOURNAL

IMPRIMÉ ET PUBLIÉ PAR
La Cie d'Imprimerie Industrielle
PROPRIÉTAIRE.
J. A. CARUFEL, Gérant.

ABONNEMENT:
ÉDITION QUOTIDIENNE.
Livrée (livraison à domicile) $3.00 par an
Hors Montréal (par la malle) 2.00 " "
ÉDITION HEBDOMADAIRE 1.00 " "

TÉLÉPHONES BELL:
Administration, Main 613
Rédaction " 3934

Tout doit être adressé,
LE JOURNAL,
71 Rue Saint-Jacques, Montréal

A LA VOIRIE

Après la lecture des minutes, la Commission des Chemins, en session, hier après-midi, a immédiatement entendu M. Gauthier, président de la Compagnie du Parc Amherst et gros propriétaire sur la rue Dufferin.

M. Gauthier s'objecte en premier lieu à la construction immédiate d'un égoût sur la rue Dufferin, d'abord parce que les propriétaires sur cette rue ne sont pas encore pourvus de l'aqueduc, puis ensuite parce que les travaux faits en hiver coûtent plus cher et ne sont pas aussi durables. Il voudrait que la Commission ne fit exécuter les travaux qu'au printemps.

Si les travaux doivent être faits tout de même, M. Gauthier émet l'opinion qu'il vaut beaucoup mieux qu'ils soient faits par contrat, plutôt qu'à la journée. Il demande enfin que la Commission ne fasse pas payer aux propriétaires les intérêts sur la somme de $14,000, qui a été dépensée pour la construction de cet égoût, qui ne leur est d'aucune utilité, à cause du manque d'eau.

L'échevin Duquette prétend de son côté que les travaux doivent être poussés activement, afin de donner ces égoûts aux petits propriétaires de ces rues; quant à l'aqueduc, il sera installé de bonne heure au printemps dans les tranchées, qui devront rester ouvertes pour cette fin.

L'échevin Bastien est d'opinion que les travaux devraient être abandonnés dès les premiers mauvais temps, comme cela s'est toujours fait du reste par les années passées. Les travaux exécutés durant l'hiver, dit-il, n'ont jamais été d'une grande valeur.

Il déclare de plus qu'il préfère que les travaux soient donnés par contrats plutôt qu'à la journée. Ce dernier système fait, des chantiers de la corporation, de vrais hôpitaux, où se condoient, les infirmes, les vieillards et les enfants, et le travail accompli par ces éclopés se ressent grandement de leur condition morbide.

L'échevin Leclaire affirme que si la Commission n'accorde pas les égoûts aux propriétaires réquérants, ceux-ci, s'adresseront, comme cela s'est déjà fait par le passé, au bureau de santé, qui lui, alors, obligera la ville par un protêt à les faire construire. Quant à l'exécution elle-même des travaux, il est d'avis qu'ils seront mieux exécutés à la journée.

La commission décide enfin, d'un commun accord, que les travaux qui seront commencés cet automne devront être parachevés complètement.

En conformité avec cette décision et les suggestions de l'échevin Bastien, la commission donne l'ordre de faire 150 pieds d'égouts sur la rue Dufferin, travaux qui devront être complètement terminés avant les premiers mauvais temps.

La commission réfère ensuite au conseil la requête des propriétaires sur la ruelle St-David.

Cette requête demande de faire effacer la ligne homologuée pour l'élargissement de cette ruelle.

Tous les propriétaires sont d'avis que la ruelle telle qu'elle est, rencontre pleinement les besoins actuels, et ils s'opposent à son élargissement.

La commission adopte une résolution priant la Compagnie des Tramways de Montréal de modifier son service de la manière suivante:

En faisant tourner au coin de la rue Delorimier les tramways de la ligne "Craig & Centre" qui tournent actuellement à la Côte Place d'Armes; en second lieu, en faisant monter les tramways de la ligne "Guy Beaver Hall et Delorimier", par la rue Gosford et descendre par la rue Lacroix, au lieu de leur faire faire le trajet aller et retour par la rue Lacroix tel qu'actuellement.

La commission recommande au Conseil que la ville soit séparée en deux quartiers: le quartier Est et le quartier Ouest; et que ces deux quartiers auront la rue St-Laurent pour ligne de démarcation.

D'après cette séparation les numéros des maisons commenceront à se compter de rue St-Laurent allant en croissant chacuns de lar côté.

Il est résolu que l'inspecteur de la cité soit autorisé à demander des soumissions pour la construction du canal d'égout de la Côte des Neiges.

L'échevin Leclaire demande que les avis donnés pour les travaux de la Commissioo des chemins soient à l'avenir imprimés dans les deux langues.

La commission recommande cette suggestion au Conseil.

AUX HOPITAUX

M. François Lamarche, âgé de 52 ans, demeurant à Saint-Henri de Mascouche, a été renversé de sa voiture, qui était venue en collision avec un tramway, hier après-midi, rue Saint-Laurent, à Saint-Louis du Mele-End.

Il a été transporté à l'hôpital Général souffrant d'une luxation à un pied.

—Frank Purcel, en travaillant, a reçu un coup de pic sur la nuque, il n'a qu'une légère blessure.

Il a été pansé à l'hôpital Général.

DANS SAINT LAURENT

Une requête couverte de centaines de signatures a été présentée à M. John J. Ryan, gérant de la "Union Brewery", le priant de se porter candidat indépendant dans la division St-Laurent pour la prochaine élection provinciale.

M. Ryan est un vieux résident de cette division.

A DELORIMIER

Le conseil de Delorimier n'a siégé que quelques minutes hier soir, pour l'expédition des affaires de routine.

L'Enquête de la Police

La commission de police laisse au conseil la responsabilité d'instituer telle enquête, et son président, M. St-Denis, s'en lave les mains

UNE SEANCE ORAGEUSE

La fameuse enquête de la police menace de causer un "dead-lock", entre le conseil et le comité de police. A sa dernière séance le conseil n'a pas accueilli favorablement le rapport du comité et le lui a référé de nouveau. Hier, le comité à son tour a confirmé son premier rapport et a référé la question au conseil, lui laissaat toute la responsabilité de l'enquête à faire, si enquête il doit y avoir.

Le comité veut une enquête, mais il dit au conseil; puisque vous n'avez pas voulu accepter notre premier rapport, arrangez-vous avec l'enquête et faites-là de la manière que vous l'entendrez. Nous nous en lavons les mains.

Dès l'ouverture de la séance, l'échevin St-Denis soumet à ses collègues un rapport soigneusement préparé et en demande l'adoption. Ce rapport se lit comme suit:

Attendu que le conseil a donné instruction au comité de police de prendre l'avis des avocats de la cité sur la possibilité et les meilleurs moyens à prendre, pour tenir une enquête sur les scandales récemment mis au jour, au sujet de la police.

Attendu que telles instructions ont été suivies à la lettre par le comité, à sa séance du 10 courant; attendu que le comité a fait rapport au conseil à sa séance du 14 courant.

Attendu que le conseil a refusé d'accepter ce rapport, après l'avoir demandé.

Ce comité fait rapport qu'il est d'avis unanime, et maintient l'opinion exprimée par les avocats de la cité; à savoir: "Qu'il faut des charges spécifiques pour ouvrir une enquête et que le comité peut faire un travail d'épuration (comme il l'a toujours fait, et continue à le faire) "est la seule pratique et acceptable."

Néanmoins le comité, ainsi que le veulent certains échevins, accepte et acceptera toute commission qu'il plaira au conseil d'instituer, avec ou sans le concours de la commission de police, toute enquête qui lui plaira, dégageant cependant sa responsabilité de tous frais, dépens, retard, dommages et insuccès pouvant en résulter.

L'échevin St-Denis donne aussi lecture de l'extrait suivant du jugement de l'Hon. juge Tait, juge en chef de la cour supérieure, prononcé le 9 mars 1903, confirmant l'opinion des avocats, et en formant un considérant additionnel:

52 Vict., chapitre 42 section 5.

"Considérant aussi qu'en vertu du dit acte la personne, contre qui, une accusation est portée, d'après la dite sec. 5, doit être nommée et que la dite accusation doit spécifier les particularités de temps, de lieu et les circonstances, de manière à permettre et de se défendre lui-même, et que de plus les règles de simple justice requièrent qu'une telle ligne de conduite soit adoptée,"

ETHIER & ARCHAMBAULT.

L'échevin St-Denis appuie énergiquement cette motion et croit que le comité n'a pas d'autre chose à faire dans les circonstances.

L'échevin Clearihue, qui, en compagnie d'un grand nombre de ses collègues, assistait à la séance, déclare que l'adoption d'un tel rapport laissera dans le public l'impression qu'on veut entraver la marche de l'enquête. Le public requiert une enquête à grands cris et cela dans le plus court délai.

L'échevin St-Denis répond que quant à lui il ne veut que dégager sa responsabilité et qu'il aidera dans la mesure du possible la commission nommée par le conseil, jusqu'à présent il a fait son possible, il avait recommandé le meilleur moyen à prendre pour avoir une enquête complète et légale; le conseil a refusé d'acquiescer à sa demande, qu'il passe l'enquête lui-même maintenant.

L'échevin Paquin partage les vues de l'échevin St-Denis, mais il voudrait que le rapport recommande plus fortement une enquête et il s'objecte au dernier paragraphe du rapport, allant à dire que le comité dégage sa responsabilité de tous frais, dommages, insuccès, etc., Le rapport d'après l'échevin Paquin, devrait purement et simplement recommander une enquête, tout en laissant au conseil le soin de choisir le mode d'opération.

Quant à lui, il se prononce fortement en faveur d'une enquête prompte et il est prêt à en prendre sa part de responsabilité, s'il le faut.

L'échevin Marchand veut recommander au conseil d'instituer une enquête devant un juge de la Cour Supérieure.

L'échevin Chaussé est en faveur d'une enquête par le comité.

L'échevin Clearihue revient à la charge et dit que, pour la bonne réputation du corps de police et de la ville, on devrait prendre tous les moyens possible pour assurer une enquête efficace.

L'échevin St-Denis dit que c'est ce qu'il veut et que, pour cela, il faut avoir des charges spécifiques.

Vous devez en avoir, dit l'échevin Clearihue, puisque vous avez demandé la résignation de M. Legault.

L'échevin St-Denis rappelle les circonstances dans lesquelles le chef Legault a résigné.

Il a nié les accusations portées contre lui, if la cour du Recorder, il n'a admis que quelques faits de peu d'importance qui se sont produits quand il était chef de la police du Revenu. L'échevin St-Denis a dit alors au chef que cela était assez pour lui enlever le prestige dont il avait besoin pour commander la force et qu'il devrait résigner, ce qu'il a fait.

L'échevin Marchand suggère alors de laisser le rapport sur la table en attendant la réponse des avocats à la motion Ames, demandant si les déclarations faites en cour du Recorder suffisent pour faire des charges spécifiques.

Cette suggestion est mise de côté, parce que le rapport actuellement à l'étude et l'opinion des avocats sur la motion Ames sont deux questions différentes, qui ne peuvent être discutées ensemble, l'une relève du comité de police et l'autre du conseil.

L'échevin Wilson est d'opinion que le comité devrait purement et simplement procéder à l'enquête sans s'occuper du conseil. Si ce dernier n'est pas satisfait des procédures suivies, il instituera une enquête.

Finalement, après deux heures de pourparlers, l'échevin Paquin propose de retrancher du rapport les deux dernières lignes et de l'expédier au conseil.

Voici les deux lignes biffées:

"Le comité dégageant cependant sa responsabilité de tous frais, dépens, retard, dommages et insuccès, pouvant résulter de l'enquête."

L'amendement Paquin est remporté pat le vote suivant: Pour, les échevins Wilson, Paquin, Marchand et Walsh; contre, les échevins Chaussé, Stearns et St-Denis.

Le conseil sera donc appelé à nommer une commission spéciale d'enquête.

La démission du capitaine Clark est acceptée. On permet au capitaine d'occuper son logement d'ici au mois de mai prochain.

Les constables Deschamps et Vézina démis, demandent une enquête et leur avocat Mtre Walsh se fait fort de prouver leur innocence.

Cette enquête est remise à plus tard; elle aura lieu en même temps que celle que décrétera le conseil.

L'hon. M. LeBlanc demande, au nom du capitaine Bellefleur, de procéder à l'enquête aussitôt que possible. Vu que cette enquête est déjà commencée, la commission fixe le 28 novembre pour la terminer.

La plainte de Madame Baylan contre le capitaine Grey, du poste No 6, a été référée au chef pour rapport. Madame Baylan se plaint de ce que le capitaine l'a empêchée d'entrer dans le logis de sa vieille mère, qui était malade.

M. E. Houle, Jos. Roy et William Horan font application pour la position d'opérateur de patrouille. Ils subiront un examen et le comité fera son choix plus tard.

A 6.30 heures les membres du comité se séparent bien fatigués de ne pas avoir fait de besogne, et en prenant le ciel à témoin qu'ils sont tous pour l'enquête.

LA LUTTE DANS SAINT-LOUIS

L'hon. Horace Archambault déclare que l'hon. H. B. Rainville est le seul candidat ministériel dans cette division

M. RAINVILLE ET M. DANDURAND

Hier soir, l'hon. H.-B. Rainville a tenu une assemblée générale, à son comité de la rue Ste-Catherine, coin St-Laurent. Il était accompagné de l'hon. Horace Archambault, venu en sa qualité de représentant du gouvernement, pour appuyer et recommander la candidature de M. Rainville. On remarquait aussi la présence de l'hon. J.-I. Tarte.

L'ex-échevin Renaud présidait l'assemblée.

Au cours de sa harangue, l'hon. M. Rainville s'est appliqué à justifier sa conduite politique devant ses électeurs et à se disculper des accusations portées contre lui, par ses adversaires, les sénateurs Dandurand, Béique, Bover, Cloran et surtout M. Langlois. Déplorant l'ingratitude des commismarchands et l'injustice criante dont ils se rendent coupables à son égard, il fait remarquer que la seule promesse qu'il ait faite lors de son entrée à la législature était de travailler de toutes ses forces à améliorer la situation des commis et des petits marchands, en faisant adopter une loi permettant à la ville de Montréal d'imposer les grands magasins départementaux.

Cette loi, il l'a obtenue dès la première année, et aujourd'hui la classe d'électeurs qu'elle favorise, a l'ingratitude de lui refuser son appui.

En parlant de ses accusateurs il dit qu'il n'a que du mépris pour eux, parce que leurs accusations sont sans fondement et il les met au défi de prouver ce qu'ils avancent contre lui.

Entre autres aménités envers le sénateur Dandurand qui lui reproche sa fortune, il se demande où M. Dandurand a pris la sienne, lui qui était pauvre, il y a 7 ou 8 ans, et comment il se fait que le manipulateur des argents libéraux en temps électoral fait l'acquisition d'une magnifique maison après chaque élection.

En terminant, M. Rainville avoue franchement que la candidature Langlois lui a causé de l'effroi, mais qu'il en est revenu depuis et qu'il est assuré de la voctoire.

L'hon. Horace Archambault, membre du ministère Parent, déclare que M. Rainville est bel et bien, dans St-Louis, le seul candidat ministériel.

Il appelle la décision de M. Flynn un suicide politique et on sent percer son dépit et ses appréhensions, lorsqu'il parle des conséquences graves que peut amener cette habile tactique du parti conservateur. Pour lui, il ne se cache pas que le parti libéral est en train de se désagreger et que pour peu que la division s'accentue, il se verra supplanter par le parti conservateur.

En prononçant ces dernières paroles, M. Archambault avait probablement oublié qu'il venait de faire l'oraison funèbre du parti conservateur, qu'il appelle un suicidé, un cadavre. Faut croire qu'il a encore peur de ce cadavre et qu'il a foi en la résurrection!

Il essaye d'excuser la conduite de l'hon. M. Parent au sujet de la dissolution des chambres et défend l'attitude de M. Rainville, à l'égard des trusts devant la Chambre.

Sa péroraison est une prédication fervente en faveur de l'union et de la concorde dans la grande famille libérale que les divisions intestines conduiront infailliblement à la ruine.

Quelques autres orateurs ont également évangélisé ces bons libéraux de Saint-Louis qui ne savent plus où donner de la tête devant l'avalanche de députés qui fond sur leur belle division. Les discours durant toute l'assemblée ont été écoutés avec beaucoup d'attention et de sang froid par environ trois cents personnes.

LES TRAMWAYS A MAISONNEUVE

Le Conseil de la municipalité demande un service de 5 minutes sur les principales rues

L'IMBROGLIO DE LA RUE PIE IX

Le conseil de ville de Maisonneuve a siégé, hier soir, au grand complet. Pour la première fois depuis plusieurs semaines il y a eu quorum.

On a d'abord référé à l'avocat, une réclamation de Mme D. Treiflé Dudevoir, au montant de $2,000 pour dommages causés à sa propriété, à la suite d'une inondation provenant de l'insuffisance des canaux d'égoût.

Le secrétaire a donné connaissance au conseil de l'avis des évaluateurs, annonçant qu'ils ont déposé le rôle pour l'anné courante.

Le maire et le secrétaire ont ensuite fait rapport du vote pris sur le règlement No 107.

Lue une lettre de M. Mullarkey, demandant au conseil de forcer la Compagnie des Tramways de Montréal, d'après l'avis qu'elle lui a donnée quelques semaines avant la votation du règlement, à enlever les rails qu'elle a fait poser à l'intersection des rues Ernest et Pie IX.

La Compagnie du Terminal a informé le conseil par son gérant qu'elle le tiendra responsable de tous retards et dommages causés par ce fait pour l'exécution de son contrat avec la ville de Maisonneuve.

Le conseil a chargé le secrétaire et l'avocat de la ville de prendre les moyens légaux pour faire enlever ces rails.

Les hôteliers ont adressé une lettre au conseil lui demandant de limiter le nombre des licences à 24, dans les limites de Maisonneuve. Cette question a été référée au conseil réuni en comité général, cependant dans l'intervalle le secrétaire devra préparer un règlement limitant le nombre des licenses à 20.

Le secrétaire est chargé d'écrire à la Compagnie des Tramways de Montréal, afin de savoir dans quelles conditions elle renouvellera son contrat pour l'enlèvement de la neige.

M. Ephrem F. Brisebois a été nommé par le conseil ingénieur de la nouvelle pompe à incendie, dont la municipalité vient de faire l'acquisition, avec un salaire de $12 par semaine.

Le conseil a enfin adopté une résolution changeant l'horaire pour le service des tramways de la Compagnie des Tramways de Montréal.

D'après cette résolution la Compagnie devra donner un service de 5 minutes sur les rues Notre-Dame et Ste-Catherine. Sur la rue Ontario le service devra être de 5 minutes aux heures de travail et de dix minutes aux autres heures du jour.

Le conseil a donné 24 heures à la Compagnie, pour se conformer à cette résolution, après sa signification. Si dans ce délai la compagnie ne s'est pas conformée, le secrétaire et l'avocat de la ville devront lui signifier un protêt notarié pour la mettre en demeure d'agir sans retard.

Le conseil a expédié ensuite quelques affaires de routine et s'est ajourné.

Pour guérir un rhume en un jour

Prenez des Tablettes Laxatives Bromo-Quinine. Tous les pharmaciens remettent l'argent si elles ne guérissent pas. La signature E. W. Grove est sur chaque boîte. 25c $66—52

AUX ABATTOIRS DE L'EST

Les bouchers se plaignent de de que les fonctionnaires du marché acceptent de peser les animaux même le dimanche

UN ABUS A REPRIMER

La commission des marchés a eune courte séance hier après-midi, sous la présidence de l'échevin Levy.

L'association des bouchers attire l'attention sur le commerce, qui se fait le dimanche, surtout aux abattoirs de l'Est. On est informé que des employés vont même travailler aux balances.

Le clerc a permis de peser des animaux pour obliger les commerçants qui voulaient acheter les animaux d'après leur poids en sortant des chars. Comme il en arrive des fois le dimanche le clerc a cru devoir permettre de les peser de suite. mais comme il y a plainte le clerc va voir à ce que cela ne se renouvelle plus.

Le C.P.R., en réponse à la plainte de l'échevin Couture, allant à dire que le marché aux bestiaux de l'Est était dans un état de malpropreté déplorable, fait savoir au comité, que c'est la première nouvelle qu'il en a et qu'il va remédier à cet état de choses immédiatement.

La commission fera la visite des marchés le 30 novembre courant.

A la demande du comité, M. L.-P. Montbriant, dit que le coût approximatif de l'érection de quatre logements dans le haut du marché Bonsecours, serait de $3,500.

Ces logements seraient mis à l'usage des gardiens du marché et le loyer en serait déduit de leur salaire.

Les gardiens paient $10.00 par mois de loyer, y compris le chauffage et l'éclairage. Le comité a décidé de faire rapport aux finances demandant cette sommes de $3,500 pour exécuter ces travaux.

DES BATEAUX-POMPES

Les Commissaires du Port sont d'opinion que la protection des quais doit être à la charge de la Ville

UNE CONF RENCE

La nécessité de bateaux aménagés pour combattre les incendies sur les quais se fait sentir plus que jamais et notre port devrait être muni de ces bateaux.

Cette question a été remise à l'étude à la dernière séance des commissaires du hâvre tenue hier avant-midi.

M. Kennedy, ingénieur du hâvre, dans son rapport de l'incendie, qui a éclaté ces jours derniers dans un amas de débris sur le quai Victoria, dit que cet incendie a été promptement éteint grâce à l'aide des pompes à incendie du remorqueur "St-Pierre", et de la brigade de Montréal.

Les commissaires sont d'opinion qu'il devrait y avoir dans notre port cinq ou six de ces remorqueurs munis de pompes à incendie, afin de protéger nos quais. Ces bateaux devraient être achetés par la ville et non par la commission.

Dans les ports de New-York, Detroit, Buffalo et autres grandes villes des Etats-Unis, il y a de ces bateaux aménagés pour combattre les incendies. Ils sont la propriété de ces villes et forment partie de l'outillage du département du feu.

Le président de la commission du hâvre aura une entrevue avec Son Honneur le maire pour discuter cette question.

Le député-ministre de la marine a enjoint aux propriétaires du vaisseau "Admiral", sombré au pied d'un quai, il y a quelque temps, d'enlever l'épave, attendu qu'elle est un danger pour la navigation.

LES FEUX D'HIER

Hier matin un commencement d'incendie a causé des dommages pour une valeur he $300 environ au magasin de M. Joseph David, de la rue Cadieux, au Mile-End.

Une somme de $1,060 en argent a été sauvée par un pompier.

—Dans la nuit d'hier, une valise en feu a été trouvée sur l'avenue des Pins, par le constable Desmarteau.

Cette valise était la propriété de M. O.-N. Fréchette, rue Notre-Dame, No 1428. Entre autres choses, elle contenait des certificats, des parts de mine de Matane, pour un montant considérable.

M. Fréchette a reconnu sa valise et il raconte que la veille à la gare Viger il l'avait déposée entre les mains d'un gamin, pour un instant et que depuis il n'en avait pas entendu parler.

Une bague en or et une paire de gants disparus de la valise seront peut-être cause de l'arrestation du bambin.

DISPARU

Un jeune Syrien du nom de Bendly Hayick, âgé de 16 ans, domicilié au No 109 rue St-Louis, est disparu mardi soir, à 10 heures, et ses parents et ses amis sont sans nouvelles de lui. Il porte un pantalon noir et une chemise de laine blanche.

Des milliers meurent de Constipation

Rien n'amène autant de maladies incurables que la constipation. Non seulement, elle empêche l'expulsion des poisons des reins, mais elle cause l'anémie, les dérangements de l'estomac et les indigestions. Pourquoi ne faites-vous pas usage des Pilules du Dr Hamilton pour vous guérir? Cette médecine excellente rétablit l'action normale des intestins en une seule nuit. Des milliers le disent.

Votre système sera purifié, vous ne souffrirez plus de maux de tête, plus d'acide sur l'estomac—enfin, vous jouirez d'une bonne santé et vous serez en bonne humeur. Les Pilules du Dr Hamilton sont en vente partout, 25c la boîte. Procurez-vous celles-là.

Téléphones: BELL MAIN 3230-3231. DES MARCHANDS, 69.

AVIS

F.-X. St-Charles & Cie

Ont transporté leur Commerce de Gros aux Numéros 39, 41, 43 RUE ST-GABRIEL

ARMAND DOIN

avec son expérience de 40 ans, met en vente un des plus beaux choix de

CHAPEAUX ET FOURRURES

Une visite est humblement sollicitée.
Parfaite satisfaction est garantie .....

ARMAND DOIN, 1584 Rue NOTRE-DAME Vis-à-vis le Palais de Justice

BISBILLE A LA COMMISSION DU PORT

La société des expéditeurs aurait réussi à faire rejeter les plans adoptés par les commissaires pour la construction des hangars permanents

QUI L'EMPORTERA?

La question de la construction des hangars permanents sur nos quais vient d'entrer dans une phase aussi étrange qu'inattendue.

Cette question, qui est à l'étude depuis deux ans, paraissait être sur le point d'être définitivement réglée. A tel point qu'on avait déjà donné les contrats pour la construction des hangars à deux étages mais ne voilà-t-il pas qu'une influence occulte met tous ces beaux projets à néant! Une lettre du ministre de la Marine et des Pêcheries a fait savoir à MM. les commissaires du Havre, à leur assemblée d'hier, que les plans adoptés par la commission ne sont pas satisfaisants, et le ministre insiste sur la revision de ces plans. Cette lettre était accompagnée d'une masse de correspondances et d'une étude de M. Percival St-George, démontrant les défectuosités des plans adoptés par les commissaires.

Cette nouvelle a soulevé tout une tempête. La plupart des commissaires voient dans cette attitude du gouvernement l'ingérance de la Shipping Federation.

Cette association voulait des hangars à un étage seulement, disent-ils et n'ayant pu obtenir l'assentiment de la majorité de la commission, elle s'est adressée ailleurs.

M. St-George aurait été consulté, aurait approuvé les plans de la Shipping Federation, qui, passant par dessus la tête de MM. les Commissaires du Havre, a obtenu gain de cause auprès du département de la Marine et des Pêcheries. Un tel insuccès de la part de la commission était bien de nature a provoquer des recriminations de la part de ses membres. Mais que voulez-vous, les expéditeurs ont le haut du pavé et la commission, qui se débat dans son insignifiance, se voit dans la triste obligation d'en passer par leurs décisions.

La Shipping Federation a tous les atouts de son côté. M. Préfontaine a fait savoir aux Commissaires qu'il viendrait les rencontrer en compagnie de l'ingénieur de son département, pour discuter cette grosse question avec eux. Qui l'emportera, de la commission du Hâvre ou de la Shipping Federation?

LA PASSERELLE DE LA RUE DOMINION

Le Conseil de Sainte-Cunégonde blame fortement la Compagnie du Grand-Tronc d'avoir empiéter sur la propriété de la municipalité

ARBITRAGE ENTRE MUNICIPALITES

Les échevins de Sainte-Cunégonde, réunis en conseil hier soir, ont adopté une motion censurant la compagnie du Grand-Tronc, pour avoir construit une passerelle au-dessus de sa voie à sa traverse de la rue Dominion.

Le conseil blâme fortement la compagnie d'avoir enfreint ainsi tous les règlements municipaux.

Il lui donne ordre de voir à faire enlever cette passerelle, qui empiète sur le terrain de la municipalité, et cette dernière entend se réserver toute réclamation, qu'elle pourrait avoir droit de faire pour l'ouverture de la rue Dominion.

Le conseil prend connaissance du projet de loi de M. Etienne Blanchard, M.P.P., pour le comté de Verchères.

Ce projet de loi a pour but la création d'une commission d'arbitrage pour régler les difficultés qui surgissent dans les municipalités et entre les municipalités.

Le conseil approuve entièrement ce projet de loi et promet son concours pour le faire voter.

Les échevins procèdent ensuite à la revision des listes électorales.

Quelques affaires de routine sont enfin expédiées et le conseil s'ajourne.

LE PROCES GIACCONI

L'accusé aurait prémédité son crime, car il a fait des menaces avant le meurtre

NOUVELLES REVELATIONS

Le procès de Giacconi continue d'occuper la Cour Criminelle et ne semble pas devoir se terminer avant samedi.

M. Albert Labbé, restaurateur de la rue Notre-Dame, No 1272 a été entendu hier après-midi.

Il rapporte que le 20 août au matin, Duval, Monnette, Aubertin et autres sont entrés dans son restaurant. Duval l'a insulté et Monnette lui-même a fait des menaces. Le témoin a prévu qu'à la discussion qui se faisait, une querelle devait suivre. Il a fait tout en son possible pour éviter de se battre lui-même.

L'accusé était dans le bar à ce moment-là. Le témoin venait de lui servir deux verres de gin, et il croit que le commis lui en a encore servi un autre.

Giacconi ne s'est pas mêlé à la discussion, cependant, il semblait y apporter une attention prononcée.

A l'arrivée de la police, tous sont sortis, Giacconi comme les autres; M. Labbé a fermé les portes, et il s'est porté sur le seuil de la porte privée de sa demeure pour voir ce qui se passait sur la rue.

Il a vu l'accusé tirer deux coups, directement sur le défunt et c'est au deuxième coup, que Duval a chancelé.

Un ouvrier du nom de Breaker rapporte qu'il était aussi au restaurant Labbé le matin en question et que l'accusé lui a mis un revolver sous le nez. Le témoin s'est retiré en arrière en levant le bras pour parer le coup. Alors l'accusé lui a dit: "Pas toi", et il a rabattu son arme.

Le Dr C. B. Tanguay, de la rue Ontario, se trouvait dans les environs du restaurant Labbé, lors du coup de feu. Il jure que son attention a été attirée en entendant un coup de revolver, et il déclare plus loin que ce premier coup a été passablement haut, et qu'il n'a pas dû atteindre le défunt.

La Cour a été ajournée à dix heures demain matin.